

Noosophie IA

sous la direction de Hieronymus Anonymus

FÉMINISME & MASCULINISME

Histoire, tensions et émancipation réciproque

JUSTICE
ÉMANCIPATION
SOLIDARITÉ
DIGNITÉ

RESPONSABILITÉ
IDENTITÉ
TRANSMISSION
ÉQUILIBRE

Éditions Noosophie

FÉMINISME & MASCULINISME

Noosophie IA

sous la direction de Hieronymus Anonymus

Éditions Noosophie

Informations éditoriales

Titre : FÉMINISME & MASCULINISME

Auteur : Noosophie IA

Direction : Hieronymus Anonymus

Éditeur : Éditions Noosophie

Entité éditrice actuelle : Association Noosophie

Localisation publique : Roumagne, Lot-et-Garonne, France

Site : noosophie.fr

Édition : 1.0 — édition numérique

Date d'édition : septembre 2026

Formats : DOCX maître / PDF / EPUB

ISBN : non attribué

Prix : Gratuit

Licence : CC BY-NC-ND 4.0

Titulaire des droits / concédant : Hieronymus Anonymus
(pseudonyme public ; identité civile non publiée)

© : Hieronymus Anonymus

Contact : contact@noosophie.fr

Dépôt légal : septembre 2026

Cette édition est mise à disposition sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). Elle peut être copiée et partagée sous sa forme inchangée, avec attribution, à des fins non commerciales. La diffusion d'une traduction, adaptation, version modifiée ou œuvre dérivée nécessite une autorisation préalable. Pour toute demande :
contact@noosophie.fr.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Note sur la génération et la responsabilité éditoriale

Ce livre a été élaboré dans le cadre d'une collaboration entre Hieronymus Anonymus et Noosophe IA. Hieronymus Anonymus a initié le projet, fixé son objet et ses finalités, arbitré les orientations, relu, corrigé et validé le manuscrit final. Noosophe IA a contribué à la recherche documentaire, à la structuration, à la rédaction, à la comparaison des arguments, aux audits de cohérence et à l'édition. Le texte n'est donc ni une sortie brute d'un modèle ni un texte humain simplement corrigé par une IA : il résulte d'un processus itératif de génération, de critique, de vérification et de validation humaine. Les décisions de finalité, de validation et de publication demeurent humaines.

Sommaire

Introduction — Sortir de la guerre des sexes.....	6
Chapitre 1 — Le monde qui a fait naître le féminisme.....	14
Chapitre 2 — Naissance du féminisme : droits, citoyenneté, éducation, suffrage.....	40
Chapitre 3 — Des féminismes : émancipation, libération et divergences	64
Chapitre 4 — Ce que le féminisme a transformé — et ce qu'il continue de disputer.....	90
Chapitre 5 — Des hommes en question : de la libération masculine aux mouvements d'hommes.....	112
Chapitre 6 — Les masculinismes : droits des hommes, antiféminisme et manosphère.....	137
Chapitre 7 — Là où féminismes et masculinismes s'affrontent.....	160
Chapitre 8 — Émancipation réciproque.....	189
Conclusion — Ni vainqueurs ni innocents.....	213

INTRODUCTION — SORTIR DE LA GUERRE DES SEXES

Les sociétés occidentales contemporaines ont profondément transformé les rapports entre les femmes et les hommes. En quelques générations, des droits autrefois refusés aux femmes sont devenus ordinaires, les modèles familiaux se sont diversifiés, l'autonomie économique et sexuelle s'est accrue, les normes de genre ont été contestées et une part considérable des hiérarchies anciennes a perdu sa légitimité explicite. Ces transformations constituent l'un des changements sociaux les plus importants de l'époque moderne. Elles n'ont pourtant pas supprimé le conflit autour des sexes. Elles l'ont déplacé. Là où l'ordre ancien assignait plus clairement des rôles, le monde contemporain laisse coexister des normes anciennes, des principes égalitaires nouveaux et des attentes parfois contradictoires. Les débats féministes et masculinistes se développent précisément dans cet espace instable.

Le féminisme ne peut être compris sérieusement comme un simple mouvement d'hostilité envers les hommes. Il s'est constitué à travers des luttes contre des incapacités juridiques, politiques, économiques et sociales qui limitaient effectivement la liberté des femmes. Il a participé à transformer le droit, le travail, la famille, la sexualité et la représentation du pouvoir. Mais parler du féminisme au singulier masque immédiatement une difficulté : il existe plusieurs féminismes, dont les conceptions de l'égalité, de la différence sexuelle, du patriarcat, de la famille, du travail ou de la sexualité peuvent diverger fortement. Du côté des hommes, il faut être encore plus précis : mouvements de pères, libération masculine, études des masculinités, défense des droits des hommes et courants

antiféministes ne forment pas un bloc unique, et tous ne sont pas masculinistes. Le livre réservera ce terme aux courants qui interprètent les problèmes masculins dans un cadre politique où le féminisme, les femmes ou un ordre supposé organisé en leur faveur deviennent des causes centrales. Mettre face à face « le féminisme » et « le masculinisme » comme deux doctrines symétriques produirait donc un affrontement commode, mais intellectuellement trompeur.

Le problème central de ce livre n'est pas de désigner lequel de ces deux camps aurait raison. Il est de comprendre ce que leur confrontation révèle du changement des rapports entre les sexes. Les femmes ont subi des formes de domination dont la réalité historique ne peut être dissoute dans une recherche artificielle d'équilibre. Pendant de longues périodes, elles ont disposé de moins de droits, de moins d'autonomie patrimoniale, d'un accès plus restreint à certaines fonctions publiques, d'un contrôle plus faible sur leur sexualité et leur fécondité, et d'une dépendance institutionnelle à l'égard des hommes. Reconnaître cette asymétrie n'oblige cependant pas à raconter l'histoire comme si tous les hommes avaient été des bénéficiaires souverains d'un ordre qu'ils auraient consciemment construit contre toutes les femmes. Les mêmes sociétés qui accordaient davantage d'autorité aux hommes pouvaient aussi leur imposer des obligations spécifiques de production, de protection, de combat, de prise de risque et de réussite. Ces contraintes n'annulaient pas la domination des femmes ; elles montrent simplement qu'un ordre social peut distribuer simultanément des pouvoirs et des coûts, et que ces distributions ne se réduisent pas à une opposition morale entre un sexe coupable et un sexe innocent.

Cette distinction est essentielle parce qu'elle permet d'éviter deux erreurs symétriques sans prétendre que les situations historiques l'étaient. La première consiste à répondre aux inégalités subies par les femmes en invoquant les souffrances masculines comme si celles-ci les réfutaient. Le fait que des hommes aient été exposés à la guerre, à des travaux dangereux ou à certaines obligations familiales ne transforme pas rétrospectivement en égalité des incapacités juridiques ou économiques imposées aux femmes. La seconde erreur consiste à conclure que, parce que l'ordre général était davantage structuré autour de l'autorité masculine, les coûts particuliers supportés par les hommes seraient secondaires, volontaires ou dépourvus d'intérêt politique. Une structure peut favoriser un groupe sous certains rapports tout en exigeant de ses membres des conduites coûteuses, et un individu peut appartenir à une catégorie statistiquement avantagée sans posséder lui-même beaucoup de pouvoir. Comprendre cette complexité ne revient pas à neutraliser la critique ; cela permet au contraire de préciser ce qui doit être critiqué.

Les notions de domination, de patriarcat, de socialisation et de reproduction des normes resteront nécessaires, mais elles ne fourniront pas le squelette du livre. Des auteurs comme Pierre Bourdieu seront mobilisés lorsqu'ils éclairent un mécanisme précis — par exemple l'incorporation de normes qui finissent par paraître naturelles — puis confrontés à l'histoire, aux désaccords féministes, aux transformations sociales et aux vulnérabilités masculines. Le livre porte d'abord sur les féminismes, les mouvements d'hommes et les masculinismes : les théories ne valent ici que par ce qu'elles permettent effectivement de comprendre.

Cette règle vaut pour toute grille forte. Si toute relation entre les sexes est immédiatement traduite dans le vocabulaire du dominant et du dominé, les obligations masculines peuvent n'apparaître que comme le prix secondaire du privilège, les capacités d'action féminines peuvent être sous-estimées et les transformations historiques réduites à la persistance d'une structure. Inversement, une théorie centrée sur les coûts masculins peut perdre de vue les asymétries historiques qui ont limité les femmes. Dans les deux cas, le concept doit éclairer le réel, non se protéger de lui.

Cette exigence devient particulièrement importante lorsque l'on examine les sociétés contemporaines. Les normes ne se transforment pas toutes au même rythme. Une société peut demander une répartition plus égalitaire du travail domestique tout en continuant à attendre fréquemment de l'homme qu'il démontre sa valeur par sa réussite économique. Elle peut défendre l'autonomie sexuelle des femmes tout en conservant des attentes différentes envers les hommes et les femmes dans la séduction. Elle peut déconstruire avec raison certaines injonctions féminines sans avoir encore formulé avec la même précision les injonctions masculines. Elle peut enfin considérer comme dépassées certaines formes traditionnelles d'autorité masculine tout en continuant à valoriser chez les hommes des comportements qui avaient historiquement accompagné cette autorité : prise d'initiative, protection, endurance, compétitivité ou disponibilité au risque. Ces contradictions ne prouvent ni l'échec du féminisme ni la validité globale du masculinisme. Elles montrent qu'une révolution normative ne produit pas instantanément un système cohérent.

Les discours masculinistes se développent souvent à partir de ces zones de contradiction. Certains mettent en lumière des

problèmes qui méritent une analyse autonome : mortalité masculine, suicide, décrochage scolaire, exposition au danger, difficultés de certains pères après les séparations, solitude affective ou difficulté à exprimer la vulnérabilité. D'autres transforment ces problèmes en démonstration générale contre le féminisme, voire contre les femmes, et attribuent à l'émancipation féminine des phénomènes dont les causes sont plus complexes. Une difficulté réelle n'implique pas que l'explication proposée par celui qui la dénonce soit correcte. Cette distinction sera l'une des règles constantes du livre : prendre un grief au sérieux n'oblige pas à adopter l'idéologie qui prétend l'expliquer.

La même règle doit s'appliquer au féminisme. Les violences sexuelles, les discriminations, les contraintes reproductives ou les inégalités professionnelles ne deviennent pas moins réelles parce que certains discours féministes généralisent abusivement, essentialisent les hommes ou confondent parfois corrélation, structure et intention. Une théorie peut contribuer à rendre visibles des injustices majeures et rester contestable dans certaines de ses extensions. Un mouvement peut produire des conquêtes importantes sans que toutes les idées formulées en son nom deviennent vraies. Refuser cette distinction conduit rapidement au raisonnement de camp : toute critique du féminisme serait alors une attaque contre les femmes, et toute critique du masculinisme une négation des souffrances masculines. Ce livre partira du principe inverse : une pensée digne de confiance doit pouvoir être corrigée sans que les réalités qu'elle a correctement révélées disparaissent avec ses erreurs.

L'autre difficulté tient au langage collectif. « Les hommes » et « les femmes » sont des catégories nécessaires pour étudier

certaines distributions sociales, mais elles deviennent dangereuses lorsqu'on leur attribue une intention commune. Les hommes n'ont jamais formé un sujet historique unique se réunissant pour organiser collectivement la domination des femmes ; les femmes n'ont jamais constitué un groupe homogène partageant les mêmes intérêts, conditions matérielles ou valeurs. Les rapports de sexe s'articulent avec la classe sociale, l'âge, la génération, la culture, la famille, la santé, l'éducation et de nombreuses autres structures. Cela n'interdit nullement de parler de domination masculine, de normes de genre ou d'inégalités sexuées. Cela impose seulement de distinguer une structure sociale d'une culpabilité personnelle et une tendance statistique d'un destin individuel.

Cette distinction sera particulièrement importante lorsque nous aborderons les sujets où la comparaison est tentante. Qui travaille le plus ? Qui souffre davantage ? Qui subit le plus de violence ? Qui est le plus favorisé par la justice, l'école, le marché du travail ou la famille ? Posées de manière globale, ces questions produisent souvent une compétition victimaire plutôt qu'une connaissance. Les indicateurs ne mesurent pas tous la même chose, les coûts ne sont pas directement commensurables et les causalités diffèrent selon les domaines. Une surreprésentation masculine dans les morts au travail n'annule pas la charge reproductive féminine ; une surreprésentation féminine parmi certaines victimes de violence sexuelle n'annule pas les formes de violence dont les hommes sont plus fréquemment victimes. L'objectif ne sera donc pas d'établir un bilan comptable permettant de déclarer un sexe globalement privilégié ou globalement sacrifié, mais de comprendre les mécanismes qui produisent chaque distribution.

La guerre culturelle contemporaine pousse pourtant dans la direction inverse. Les réseaux sociaux, les espaces militants et certains marchés médiatiques récompensent les formulations simples, les récits antagonistes et les généralisations capables de transformer une expérience personnelle en preuve politique. Un témoignage de violence peut devenir une théorie des hommes ; une séparation conflictuelle peut devenir une théorie des femmes ; une statistique isolée peut devenir l'argument définitif d'une idéologie. Chaque camp sélectionne les cas qui confirment sa propre vision et utilise les excès de l'autre comme validation. Le féminisme le plus hostile aux hommes nourrit le masculinisme le plus hostile aux femmes, qui fournit ensuite au premier de nouveaux exemples de misogynie. Cette boucle n'est pas seulement rhétorique : elle peut modifier les attentes amoureuses, la confiance, la manière de comprendre les conflits et finalement les relations réelles entre les sexes.

Sortir de cette boucle ne signifie pas rechercher une réconciliation factice. Certains désaccords sont réels. Certaines revendications sont incompatibles. Certaines normes doivent probablement disparaître plutôt qu'être équilibrées. Certaines différences biologiques existent et leurs effets doivent être distingués de ceux de l'éducation ou de l'organisation sociale. Certaines traditions ont fourni de la stabilité tout en produisant de la dépendance ; certaines réformes augmentent la liberté tout en créant de nouveaux coûts ou de nouvelles incertitudes. Un livre sérieux ne doit pas résoudre ces tensions avant de les avoir étudiées. Il doit accepter qu'une conclusion puisse être asymétrique dans un domaine et différente dans un autre.

L'hypothèse qui guidera l'enquête est donc relativement simple, mais elle n'est pas posée comme une vérité acquise. L'émancipation des femmes et celle des hommes ne sont pas

nécessairement deux projets adverses. Elles le deviennent lorsque la liberté de l'un est conçue comme une perte pour l'autre, lorsque la souffrance de l'un sert à invalider celle de l'autre, lorsque l'histoire est transformée en culpabilité héréditaire ou lorsque l'égalité est confondue avec l'effacement des différences et des coûts réels. L'objectif du livre sera de déterminer jusqu'où cette hypothèse résiste à l'histoire, aux données, aux théories et aux contradictions contemporaines.

Nous commencerons donc par le monde qui a fait naître le féminisme, puis par sa formation autour des droits, de la citoyenneté, de l'éducation et du suffrage. Nous suivrons ensuite la pluralisation des féminismes et les transformations auxquelles ils ont contribué. Le versant masculin sera abordé à partir des mouvements d'hommes, de leur scission, puis des masculinismes contemporains et de la manosphère. Ce n'est qu'après cette double histoire que nous confronterons les récits aux données sur l'école, la santé, le travail, la violence, la justice, la parentalité et la sexualité, avant de revenir à la question normative : quelles formes d'émancipation permettent réellement aux femmes et aux hommes de devenir plus libres sans demander à l'un de redevenir le moyen de l'autre ?

CHAPITRE 1 — LE MONDE QUI A FAIT NAÎTRE LE FÉMINISME

Le féminisme n'est pas apparu dans le vide. Il a pris forme dans des sociétés où les femmes et les hommes n'occupaient pas les mêmes positions juridiques, politiques, économiques et familiales, mais où ces différences ne formaient pas pour autant un système simple, uniforme et identique dans tous les milieux. Comprendre le monde qui a rendu possible puis nécessaire l'émergence d'un mouvement féministe exige donc de résister à deux récits trop faciles. Le premier présenterait l'histoire comme celle d'une domination masculine totale, continue et homogène dans laquelle tous les hommes auraient détenu le pouvoir et toutes les femmes auraient été privées de toute capacité d'action. Le second insisterait tellement sur la complémentarité des rôles, les obligations masculines et la diversité des situations qu'il finirait par dissoudre l'asymétrie juridique et politique qui touchait les femmes. La réalité historique est plus complexe : les sociétés occidentales modernes ont distribué des droits, des devoirs, des protections, des dépendances et des risques différemment selon le sexe, mais aussi selon la classe, le patrimoine, le statut matrimonial, le métier et la période.^{[1][3][11][12]}

Le cadre principal de ce chapitre est la France des XVIII^e et XIX^e siècles, avec des comparaisons britanniques et américaines lorsque celles-ci éclairent des mécanismes importants. Il ne s'agit pas de raconter une histoire universelle des rapports entre les sexes. Les règles matrimoniales françaises, la common law britannique, les législations des États américains, les structures familiales et les économies diffèrent suffisamment pour interdire toute généralisation mécanique. Ce qui importe ici est

d'identifier les tensions communes qui ont progressivement rendu pensable une mobilisation féministe : l'écart entre universalité des droits et exclusion politique ; l'écart entre participation économique réelle et dépendance juridique ; l'écart entre développement de l'instruction et maintien de cursus différenciés ; enfin, l'écart entre des rôles présentés comme naturels et des transformations sociales qui les rendaient de plus en plus discutables.^{[5][6][7][19]}

En France, le Code civil de 1804 cristallise une partie de cet ordre. Il ne crée pas ex nihilo l'inégalité entre les sexes, mais il donne une forme juridique stable à une hiérarchie matrimoniale explicite. L'ancien article 213 résume la logique : le mari doit protection à sa femme et la femme lui doit obéissance.^{[2][3]} Dans le mariage, l'époux est investi d'une autorité supérieure ; il assume principalement les charges du ménage et détermine la résidence familiale, tandis que l'épouse se trouve soumise à des restrictions importantes dans l'exercice autonome de certains actes juridiques et patrimoniaux.^{[2][3]} Il serait imprécis de dire qu'une femme adulte mariée devient littéralement un enfant en droit, mais il est exact de dire que sa capacité d'action est juridiquement limitée par un régime d'autorisation et de représentation qui ne s'impose pas symétriquement au mari.

Cette hiérarchie conjugale est d'autant plus importante qu'elle organise l'unité économique et juridique de la famille dans un monde où le mariage structure une grande partie de la vie adulte. Une femme célibataire, une veuve et une femme mariée ne se trouvent pas dans la même situation. Les veuves peuvent parfois gérer des biens ou des entreprises avec une autonomie supérieure à celle des épouses ; les célibataires adultes n'entrent pas toutes dans le même régime d'autorisation conjugale. Le

mariage est donc moins le simple prolongement d'une incapacité générale des femmes qu'un dispositif institutionnel particulier où l'autorité du mari est explicitement reconnue. Cette nuance est essentielle : si l'on gomme les différences de statut matrimonial, on transforme une asymétrie juridique réelle en caricature d'une incapacité féminine universelle.

Le droit matrimonial français ne doit pas non plus être lu uniquement comme une distribution de privilèges gratuits aux hommes. La même architecture qui attribue au mari davantage d'autorité lui assigne aussi une responsabilité principale de protection et de soutien économique du ménage.^[3] L'autorité familiale masculine est ainsi pensée en relation avec une fonction : représenter la famille, subvenir à ses charges, répondre de son organisation et de sa continuité. Cela ne transforme pas l'inégalité juridique en égalité cachée. Une obligation de pourvoir n'est pas équivalente à une incapacité d'agir librement. Mais elle rappelle que l'ancien ordre des sexes distribue simultanément pouvoirs et devoirs. Le mari n'est pas seulement « avantagé » ; il est aussi juridiquement et moralement assigné à certaines fonctions. Ce point deviendra important plus tard lorsque les transformations égalitaires réduiront certaines prérogatives masculines plus vite que certaines attentes liées au rôle de pourvoyeur.

Le droit du divorce révèle une autre dimension de cette organisation. La Révolution avait introduit le divorce en 1792, mais la loi de 1816 l'abolit sous la Restauration ; il n'est rétabli qu'en 1884, dans une forme limitée au divorce pour faute.^[4] Pendant plusieurs décennies, l'entrée dans le mariage produit donc un lien particulièrement difficile à rompre juridiquement. Cette réalité concerne les deux époux, mais elle ne les affecte pas nécessairement de manière équivalente lorsqu'ils disposent

de ressources économiques, de droits patrimoniaux ou de possibilités professionnelles différents. Une institution officiellement commune peut produire des coûts différenciés lorsque les positions de départ sont asymétriques.

Le Royaume-Uni offre une structure différente mais comparable sur un point essentiel : le mariage pouvait absorber ou fortement limiter l'autonomie patrimoniale de l'épouse. Le Parlement britannique rappelle qu'avant les réformes du XIXe siècle, les femmes mariées qui possédaient des biens pouvaient perdre le contrôle juridique de ceux-ci au profit de leur mari. Le Married Women's Property Act de 1870 reconnaît notamment aux femmes mariées certains droits sur leurs revenus ; la réforme de 1882 étend ensuite leur contrôle sur leur propriété.^[5] Là encore, la réforme ne crée pas l'autonomie d'un seul coup : elle montre que l'indépendance patrimoniale des femmes mariées est le résultat d'une transformation progressive, et non une donnée naturelle des sociétés libérales.

Aux États-Unis, l'histoire est encore moins uniforme, car une grande partie du droit privé relève des États. Les règles concernant la propriété des femmes mariées, le divorce, la garde des enfants ou l'accès à certaines professions varient donc selon les juridictions et les périodes.^[6] Cette diversité oblige à renoncer aux formulations trop globales du type « les femmes américaines ne pouvaient pas posséder de biens » ou « les femmes avaient les mêmes droits dans tout le pays ». Les mouvements féministes américains naissent précisément dans cet environnement fragmenté : certaines revendications portent sur des incapacités communes, d'autres sur des législations spécifiques à un État.

L'asymétrie politique est plus simple à identifier. Dans les démocraties et monarchies constitutionnelles du XIXe siècle,

l'élargissement progressif de la citoyenneté politique reste très largement masculin. Le droit de vote s'étend par étapes à des catégories d'hommes qui en étaient auparavant exclues par le cens, la propriété ou d'autres critères, tandis que les femmes restent généralement écartées du corps électoral. Cette situation donne au féminisme naissant un argument particulièrement puissant : plus les sociétés proclament que la légitimité politique vient de la participation des citoyens, plus l'exclusion de la moitié féminine de la population devient difficile à présenter comme un simple détail institutionnel^[20].

Il faut pourtant éviter de projeter sur le début du XIXe siècle notre conception contemporaine de la citoyenneté universelle. La plupart des hommes eux-mêmes ne disposent pas partout ni toujours d'un suffrage égal. Les droits politiques ont longtemps été limités par le patrimoine, l'âge, la race ou le statut social. La distinction pertinente n'est donc pas « tous les hommes citoyens contre toutes les femmes exclues », mais plutôt celle-ci : lorsque des systèmes représentatifs élargissent progressivement l'accès politique masculin, le sexe reste un critère d'exclusion durable des femmes. L'asymétrie se révèle dans le fait que l'universalisation du suffrage masculin peut être pensée comme démocratisation alors que l'exclusion féminine demeure compatible avec le mot « universel »^[20].

Cette différence entre principe proclamé et application réelle constitue l'une des conditions intellectuelles fondamentales de la naissance du féminisme. Une société fondée sur l'idée que chacun possède des droits en tant qu'individu doit expliquer pourquoi le sexe annule ou limite certains de ces droits. Tant que les statuts sociaux sont justifiés principalement par la tradition, la religion ou la naissance, l'inégalité entre les sexes peut apparaître comme une composante parmi d'autres d'un

ordre hiérarchique général. Lorsque l'égalité juridique devient une valeur centrale, les différences de droit fondées sur le sexe deviennent elles-mêmes un problème philosophique et politique.

L'éducation joue un rôle comparable. Les femmes ne sont évidemment pas restées sans instruction jusqu'au XIXe siècle, mais l'accès aux différents niveaux d'enseignement, aux diplômes et aux filières ouvrant sur certaines professions reste fortement différencié. La loi Camille Sée de 1880 constitue en France une étape importante en créant un enseignement secondaire public pour les jeunes filles.^[7] Pourtant, le projet même de cette réforme montre les limites de l'égalité scolaire de l'époque : le programme est conçu en fonction de la « future condition de mère de famille », certaines disciplines comme les langues anciennes ou la philosophie étant réduites ou exclues par rapport aux cursus masculins.^[7] L'école ouvre donc un espace nouveau tout en maintenant explicitement une destination sociale différente.

Les lois scolaires de la Troisième République élargissent parallèlement l'instruction primaire. La loi de 1882 rend l'enseignement primaire obligatoire pour les enfants des deux sexes, et les sources du Sénat soulignent que cette obligation contribue notamment à renforcer la scolarisation des filles et des enfants ruraux.^[8] Il serait pourtant anachronique d'en conclure que l'égalité éducative est alors acquise. L'accès à l'école primaire, l'accès à l'enseignement secondaire, la préparation au baccalauréat, l'entrée à l'université et l'accès aux professions constituent des étapes distinctes. L'instruction peut progresser rapidement tandis que la structure des carrières reste profondément sexuée.

L'école joue ainsi un rôle paradoxal. Elle reproduit certaines attentes de genre en orientant les filles vers une éducation adaptée à leurs fonctions familiales supposées, mais elle fournit aussi des instruments qui rendent cette hiérarchie plus difficile à maintenir. Une femme instruite peut lire le droit qui la limite, écrire dans la presse, administrer des comptes, obtenir un diplôme, contester l'argument de son incapacité intellectuelle et participer plus directement à la vie publique. L'éducation n'émancipe donc pas automatiquement, mais elle augmente les moyens d'autonomie et de critique. Le développement scolaire crée progressivement des femmes capables d'occuper des espaces dont l'ancienne organisation sociale avait précisément limité l'accès.

Cette transformation serait mal comprise si l'on imaginait qu'avant l'école moderne et le travail salarié, les femmes étaient simplement enfermées dans la maison. Les historiennes du travail ont depuis longtemps corrigé cette représentation. Les femmes ont toujours participé à la production économique, mais leur activité a souvent été moins visible dans les catégories statistiques ou juridiques parce qu'elle se déroule au sein de l'économie familiale, à domicile, dans l'agriculture, le commerce, les services, l'artisanat ou des emplois irréguliers.^{[9][10]}

^[11] Dans le Paris du milieu du XIXe siècle, par exemple, les femmes travaillent dans les ateliers, les manufactures, les rues, les commerces, les services et à domicile ; les recherches récentes insistent sur l'importance de cette contribution économique longtemps sous-estimée.^[9]

Ce constat change profondément la manière de raconter l'histoire. Il est faux de décrire la modernité comme le passage simple d'un monde traditionnel où les femmes ne travaillaient pas à un monde contemporain où elles entrent enfin sur le

marché du travail. La distinction entre « maison » et « travail » est elle-même historiquement construite. Dans une économie familiale ou artisanale, produire, vendre, cultiver, élever des enfants, tenir un commerce et entretenir le foyer peuvent s'entremêler. L'industrialisation sépare davantage certains lieux de production du domicile, formalise le salariat et rend plus visible la catégorie de l'emploi extérieur, mais elle ne crée pas de toutes pièces l'activité économique féminine.^{[10][11]}

Cette remarque permet également de comprendre pourquoi l'idéal de la femme au foyer ne doit pas être traité comme une description sociologique universelle du XIXe siècle. L'idéologie des « sphères séparées » — homme tourné vers la vie publique et économique, femme vers la maison, la maternité et la moralité domestique — existe bien et devient particulièrement influente dans certaines classes moyennes.^{[12][18]} Mais les historiennes ont montré qu'elle décrit davantage une norme prescriptive qu'une réalité uniforme. Les femmes pauvres ne peuvent souvent pas se permettre de ne pas travailler ; les femmes veuves ou célibataires doivent trouver des ressources ; certaines femmes de la bourgeoisie participent à des œuvres, des associations ou des activités économiques ; et l'économie domestique elle-même reste une forme essentielle de travail.

Il faut donc distinguer l'idéal social de sa réalisation. Une société peut valoriser la femme comme gardienne du foyer tout en employant massivement des femmes dans le textile, le service domestique ou le travail à domicile. Elle peut célébrer l'homme comme pourvoyeur principal alors que le revenu féminin demeure indispensable à la survie d'un ménage populaire. Elle peut présenter le mariage comme union complémentaire de deux rôles tout en laissant exister des situations dans lesquelles plusieurs membres de la famille, y compris les enfants,

contribuent aux revenus. La norme et la pratique interagissent, mais elles ne sont pas identiques.^{[11][12][13]}

Le modèle du male breadwinner — l'homme pourvoyeur et la femme économiquement dépendante — gagne néanmoins en force dans les sociétés industrielles occidentales du XIXe siècle, notamment comme idéal familial.^{[13][18]} Il associe la masculinité à la capacité de gagner un revenu suffisant pour soutenir une épouse et des enfants. Cette norme peut donner à l'homme davantage de pouvoir économique dans le ménage lorsque le revenu principal passe par lui ; elle produit aussi une mesure spécifique de sa valeur sociale. L'homme incapable de pourvoir risque d'être perçu comme ayant échoué à une obligation centrale de son sexe.

Cette dimension est importante parce qu'elle révèle que la division sexuelle des rôles ne distribue pas uniquement des espaces mais aussi des attentes. Aux femmes sont assignées la maternité, la domesticité et le soin ; aux hommes, la production marchande, la représentation publique, la protection et la capacité de subvenir aux besoins de la famille.^[18] Ces assignations sont asymétriques en matière de pouvoir politique et juridique, mais elles comportent toutes deux des contraintes. Le problème analytique consiste à ne pas confondre coût et subordination. Être obligé socialement de gagner un revenu n'est pas la même chose qu'être légalement empêché de disposer librement de certains biens ou droits. Mais une obligation masculine peut être réelle même dans un système qui accorde davantage d'autorité aux hommes.

Le travail industriel donne une autre forme à cette différenciation. Les hommes et les femmes sont présents dans les usines, mais pas de manière identique selon les secteurs. Au Royaume-Uni du milieu du XIXe siècle, les femmes sont très

nombreuses dans l'industrie textile ; les données historiques du Parlement montrent par exemple des effectifs féminins considérables dans le coton et la laine.^[14] Parallèlement, la législation industrielle classe souvent les femmes avec les enfants et les jeunes comme catégories nécessitant des limites particulières d'horaires ou de conditions de travail.^{[14][17]} Cette protection peut améliorer les conditions de travail, mais elle repose aussi sur une conception différenciée de la vulnérabilité et de la place économique des sexes.

Dans les mines et certains secteurs lourds, la répartition est différente. Les réformes britanniques du XIXe siècle interdisent notamment le travail souterrain des femmes et des jeunes enfants dans les mines, tandis que des activités particulièrement dangereuses restent largement masculines.^[14] La division du travail industriel ne peut donc pas être résumée par « hommes dans le travail, femmes dans la maison ». Il s'agit plutôt d'un marché du travail sexué, où les hommes et les femmes sont concentrés dans des emplois différents, soumis à des règles différentes et associés à des attentes différentes.

Cette segmentation crée des effets ambivalents. Certains emplois masculins donnent accès à des salaires plus élevés, à des métiers qualifiés ou à des positions d'autorité. Mais la concentration masculine dans les activités de force, les mines, certaines industries et plus tard de nombreuses professions à risque augmente également l'exposition des hommes aux accidents, aux maladies professionnelles et à la mortalité. Inversement, les emplois féminins peuvent être moins dangereux physiquement tout en étant plus mal rémunérés, moins reconnus, plus intermittents ou plus étroitement liés au service et au soin. Il serait absurde de chercher ici un bilan général permettant de déclarer un sexe gagnant et l'autre perdant. Ce qui importe est

que la division du travail produit des avantages et des coûts différents selon les positions.

La conscription ajoute en France une obligation masculine particulièrement nette. La loi Jourdan de 1798 organise la conscription, puis différentes formes de service militaire obligatoire structurent pendant près de deux siècles le rapport des jeunes hommes à l'État ; le tirage au sort subsiste jusqu'en 1905 avant d'être remplacé par d'autres formes de service.^[15] L'ordre civique moderne se construit ainsi avec une asymétrie frappante : les femmes sont longtemps exclues du vote et de la représentation politique, tandis que les hommes sont plus directement soumis à l'obligation militaire. La citoyenneté masculine donne davantage de droits politiques mais elle est également associée à des devoirs spécifiques, dont celui de défendre la nation.

Cette articulation entre droits et devoirs complique les récits simplistes. L'exclusion féminine du service militaire ne peut pas être présentée uniquement comme un privilège protecteur, car elle s'accompagne historiquement de l'argument selon lequel les femmes ne participent pas pleinement à la communauté politique. Inversement, le monopole masculin des droits politiques n'est pas un pur bénéfice abstrait lorsqu'il est lié à des obligations militaires potentiellement mortelles. Les sociétés modernes ont souvent pensé citoyenneté, virilité et capacité de combattre ensemble. Le féminisme naissant devra donc affronter un ordre dans lequel la différence des droits est justifiée en partie par la différence supposée des fonctions.

La reproduction et la maternité constituent évidemment une autre asymétrie fondamentale. Les femmes portent les grossesses, accouchent et allaitent ; dans les sociétés où la contraception est peu efficace, où la mortalité maternelle est

importante et où les familles sont plus nombreuses, ces réalités biologiques pèsent fortement sur les trajectoires féminines. Mais il serait erroné de passer directement de la biologie à l'organisation sociale. La grossesse ne décide pas à elle seule qui possède les biens, qui vote, qui exerce une profession, qui reçoit quelle éducation ou qui détient l'autorité juridique sur le foyer. Les institutions transforment une asymétrie biologique réelle en conséquences sociales qui peuvent être plus ou moins lourdes selon l'organisation du travail, la disponibilité du soin, la propriété et le droit^[21].

C'est précisément sur cette frontière entre différence biologique et organisation sociale que les controverses futures vont se concentrer. Les défenseurs de l'ordre traditionnel peuvent soutenir que la maternité justifie une vocation domestique et une moindre participation politique. Les réformatrices peuvent répondre que la maternité rend au contraire l'éducation des femmes indispensable. D'autres féministes finiront par contester l'idée qu'une fonction reproductive puisse déterminer l'ensemble de la vie civique et professionnelle. Un même fait biologique peut donc être intégré dans plusieurs modèles normatifs incompatibles.

La famille reste le lieu central où ces logiques se rejoignent. Elle est à la fois unité économique, institution de reproduction, espace affectif, structure de transmission du patrimoine et lieu d'autorité. Pour une grande partie du XIXe siècle, elle n'est pas pensée principalement comme l'association de deux individus juridiquement interchangeables. Le mari et l'épouse ont des fonctions différenciées ; la complémentarité est invoquée pour justifier l'unité du ménage, mais cette complémentarité est hiérarchisée lorsque l'un détient une capacité juridique ou décisionnelle supérieure à l'autre.^{[21][3]} Le féminisme naissant ne

conteste donc pas seulement des préjugés abstraits ; il rencontre une architecture institutionnelle cohérente qui relie mariage, propriété, éducation, travail et citoyenneté.

Cette cohérence explique aussi pourquoi les réformes partielles peuvent produire de nouvelles tensions. Une femme peut devenir plus instruite tout en restant juridiquement dépendante dans le mariage. Elle peut travailler et gagner un salaire sans disposer librement de ce revenu. En France, ce n'est qu'en 1907 que les femmes mariées obtiennent un droit plus clair à disposer de leur salaire.^[16] Une réforme dans un domaine rend alors plus visible l'inégalité maintenue dans un autre. L'émancipation n'avance pas comme une ligne régulière ; elle crée parfois ses propres contradictions.

L'industrialisation renforce ce phénomène. Elle déplace les populations vers les villes, développe la presse, multiplie les lieux de sociabilité, augmente les besoins d'instruction et crée de nouvelles catégories de travailleuses et de travailleurs.^[19] Elle sépare davantage certains lieux de travail du foyer, ce qui rend plus visible la distinction entre production rémunérée et travail domestique non payé. Elle crée aussi des mouvements ouvriers, des débats sur les droits sociaux et de nouvelles formes d'organisation collective. Le féminisme émerge donc dans un monde où l'ordre ancien n'est pas seulement contesté moralement ; il est matériellement transformé.

La presse joue un rôle particulier dans cette transformation. L'augmentation de l'alphabétisation et la croissance des journaux donnent aux revendications féminines une capacité de circulation nouvelle.^[19] Une critique qui aurait autrefois pu rester limitée à un salon, une correspondance ou un cercle local peut devenir article, pétition, brochure, journal spécialisé ou campagne nationale. La constitution d'un mouvement politique

suppose précisément cette capacité à relier des personnes qui ne se connaissent pas directement autour d'un problème commun.

Le développement des associations et des réseaux réformateurs crée le même effet. Les luttes contre l'esclavage, pour l'éducation, pour la réforme du mariage, pour la tempérance, pour les droits du travail ou pour le suffrage fournissent des expériences d'organisation dont certaines femmes se saisissent. Aux États-Unis, l'engagement de femmes dans l'abolitionnisme contribue directement à développer des compétences politiques et des contradictions qui alimenteront le mouvement des droits des femmes. En France et en Grande-Bretagne, les réseaux républicains, libéraux, socialistes, religieux et philanthropiques servent également de lieux où les questions de sexe deviennent progressivement politisables. Le féminisme ne naît donc pas isolément ; il se développe dans un écosystème plus large de réformes^[22].

Cette généalogie rappelle une chose importante : les hommes ne sont pas absents de la naissance du féminisme. Certaines des premières formulations universalistes en faveur des droits des femmes sont portées par des hommes ; des parlementaires, philosophes, journalistes et réformateurs soutiennent des réformes féministes ou protoféministes. De même, toutes les femmes ne soutiennent pas ces transformations. Certaines défendent des rôles traditionnels, craignent la dissolution de la famille ou considèrent que l'influence féminine doit rester morale plutôt que politique. Le conflit n'est donc jamais simplement biologique. Il porte sur des conceptions de la société, de la famille, de la liberté et du bien commun^[23].

Cette réalité permet de mieux définir ce que le féminisme va ajouter à des réformes dispersées. Tant que l'instruction des

filles, la propriété des femmes mariées, le suffrage et l'accès aux professions sont traités comme des questions indépendantes, chacune peut recevoir une justification particulière. Le féminisme relie progressivement ces domaines autour d'une idée commune : le sexe ne devrait pas suffire à déterminer la capacité civile, politique ou intellectuelle d'une personne. Ce lien transforme des problèmes sectoriels en question générale d'émancipation.

Mais ce passage n'est possible que parce que les anciennes justifications perdent une partie de leur évidence. L'industrialisation montre que les femmes peuvent être productrices de revenus ; l'éducation montre qu'elles peuvent réussir intellectuellement ; les révolutions politiques proclament l'égalité des citoyens ; les transformations juridiques prouvent que les règles familiales ne sont pas immuables ; la presse rend visibles des trajectoires féminines qui contredisent les rôles prescrits. Le féminisme naît moins d'une découverte soudaine de l'injustice que d'une multiplication de contradictions entre les principes nouveaux de la société et les différences anciennes qu'elle continue de maintenir.

La situation des hommes change elle aussi. Le même monde qui produit une critique de l'exclusion féminine intensifie certaines normes masculines : gagner sa vie, servir l'État, être autonome, représenter le ménage, réussir dans le travail et supporter les risques associés aux métiers masculins.^{[13][15][18]} La masculinité moderne se définit de plus en plus par la capacité de fonctionner dans la sphère publique et économique. Ce modèle peut conférer du pouvoir, mais il peut également rendre la valeur sociale d'un homme très dépendante de sa capacité à produire, protéger et subvenir.

Cette évolution est importante pour notre livre parce qu'elle montre que l'histoire du féminisme commence dans un système de rôles relationnels. La position des femmes n'est pas construite indépendamment de celle des hommes. Si l'épouse est définie comme dépendante, le mari est défini comme responsable. Si la femme est orientée vers le foyer, l'homme est orienté vers le marché du travail. Si la femme est protégée de certaines activités dangereuses, l'homme est plus directement exposé à celles-ci. Si la femme est exclue de certaines formes de citoyenneté, l'homme en reçoit les droits mais aussi certaines obligations. Cette relation ne produit pas une symétrie de pouvoir, mais elle signifie que transformer un rôle modifie nécessairement l'autre.

Le féminisme du XIXe siècle se concentre logiquement sur les incapacités féminines parce qu'elles sont juridiquement et politiquement explicites. Il n'a pas pour première fonction d'élaborer une théorie complète du coût des rôles masculins. Ce choix n'est pas une erreur méthodologique : un mouvement politique naît généralement autour d'un problème qu'il cherche à corriger. Mais pour comprendre l'ensemble du système, notre livre devra conserver un regard plus large. Une société peut être organisée au bénéfice relatif des hommes dans certains domaines tout en leur imposant des contraintes spécifiques dans d'autres.

Cette distinction devient particulièrement utile lorsqu'on examine le langage de « privilège ». Rétrospectivement, il est justifié de dire qu'un homme dispose de privilèges juridiques s'il peut voter lorsque les femmes ne le peuvent pas, administrer librement des biens lorsque son épouse doit demander une autorisation, ou exercer une profession fermée aux femmes. Mais le mot devient trompeur s'il suggère que chaque homme

mène une existence globalement privilégiée ou qu'il a consciemment choisi l'ordre dont il bénéficie dans certains domaines. Un ouvrier soumis à la conscription, au travail dangereux et à une forte dépendance salariale peut disposer de droits que sa femme n'a pas tout en étant lui-même très loin du pouvoir social.

La classe sociale est ici décisive. Les femmes des classes supérieures peuvent disposer de ressources, d'éducation, de domestiques et de réseaux que n'ont pas les hommes pauvres. Elles restent pourtant exclues de certains droits en raison de leur sexe. Inversement, un homme ouvrier peut posséder davantage de capacité juridique que son épouse tout en ayant beaucoup moins de ressources réelles qu'une femme bourgeoise. Cela montre pourquoi les rapports de sexe et de classe ne doivent pas être additionnés comme deux scores simples. Ils structurent des dimensions différentes de la position sociale.

Le cas du travail féminin rend ce croisement particulièrement visible. Une bourgeoise peut être fortement découragée de travailler contre rémunération parce que l'inactivité économique féminine est associée au statut social de son ménage ; une ouvrière peut n'avoir aucune possibilité réelle de quitter le travail parce que son revenu est nécessaire. La même idéologie de la domesticité ne produit donc pas les mêmes effets. Dans un cas, elle peut fonctionner comme enfermement symbolique dans le foyer ; dans l'autre, comme norme inaccessible qui se superpose à une réalité de travail intense.

Cette tension entre idéal et expérience explique aussi la force future de certaines critiques féministes. Lorsqu'une société affirme que la femme appartient naturellement au foyer mais dépend simultanément de son travail dans les usines, les

commerces ou les services, elle produit une contradiction observable. Lorsqu'elle affirme que les femmes sont trop fragiles ou peu rationnelles pour participer à la politique tout en leur confiant l'éducation morale des enfants, elle produit une autre contradiction. Lorsqu'elle encourage leur instruction mais limite les professions auxquelles cette instruction permet d'accéder, elle crée encore un écart entre capacité acquise et possibilité sociale.

Ces contradictions ne suffisent pas à produire un mouvement. Beaucoup d'ordres sociaux peuvent rester longtemps contradictoires sans être renversés. Ce qui change au XIXe siècle est la capacité croissante à transformer ces contradictions en langage politique partagé. Plus de femmes savent lire et écrire ; davantage participent à des associations ; les journaux circulent ; les villes rapprochent des individus ; les réformes politiques habituent les populations à revendiquer des droits ; les mouvements sociaux fournissent des techniques d'organisation.^[19] L'injustice ressentie peut alors être nommée, comparée, diffusée et portée collectivement.

La naissance du féminisme doit donc être comprise comme l'intersection de trois évolutions. Premièrement, des asymétries juridiques et politiques persistantes deviennent de moins en moins compatibles avec les principes d'égalité proclamés. Deuxièmement, les transformations économiques et éducatives augmentent concrètement la capacité des femmes à agir hors des rôles traditionnels. Troisièmement, les nouveaux moyens d'organisation rendent possible la conversion d'expériences individuelles en mouvement collectif. Aucune de ces évolutions n'explique seule le féminisme ; ensemble, elles créent son terrain.

Cette manière de raconter l'histoire permet d'éviter une autre simplification : l'idée que le féminisme aurait été une réaction purement morale à une oppression parfaitement stable. En réalité, le mouvement apparaît précisément à un moment où l'ancien ordre commence déjà à se transformer. Les contradictions deviennent politiquement explosives parce que les femmes disposent de plus de possibilités qu'auparavant sans disposer encore de droits correspondants. Une société qui n'instruit presque pas les femmes peut maintenir plus facilement leur exclusion de certaines professions ; une société qui les instruit puis leur ferme ces professions produit une revendication beaucoup plus immédiate.

Le féminisme naît ainsi dans l'écart entre transformation sociale et transformation institutionnelle. Les structures économiques, scolaires et culturelles évoluent parfois plus vite que le droit. Ailleurs, le droit évolue plus vite que les normes. Une réforme ouvre une possibilité mais laisse intacte une dépendance voisine. Ces décalages produisent des tensions cumulatives : plus les femmes deviennent visibles dans l'éducation, le travail et la vie publique, plus il devient difficile de justifier leur exclusion de la citoyenneté ou leur dépendance dans le mariage.

À la fin du XIXe siècle, le paysage a donc profondément changé sans que l'égalité soit accomplie. Les femmes travaillent massivement, mais leurs métiers restent fortement sexués et souvent moins valorisés.^{[9][10]} L'enseignement féminin progresse, mais les cursus et débouchés restent différenciés.^{[7][16]} Les droits patrimoniaux des femmes mariées s'étendent dans plusieurs pays, mais l'égalité conjugale reste incomplète.^{[5][16]} La presse féminine et les associations se développent, mais le suffrage féminin demeure une revendication contestée. C'est dans ce

monde intermédiaire — ni ordre traditionnel intact, ni égalité achevée — que le féminisme devient véritablement un mouvement.

Ce contexte explique également pourquoi le féminisme initial est largement centré sur les droits. Lorsque l'inégalité est explicitement inscrite dans la loi, le programme politique le plus direct consiste à demander son abolition. Droit de posséder, de contracter, d'étudier, de travailler, de divorcer, de voter : ces revendications paraissent différentes, mais elles ont en commun de traiter la femme comme sujet juridique autonome. Avant de théoriser l'inconscient, le langage, la sexualité ou la construction culturelle du genre, le mouvement rencontre d'abord des barrières très concrètes.

Il ne faut pas en conclure que la vie privée, la sexualité ou la maternité sont absentes des préoccupations du XIXe siècle. Elles sont déjà au cœur du mariage, de la propriété, de la filiation et de la dépendance économique. Mais elles ne sont pas encore organisées par les mêmes concepts que dans les féminismes du XXe siècle. Ce qui apparaît d'abord est une question de capacité : une femme peut-elle être considérée comme un individu juridique et politique complet, ou son identité reste-t-elle subordonnée à une fonction familiale définie par son sexe ?

La réponse historique ne se réduit jamais à oui ou non. Une femme peut être reconnue comme propriétaire et rester exclue du vote ; être instruite et ne pas pouvoir exercer certaines professions ; travailler et ne pas disposer librement de son salaire ; être juridiquement majeure et néanmoins dépendre de l'autorisation de son mari pour certains actes. L'émancipation progresse par couches. Cette stratification des droits explique la persistance du mouvement : chaque conquête révèle l'incomplétude des autres.

Le monde qui fait naître le féminisme est donc un monde en transition. L'ordre ancien y conserve une grande force institutionnelle, mais les principes qui le justifiaient ne sont plus incontestés. L'individualisme juridique, le libéralisme politique, l'industrialisation, l'école de masse, la presse et l'urbanisation modifient profondément la manière dont les individus se pensent eux-mêmes et perçoivent leurs possibilités. Les femmes deviennent plus visibles comme travailleuses, lectrices, étudiantes, auteures, contribuables et actrices d'associations ; leur exclusion de la citoyenneté et leur dépendance matrimoniale deviennent simultanément plus visibles.

Cette évolution n'efface pas les rôles masculins. Au contraire, elle les rigidifie parfois en miroir : plus la femme est pensée comme dépendante, plus l'homme doit être indépendant ; plus elle est associée au soin, plus il est associé au revenu ; plus elle est protégée du combat, plus il est défini par sa disponibilité militaire ; plus elle est tenue à l'espace domestique, plus sa masculinité se mesure à sa capacité de réussir dans l'espace public.^{[13][15][18]} L'ordre des sexes fonctionne ainsi comme un système de positions relationnelles dont l'inégalité et les contraintes doivent être distinguées.

C'est justement cette structure relationnelle qui rend les transformations futures si conflictuelles. Modifier la condition féminine ne consiste pas seulement à ajouter de nouveaux droits à un individu abstrait. Cela change la division du travail, la famille, le marché matrimonial, la parentalité, la représentation politique et les critères de réussite masculine. L'émancipation des femmes déstabilise nécessairement certaines attentes envers les hommes, même lorsque le mouvement féministe ne s'intéresse pas directement à eux. Les conflits du XXe et du XXIe siècle trouvent en partie leur origine

dans cette désynchronisation : les droits peuvent changer plus vite que les rôles, et les rôles d'un sexe plus vite que ceux de l'autre.

Mais avant ces conflits contemporains, une étape historique décisive doit être franchie : les revendications dispersées doivent devenir un mouvement capable de se nommer, de s'organiser et de durer. C'est l'objet du chapitre suivant. Condorcet, Olympe de Gouges, Mary Wollstonecraft, les militantes de Seneca Falls, Harriet Taylor Mill, John Stuart Mill, Hubertine Auclert et les premières organisations féministes ne vont pas inventer ex nihilo une opposition entre hommes et femmes. Ils vont prendre les contradictions de ce monde en transformation et les convertir en problème politique commun.

Le féminisme peut ainsi être compris comme un produit critique de la modernité elle-même. Il ne vient pas simplement détruire un ordre ancien depuis l'extérieur ; il utilise les principes nouveaux — égalité, individualité juridique, citoyenneté, mérite, instruction — pour demander pourquoi ils s'arrêtent devant la différence sexuelle. Cette origine explique à la fois sa puissance et ses tensions futures. Tant que la revendication porte sur une incapacité juridique explicite, le principe égalitaire offre une direction relativement claire. Lorsque l'égalité formelle progresse, il devient beaucoup plus difficile de déterminer quelles différences restantes relèvent encore d'une injustice, lesquelles découlent de choix, lesquelles sont liées à la biologie et lesquelles résultent d'autres structures sociales.

Le premier chapitre doit donc se terminer sur cette distinction. L'histoire montre sans ambiguïté des asymétries juridiques et politiques défavorables aux femmes dans les sociétés qui voient naître le féminisme. Elle montre aussi que ces sociétés ne

peuvent pas être correctement décrites comme un système où tous les hommes auraient possédé tout le pouvoir et toutes les femmes aucune ressource. Les femmes travaillent, gèrent, créent, négocient et participent à la vie sociale ; les hommes sont hiérarchisés entre eux et soumis à des obligations économiques et militaires spécifiques. La naissance du féminisme n'exige pas d'effacer cette complexité. Au contraire, elle devient plus intelligible lorsqu'on comprend précisément ce qui était asymétrique, à quel niveau, et pourquoi ces asymétries sont devenues contestables.

Le monde qui fait naître le féminisme n'est donc ni un passé de pure servitude féminine ni un âge harmonieux de complémentarité détruit par la modernité. C'est un ordre social où la complémentarité est souvent juridiquement hiérarchisée, où la protection peut accompagner la dépendance, où l'autorité peut accompagner l'obligation, où les femmes participent à l'économie tout en étant limitées dans certains droits, et où les hommes peuvent disposer de davantage de capacité politique tout en supportant des devoirs particuliers. Ce monde devient progressivement instable lorsque ses propres transformations rendent ses justifications moins convaincantes.

C'est cette instabilité qui ouvre l'espace du féminisme. Lorsque les femmes sont assez instruites pour contester les théories de leur incapacité, assez présentes dans l'économie pour rendre visible leur contribution, assez organisées pour relier leurs expériences, et suffisamment confrontées à un langage universel des droits pour mesurer ce qui leur est encore refusé, les anciennes différences cessent d'apparaître seulement comme des faits sociaux. Elles deviennent des questions politiques. À partir de là, la naissance d'un mouvement n'est

plus seulement possible : elle devient historiquement intelligible.

NOTES DOCUMENTAIRES

[1] Library of Congress, “Feminism in the Long 19th Century — French Women & Feminists in History” : <https://guides.loc.gov/feminism-french-women-history/19th-century>

[2] Sénat, « Loi n°65-570 du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux : quand la femme peut se passer de la permission de son mari » : <https://archives.senat.fr/en-2025-le-senat-fete-ses-150-ans/loi-n-65-570-du-13-juillet-1965-portant-reforme-des-regimes-matrimoniaux-quand-la-femme-peut-se-passer-de-la-permission-de-son-mari.html>

[3] Sénat, rapport 2026 sur l'institution matrimoniale : <https://www.senat.fr/rap/125-490/125-4901.pdf>

[4] Assemblée nationale, rapport d'information sur le divorce : <https://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1486.asp>

[5] UK Parliament, « Marriage: property and children » : <https://www.parliament.uk/about/living-heritage/transformingsociety/private-lives/relationships/overview/propertychildren/>

[6] Library of Congress, Law Library, « State Law Resources — American Women » : <https://guides.loc.gov/american-women-law/state-laws> ; « The legal status of women » (1897) : <https://www.loc.gov/item/14005852/>

[7] Sénat, « Loi du 21 décembre 1880 sur l'enseignement secondaire des jeunes filles » : <https://www.senat.fr/connaître-le-senat/lhistoire-du-senat/dossiers-dhistoire/les-lois-scolaires-de-jules-ferry/les-lois-scolaires-de-jules-ferry-la-loi-du-21-decembre-1880-sur-lenseignement-secondaire-des-jeunes-filles.html>

[8] Sénat, « Les lois scolaires de Jules Ferry » : <https://www.senat.fr/connaître-le-senat/lhistoire-du-senat/dossiers-dhistoire/les-lois-scolaires-de-jules-ferry/dossier-dhistoire-les-lois-scolaires-de-jules-ferry.html>

[9] Christine Piette, Les Parisiennes au travail au milieu du XIXe siècle, notice BnF : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb47718970f>

[10] Sylvie Schweitzer, Les femmes ont toujours travaillé, recension Persée : https://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_2002_num_78_1_3098_t1_0089_0000_5

[11] Joan W. Scott et Louise A. Tilly, « Women's Work and the Family in Nineteenth-Century Europe », *Comparative Studies in Society and History* : <https://www.cambridge.org/core/journals/comparative-studies-in-society-and-history/article/abs/womens-work-and-the-family-in-nineteenthcentury-europe/8797EA3119561312A593E7D5E4FB50C9>

[12] Amanda Vickery, « Golden age to separate spheres? », *Historical Journal* : <https://www.cambridge.org/core/journals/historical-journal/article/abs/golden-age->

to-separate-spheres-a-review-of-the-categories-and-chronology-of-english-womens-history/BAD618F258B35B87F7D198F8ED74B1A7

[13] Sara Horrell et Jane Humphries, « The Origins and Expansion of the Male Breadwinner Family », *International Review of Social History* : <https://www.cambridge.org/core/journals/international-review-of-social-history/article/origins-and-expansion-of-the-male-breadwinner-family-the-case-of-nineteenthcentury-britain/C5D42E9BA2C056B5BF2CD074A26A2D8A>

[14] UK Parliament, « Later factory legislation » et « Key dates » : <https://www.parliament.uk/about/living-heritage/transformingsociety/livinglearning/19thcentury/overview/laterfactoryleg/> ; <https://www.parliament.uk/about/living-heritage/transformingsociety/livinglearning/19thcentury/keydates/>

[15] Service historique de la Défense, guides sur la conscription : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/guides-aide-recherche/je-recherche-un-personnel-de-larmee-de-terre-depuis-la-revolution-dossiers> ; <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/en/node/32797>

[16] Sénat, « Femmes et Pouvoirs XIXe-XXe siècles » : https://www.senat.fr/colloques/colloque_femmes_pouvoir/colloque_femmes_pouvoir_5.html

[17] UK Parliament, « Later factory legislation » : <https://www.parliament.uk/about/living-heritage/transformingsociety/livinglearning/19thcentury/overview/laterfactoryleg/>

[18] Cambridge, « Gender identities », Charles Dickens in Context : <https://www.cambridge.org/core/books/abs/charles-dickens-in-context/gender-identities/8E77AF5B52AA956110AADA107E41C9EE>

[19] Library of Congress, “Feminism in the Long 19th Century” : <https://guides.loc.gov/feminism-french-women-history/19th-century>

[20] Assemblée nationale, « 1848 : la deuxième République met en place le suffrage universel masculin » et chronologie du vote des femmes : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel/la-republique-et-le-suffrage-universel/1848-la-deuxieme-republique-met-en-place-le-suffrage-universel-masculin> ; <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel/la-conquete-de-la-citoyennete-politique-des-femmes/chronologie-du-droit-de-vote-et-d-eligibilite-des-femmes> ; UK Parliament, Reform Act 1832 : <https://www.parliament.uk/about/living-heritage/evolutionofparliament/houseofcommons/reformacts/overview/reformact1832/>

[21] Irvine Loudon, *Death in Childbirth: An International Study of Maternal Care and Maternal Mortality 1800-1950*, Oxford University Press, 1992 : <https://academic.oup.com/book/8772> ; chapitre sur la mortalité maternelle britannique : <https://academic.oup.com/book/8772/chapter-abstract/154916825>

[22] Library of Congress, « Declaration of Sentiments », Seneca Falls Convention : <https://www.loc.gov/exhibitions/women-fight-for-the-vote/about-this-exhibition/>

seneca-falls-and-building-a-movement-1776-1890/seneca-falls-and-the-start-of-annual-conventions/declaration-of-sentiments/

[23] UK Parliament, « Petitions » :

<https://www.parliament.uk/about/living-heritage/transformingsociety/electionsvoting/womenvote/overview/petitions/> ; Assemblée nationale, « De la Révolution à la Troisième République » :

<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel/la-conquete-de-la-citoyennete-politique-des-femmes/de-la-revolution-a-la-troisieme-republique>

CHAPITRE 2 — NAISSANCE DU FÉMINISME : DROITS, CITOYENNETÉ, ÉDUCATION, SUFFRAGE

Le féminisme n'est pas né un matin, sous la plume d'une seule femme, avec un programme déjà constitué. Il serait tentant de choisir une date symbolique — 1791 avec Olympe de Gouges, 1792 avec Mary Wollstonecraft, 1848 avec la convention de Seneca Falls, ou encore les années 1880 lorsque le mot « féminisme » entre réellement dans le vocabulaire militant français — puis d'en faire l'origine d'un mouvement destiné à se développer jusqu'à nous. Une telle généalogie est commode, mais elle transforme rétrospectivement une histoire faite de ruptures, d'oublis, de reprises et de conflits en progression continue. Avant le féminisme comme mouvement organisé, il existe des femmes et des hommes qui contestent l'infériorité juridique ou intellectuelle assignée aux femmes ; avant que ces contestations forment un courant identifiable, elles apparaissent dans des débats sur l'éducation, la citoyenneté, la propriété, le mariage, la représentation politique ou la nature de la raison humaine. Le féminisme moderne émerge lorsque ces griefs cessent progressivement d'être des exceptions dispersées pour devenir des causes reliées, portées par des textes, des associations, des journaux, des conventions et des campagnes capables de durer.^{[1][2][3][5][12]}

Cette histoire commence donc moins par un mot que par une contradiction. Les philosophes des droits naturels, les Lumières et les révolutions politiques de la fin du XVIII^e siècle affirment que l'autorité légitime doit reposer sur des principes universels : liberté, égalité devant la loi, consentement des gouvernés,

capacité rationnelle des individus. Mais l'universalité proclamée est loin d'être appliquée à tous. Les catégories effectivement reconnues comme citoyens restent limitées par le sexe, la propriété, la race, la condition sociale ou le statut juridique. La question des femmes devient alors particulièrement embarrassante pour les théories universalistes : si les droits appartiennent aux êtres humains parce qu'ils sont capables de raison, sur quel fondement exclure les femmes de ces mêmes droits ? Cette tension ne produit pas immédiatement un mouvement féministe, mais elle fournit un langage dans lequel l'exclusion peut être dénoncée comme incohérente plutôt que simplement traditionnelle.^{[1][3]}

Condorcet formule cette contradiction avec une netteté remarquable dès 1790. Dans son texte Sur l'admission des femmes au droit de cité, il ne demande pas que les femmes soient protégées davantage en raison de leur différence ; il conteste le principe même de leur exclusion civique. Si les droits politiques reposent sur la sensibilité, la raison et la capacité morale, les femmes possèdent ces qualités autant que les hommes et doivent donc bénéficier des mêmes droits.^[1] L'argument est important parce qu'il ne part pas d'une théorie générale selon laquelle les hommes constitueraient une classe ayant consciemment organisé la domination d'une autre. Il part d'un principe d'universalité et montre que les institutions le violent. Cette logique caractérisera une partie durable du féminisme : prendre au sérieux les principes généraux d'une société et lui demander pourquoi ils cessent soudain de s'appliquer lorsqu'il s'agit des femmes.

Olympe de Gouges radicalise cette contradiction l'année suivante en retournant contre la Révolution son propre langage. Sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne de 1791

imite la structure de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen tout en rendant visible l'exclusion que l'universalisme révolutionnaire avait laissée intacte. Elle affirme explicitement l'égalité juridique et la citoyenneté des femmes et revendique leur participation à la vie politique.^[2] Le geste est devenu emblématique parce qu'il montre que la question féminine n'est pas extérieure au projet révolutionnaire : elle apparaît au cœur même de la promesse révolutionnaire lorsqu'on demande jusqu'où s'étend réellement le mot « universel ».

Il serait pourtant trompeur de faire d'Olympe de Gouges la fondatrice d'un féminisme déjà constitué. Le mot n'existe pas encore dans son sens politique moderne, les organisations qui porteront plus tard cette identité ne sont pas formées et les revendications des femmes pendant la Révolution ne se réduisent pas à son texte. Surtout, l'histoire n'avance pas ensuite de manière continue depuis 1791. Les périodes de mobilisation alternent avec des reculs, les problèmes changent et certaines revendications doivent être redécouvertes ou reformulées plusieurs décennies plus tard. La valeur de de Gouges tient moins au fait qu'elle aurait lancé une organisation qu'à ce qu'elle révèle : dès que l'égalité devient un principe public, l'exclusion des femmes doit désormais être justifiée, et cette justification devient contestable^{[2][12]}.

Mary Wollstonecraft intervient dans le même moment intellectuel mais déplace le centre de la critique. *A Vindication of the Rights of Woman*, publié en 1792, s'inscrit dans les débats révolutionnaires sur les droits, l'éducation et la vertu. Wollstonecraft s'attaque particulièrement à l'idée selon laquelle les femmes seraient naturellement destinées à une éducation principalement orientée vers l'agrément, la séduction, la dépendance et la domesticité. Son argument n'est pas que les

femmes doivent devenir semblables aux hommes en toute chose. Il est qu'on ne peut mesurer leurs capacités après les avoir formées précisément pour ne pas développer les mêmes capacités. Une différence observée dans les comportements peut être le produit d'une éducation différente plutôt que la preuve d'une nature inférieure.^[3]

Cette critique possède une portée plus profonde que la seule revendication scolaire. Si une société apprend aux femmes que leur sécurité dépend du mariage, que leur valeur dépend du regard masculin et que leur réussite consiste à plaire plutôt qu'à exercer leur raison, elle produit elle-même une partie des traits qu'elle présente ensuite comme féminins par nature. Wollstonecraft pense donc ensemble l'éducation, la dépendance économique, la vertu et la citoyenneté. Elle ne réclame pas seulement davantage de connaissances pour les filles ; elle conteste une organisation sociale qui fabrique des êtres dépendants puis interprète cette dépendance comme preuve qu'ils doivent rester subordonnés.^[3] On trouve déjà ici un mécanisme que les féminismes ultérieurs reformuleront de nombreuses manières : l'ordre social peut contribuer à produire les différences qu'il utilise ensuite pour se justifier.

Ces textes de la fin du XVIIIe siècle sont essentiels, mais ils ne suffisent pas encore à constituer le féminisme comme mouvement durable. Une idée devient un mouvement lorsqu'elle acquiert des relais collectifs, des institutions, des moyens de diffusion et une capacité de mobilisation. C'est au XIXe siècle que cette transformation devient particulièrement visible. L'industrialisation, l'urbanisation, l'extension progressive de la presse, la multiplication des associations, l'élargissement de l'éducation et les transformations du libéralisme politique créent de nouveaux espaces d'action. Les

femmes ne sont pas simplement bénéficiaires passives de ces changements : certaines écrivent, organisent, pétitionnent, créent des journaux, rejoignent des mouvements de réforme et font progressivement des droits des femmes une cause politique identifiable^{[4][14]}.

Il faut toutefois résister à la tentation de raconter cette évolution comme si toutes les femmes partageaient déjà les mêmes intérêts. Les premières mobilisations structurées proviennent souvent de milieux disposant d'un certain accès à l'éducation, au temps politique et aux réseaux de réforme. Les préoccupations d'une bourgeoise revendiquant une capacité juridique indépendante ne se confondent pas automatiquement avec celles d'une ouvrière, d'une paysanne, d'une femme réduite en esclavage ou d'une domestique. Cette limite n'annule pas la portée universaliste des revendications, mais elle rappelle que le sujet politique « les femmes » est lui-même une construction progressive. Le féminisme naissant prétend parler d'une injustice fondée sur le sexe, tout en découvrant peu à peu que la condition féminine varie fortement selon la classe, la race, le travail, la nation et le statut familial.^[4]

La convention de Seneca Falls, organisée dans l'État de New York en juillet 1848, marque à cet égard une étape majeure parce qu'elle transforme une série de griefs en programme public. Plus de trois cents personnes se réunissent lors de ce qui est généralement considéré comme la première convention américaine consacrée aux droits des femmes. La Declaration of Sentiments reprend délibérément la forme de la Déclaration d'indépendance et énumère des inégalités politiques, juridiques, économiques, éducatives et religieuses ; parmi les résolutions adoptées figure la revendication du droit de vote, alors particulièrement radicale.^[5] Comme chez Olympe de Gouges, la

stratégie consiste à retourner un texte fondateur contre les exclusions que ses principes universels n'ont pas abolies.

Seneca Falls n'est pas la naissance absolue du féminisme américain et ne représente pas toutes les femmes américaines. Mais l'événement importe parce qu'il rend visible un changement d'échelle : la contestation prend une forme collective, délibérative et explicitement politique. Harriet Taylor Mill le remarque presque immédiatement. Dans *The Enfranchisement of Women*, publié en 1851, elle insiste sur le fait qu'une agitation organisée est apparue aux États-Unis et qu'il ne s'agit plus seulement d'hommes plaidant en faveur des femmes : des femmes elles-mêmes organisent des réunions publiques et réclament l'égalité civile, politique et sociale.^[6] Ce passage du plaidoyer à l'auto-organisation constitue l'un des traits décisifs de la formation d'un mouvement.

L'histoire britannique suit une trajectoire différente, mais elle participe du même déplacement. Les revendications concernant la propriété, l'éducation et la citoyenneté se développent dans un environnement où le statut juridique de la femme mariée limite fortement son autonomie économique. Une femme mariée pouvait perdre le contrôle d'une grande partie de ses biens au profit de son mari ; les réformes de 1870 puis de 1882 élargissent progressivement son contrôle sur ses revenus et sa propriété.^[8] Ces changements montrent pourquoi il serait réducteur de résumer le féminisme naissant au seul suffrage. Voter est une revendication centrale parce que le vote donne accès à la production de la loi, mais la dépendance juridique se manifeste aussi dans le mariage, les biens, le travail, la garde des enfants et l'éducation.

John Stuart Mill donne en 1869 une formulation particulièrement cohérente de cette branche libérale du

féminisme avec *The Subjection of Women*. Il soutient que la subordination légale d'un sexe à l'autre est injuste et qu'elle doit être remplacée par un principe d'égalité complète devant les droits et les possibilités.^[7] La présence de Mill est importante pour une autre raison : l'histoire du féminisme n'est pas une histoire où les femmes produiraient une doctrine contre les hommes considérés collectivement comme adversaires. Des hommes soutiennent dès les premières périodes l'égalité civile et politique, tandis que des femmes peuvent s'y opposer ou préférer d'autres conceptions du rôle féminin. Les lignes de conflit traversent les sexes autant qu'elles les opposent.

L'environnement intellectuel de Mill lui-même rappelle cette réalité. Harriet Taylor Mill avait publié dès 1851 un texte explicitement consacré à l'émancipation des femmes et à l'organisation politique de leurs revendications.^[6] La relation intellectuelle entre Taylor et Mill a fait l'objet de nombreuses discussions, mais il serait absurde de raconter l'histoire comme si la pensée de l'égalité féminine devait nécessairement être attribuée soit à l'un, soit à l'autre. Leur interaction illustre plutôt un trait de nombreux mouvements politiques : les idées circulent dans des réseaux d'amitié, de couple, de publication, de militantisme et de controverse. Une histoire sérieuse du féminisme doit restituer ces réseaux sans convertir l'influence en propriété exclusive.

En France, la seconde moitié du XIX^e siècle montre également la transformation d'une constellation de revendications en mouvement de plus en plus identifiable. Les débats concernent l'éducation, le droit civil, le travail et les droits politiques. La loi Camille Sée de 1880 crée un enseignement secondaire public pour les jeunes filles, ce qui constitue un progrès institutionnel majeur ; mais les programmes restent différents de ceux des

garçons et sont encore explicitement pensés en fonction de la future condition familiale des élèves.^{[11][18]} Cette ambiguïté est caractéristique de nombreuses réformes du siècle : elles augmentent l'autonomie des femmes tout en continuant à définir cette autonomie à l'intérieur d'un rôle féminin distinct.

La question scolaire révèle pourquoi les premières féministes attachent tant d'importance à l'éducation. L'accès à l'instruction n'est pas seulement un bien en soi. Il conditionne la capacité à exercer une profession, à comprendre la loi, à participer à la vie publique, à publier, à administrer des biens et à se concevoir comme sujet autonome. Mais l'éducation peut elle-même être organisée de manière à reproduire une différence de destination sociale. Ouvrir une école de filles tout en leur proposant un cursus moins orienté vers les études supérieures ou certaines professions ne produit pas la même égalité qu'un accès identique aux filières. Le développement de l'instruction féminine crée ainsi simultanément une avancée et de nouvelles raisons de contester les limites de cette avancée.^[11]

C'est également en France que le vocabulaire se stabilise progressivement. L'histoire du mot « féminisme » est plus tardive que les idées qu'il finira par désigner. Karen Offen a montré que « féministe » est attesté en 1872 sous la plume d'Alexandre Dumas fils dans un usage péjoratif, avant qu'Hubertine Auclert ne se réapproprie le terme en 1882 et ne lui donne une valeur militante positive.^[12] Ce décalage est important. Qualifier Olympe de Gouges ou Wollstonecraft de « féministes » peut être historiquement pratique pour situer leur place dans une généalogie, mais il s'agit d'un usage rétrospectif. Elles ne participaient pas encore à un mouvement portant ce nom.

Hubertine Auclert incarne justement le passage vers un féminisme français plus explicitement politique et suffragiste. Elle défend le droit de vote, fonde et anime des organisations, dirige *La Citoyenne* et revendique le terme « féministe » pour désigner la lutte visant à transformer la condition des femmes.^[13] Son importance ne tient pas à une invention solitaire. Elle intervient dans un milieu où existent déjà des associations, des journalistes et des réformateurs comme Maria Deraismes ou Léon Richer. Mais elle pousse plus fortement le mouvement vers le suffrage et refuse l'idée selon laquelle les droits politiques devraient attendre l'obtention préalable d'autres réformes.^[14]

Ce conflit stratégique est révélateur. Une partie des réformateurs estime qu'il faut progresser graduellement : améliorer l'éducation, le droit familial, le travail ou la propriété, puis seulement poser la question du vote. Les suffragistes répondent que cette logique maintient les femmes dans une dépendance politique qui rend précisément les autres réformes plus difficiles. Pourquoi demander à un corps électoral exclusivement masculin de corriger indéfiniment les injustices envers les femmes alors que celles-ci pourraient participer elles-mêmes à la formation de la loi ? Le suffrage devient ainsi davantage qu'une revendication parmi d'autres : il apparaît comme un instrument permettant de transformer les règles sur lesquelles reposent les autres inégalités.^{[13][14]}

Cette logique se retrouve au Royaume-Uni, où la campagne pour le vote se structure progressivement autour de plusieurs organisations et stratégies. Il faut là encore éviter de réduire l'ensemble du mouvement aux suffragettes les plus spectaculaires. Les campagnes britanniques comprennent des décennies de pétitions, de lobbying, de réunions et de mobilisation avant l'adoption du Representation of the People

Act de 1918. Cette loi accorde le vote à de nombreuses femmes, mais pas sur les mêmes conditions que les hommes : les femmes doivent notamment avoir plus de trente ans et satisfaire certaines conditions de propriété, alors que l'accès masculin est beaucoup plus large à partir de vingt et un ans.^[9] L'égalité électorale n'est obtenue qu'en 1928.

Le cas britannique montre également pourquoi il faut se méfier d'un récit trop simple où une revendication produirait directement une réforme. Le vote féminin de 1918 résulte d'une histoire longue de mobilisation, mais aussi d'une réforme plus générale du suffrage rendue urgente par la Première Guerre mondiale, notamment parce que les règles de résidence menaçaient de priver du vote de nombreux soldats revenus du front.^[9] La contribution des femmes à l'effort de guerre compte dans le contexte politique, mais elle n'explique pas seule la réforme. Les mouvements féministes agissent dans des systèmes politiques qui évoluent pour plusieurs raisons à la fois.

Cette prudence causale est essentielle pour tout le livre. Dire que le féminisme a contribué à une conquête n'implique pas que cette conquête soit entièrement son œuvre. L'extension de l'éducation, les transformations économiques, les besoins de main-d'œuvre, la démocratisation politique, les guerres, les évolutions religieuses et les changements familiaux modifient eux aussi les possibilités offertes aux femmes. Les mouvements féministes transforment ces évolutions en revendications conscientes, accélèrent certaines réformes, construisent un langage de droits et rendent politiquement coûteux le maintien de certaines exclusions. Mais ils n'agissent jamais seuls sur une société immobile.

Aux États-Unis, la ratification du XIXe amendement en 1920 constitue de la même manière l'aboutissement d'une longue

campagne, non un événement isolé. Les militantes ont utilisé des stratégies différentes : campagnes État par État, pétitions, lobbying fédéral, manifestations et actions plus confrontationnelles.^[10] Le texte constitutionnel interdit que le droit de vote soit refusé en raison du sexe. Mais les National Archives rappellent que cette victoire juridique n'a pas garanti dans les faits l'accès au vote de toutes les femmes, car des dispositifs discriminatoires ont continué à exclure particulièrement des femmes noires et d'autres groupes de citoyens.^[10] L'histoire du féminisme et celle de la démocratisation ne peuvent donc pas être racontées uniquement à travers l'égalité formelle.

Cette limite éclaire rétrospectivement certaines caractéristiques des mouvements des droits des femmes du XIXe siècle. L'universalisme peut être sincère tout en restant partiel dans son application. Un mouvement peut défendre un principe qui contient des conséquences plus radicales que celles que ses propres membres sont prêts à accepter. Cela ne signifie pas que le principe soit faux ; cela signifie qu'il faut distinguer la portée logique d'une revendication de la composition sociale et des pratiques du mouvement qui la porte. Cette distinction deviendra capitale dans les féminismes ultérieurs lorsque des femmes issues de groupes différents contesteront la prétention d'un courant particulier à parler au nom de toutes.

La France se singularise par la lenteur de l'accès au suffrage féminin. Alors que les mobilisations suffragistes existent depuis le XIXe siècle et que plusieurs pays européens accordent le vote aux femmes plus tôt, l'ordonnance du 21 avril 1944 établit finalement que les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.^[17] Elles votent pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945, puis lors d'un scrutin national en octobre 1945.^[17] Cette date tardive

interdit de raconter l'histoire française comme une progression régulière produite naturellement par la République : la République française a longtemps maintenu l'exclusion politique des femmes tout en proclamant l'universalité de la citoyenneté.

Le retard du suffrage ne signifie pas que rien n'avait changé auparavant. Les droits civils ont eux aussi évolué par étapes. La loi française du 18 février 1938 supprime l'incapacité civile de la femme mariée, mais ne réalise pas encore une égalité complète à l'intérieur du mariage.^{[15][16]} En 1965 seulement, une réforme majeure des régimes matrimoniaux permet notamment à une femme mariée d'exercer une profession et d'ouvrir un compte bancaire sans autorisation de son mari ; d'autres transformations suivent encore.^[16] La chronologie est importante parce qu'elle montre que « l'émancipation des femmes » n'est pas un événement. Citoyenneté, propriété, travail, autorité familiale et autonomie économique évoluent selon des rythmes différents.

Cette pluralité des calendriers explique pourquoi le féminisme ne peut pas être défini uniquement comme la lutte pour le vote. Le suffragisme est l'un de ses grands courants historiques, mais l'égalité politique n'épuise pas le problème. Une femme peut voter tout en restant économiquement dépendante ; elle peut disposer de ses biens sans avoir le même accès à l'éducation ; elle peut être juridiquement capable tout en être orientée vers des professions limitées ; elle peut disposer de droits égaux dans le texte et rencontrer encore des normes ou pratiques différenciées. À mesure que les incapacités les plus explicites reculent, l'objet même du féminisme s'élargit : la question n'est plus seulement « quels droits la loi refuse-t-elle aux femmes ? », mais « quelles structures continuent à produire des positions

différentes malgré l'égalité juridique ? » C'est ce déplacement qui préparera les féminismes du XXe siècle étudiés au chapitre suivant.

Il serait pourtant anachronique d'attribuer dès l'origine aux militantes du XIXe siècle toutes les problématiques féministes contemporaines. Les premières campagnes ne disposent ni du même vocabulaire ni des mêmes concepts sur la sexualité, le travail domestique, l'intersection des rapports sociaux ou l'identité de genre. Certaines militantes justifient même les droits des femmes par leur rôle particulier de mères, d'éducatrices ou de gardiennes de la moralité, plutôt que par l'indifférence du sexe en matière de droits. Les mouvements de femmes contiennent dès cette époque une tension entre deux types d'arguments : les femmes doivent obtenir les mêmes droits parce qu'elles sont des individus humains égaux ; ou elles doivent acquérir davantage de pouvoir parce que leurs qualités et leurs fonctions spécifiques sont socialement précieuses. Cette tension entre égalité et différence traversera durablement le féminisme^[4].

La loi française sur l'enseignement secondaire des jeunes filles fournit une illustration presque parfaite de cette ambivalence. Ses promoteurs ouvrent aux filles un espace éducatif nouveau tout en justifiant cette ouverture, en partie, par leur future fonction de mères et d'éducatrices au sein de la famille.^[11] Une réforme peut ainsi améliorer objectivement les possibilités offertes aux femmes tout en restant fondée sur une conception différenciée des rôles. Le féminisme ne se développe donc pas seulement contre des adversaires refusant toute réforme ; il se développe aussi à l'intérieur de compromis qui accordent une liberté nouvelle tout en cherchant à en fixer les limites.

Ce point aide à comprendre pourquoi le mouvement ne devient jamais doctrinalement homogène. Certaines militantes se concentrent sur les droits juridiques ; d'autres sur l'éducation ; certaines placent le suffrage au premier rang ; d'autres considèrent les conditions de travail, la pauvreté ou la famille comme plus urgentes. Les stratégies varient également : persuasion, presse, pétitions, associations, lobbying parlementaire, désobéissance civile ou actions spectaculaires. Ce que nous appelons aujourd'hui « première vague » rassemble donc a posteriori des campagnes qui ne formaient pas nécessairement une seule organisation, ne partageaient pas toutes les mêmes priorités et n'évoluaient pas au même rythme selon les pays.^[4]

La métaphore des vagues reste utile si on la traite comme un repère et non comme une loi historique. Elle permet de distinguer grossièrement une période où les revendications de droits civils et politiques occupent une place centrale d'une période ultérieure où les féministes s'attaquent beaucoup plus explicitement à la sexualité, au travail domestique, aux normes culturelles et aux rapports de pouvoir dans la vie privée. Mais elle peut donner l'illusion que le mouvement disparaît entre deux vagues, ou qu'une génération de féministes remplace proprement la précédente. En réalité, les continuités sont nombreuses, les problèmes se chevauchent et certains conflits considérés comme récents ont des racines beaucoup plus anciennes.^[4]

Il faut également corriger une représentation trop simple de la relation entre féminisme et modernité. Le féminisme est souvent présenté comme la conséquence presque automatique de la modernisation : plus d'éducation, plus de travail salarié, plus de démocratie entraîneraient nécessairement davantage

d'égalité entre les sexes. Cette vision sous-estime le rôle de la mobilisation. Les transformations économiques peuvent créer de nouvelles possibilités tout en maintenant des hiérarchies ; l'extension de l'école peut continuer à séparer les cursus ; le travail salarié peut donner un revenu sans supprimer la dépendance familiale ; un régime représentatif peut élargir le corps électoral tout en maintenant l'exclusion des femmes. Le féminisme se développe précisément dans l'écart entre des transformations générales et leur application inégale^{[4][14]}.

Inversement, il serait exagéré de présenter le féminisme comme la cause unique de toutes les améliorations de la condition féminine. Certaines réformes sont portées par des gouvernements, des libéraux, des républicains, des socialistes, des philanthropes ou des réformateurs qui ne se définissent pas comme féministes ; certaines répondent à des transformations économiques ou démographiques ; d'autres résultent d'alliances où les militantes féministes ne constituent qu'une partie des acteurs. Le rapport entre mouvement et changement social doit donc être démontré plutôt que supposé. Cette règle sera particulièrement importante lorsque nous étudierons les transformations du XXe siècle : attribuer automatiquement au féminisme tout changement concernant les femmes reviendrait à transformer une histoire politique en mythologie^{[4][14]}.

Ce que le féminisme apporte cependant de spécifique est la capacité à relier des problèmes que les institutions traitaient séparément. L'éducation des filles, le contrôle des biens, le statut matrimonial, l'accès aux professions et le vote peuvent sembler appartenir à des domaines différents. Les militantes montrent progressivement qu'ils participent d'un même problème d'autonomie. Une personne privée d'éducation a moins de possibilités professionnelles ; une personne dépendante

économiquement dispose de moins de pouvoir dans le mariage ; une personne exclue du vote ne participe pas directement à l'élaboration des règles qui organisent sa dépendance. Le mouvement féministe devient donc plus qu'une collection de revendications lorsqu'il établit ces relations et transforme des difficultés privées en questions politiques.

Cette opération n'implique pas encore la formule, devenue célèbre au XXe siècle, selon laquelle « le privé est politique », mais elle en prépare le terrain. Dès que le mariage, l'éducation ou la propriété sont analysés comme des institutions réglées par la loi et non comme de simples affaires personnelles, la frontière entre vie privée et ordre politique devient moins évidente. Le féminisme naissant conteste ainsi une conception de la citoyenneté dans laquelle l'homme apparaît comme individu politique autonome tandis que la femme est principalement pensée à travers sa position familiale.

Il faut toutefois conserver une autre distinction. Dire que la loi organise la famille ne signifie pas que chaque mariage historique soit correctement décrit comme une relation uniforme entre un homme tout-puissant et une femme sans aucune capacité d'action. Les situations réelles varient selon le patrimoine, le métier, la classe, les coutumes locales, les relations affectives et les individus. Les règles juridiques définissent des pouvoirs et des dépendances possibles ; elles ne racontent pas à elles seules toute la vie des couples. Le féminisme juridique du XIXe siècle est néanmoins fondé à les contester parce qu'une liberté qui dépend de la bonne volonté privée du conjoint n'est pas équivalente à un droit reconnu.

Cette remarque vaut aussi pour les hommes. Les sociétés qui restreignent les droits des femmes imposent souvent aux hommes des obligations spécifiques de soutien économique, de

service militaire, de représentation familiale ou de responsabilité publique. L'existence de ces obligations ne réfute pas les incapacités féminines. Elle rappelle simplement que l'ancien ordre des sexes n'est pas une distribution unidimensionnelle dans laquelle tout homme reçoit uniquement des avantages et toute femme uniquement des coûts. Le féminisme naissant choisit légitimement comme objet les restrictions imposées aux femmes ; notre livre devra, lui, conserver en parallèle la capacité d'analyser les obligations masculines sans les utiliser comme argument d'annulation.

Cette distinction permet de comprendre le caractère historiquement asymétrique du féminisme et du masculinisme. Le féminisme se constitue au XIX^e siècle dans des sociétés où les femmes sont explicitement privées de plusieurs droits civils ou politiques reconnus aux hommes. Le masculinisme contemporain, lui, se développera beaucoup plus tard dans un contexte où l'égalité juridique entre les sexes est devenue une norme générale, même si les rôles, les pratiques et les résultats restent différenciés. Les deux mouvements peuvent donc être comparés dans un même livre sans être présentés comme deux réponses simultanées et équivalentes à une même situation historique^{[8][9][10][15][17]}.

La conquête du suffrage illustre cette asymétrie de manière particulièrement nette. Lorsqu'une femme française réclame le vote avant 1944, sa revendication vise une exclusion juridique explicite fondée sur son sexe.^[17] Lorsqu'un mouvement masculin contemporain dénonce, par exemple, une différence de réussite scolaire ou de mortalité, il part généralement d'un résultat différencié dans un système qui ne prive pas formellement les hommes du droit à l'éducation ou à la santé. Cela ne rend pas le problème masculin imaginaire ; cela signifie que le mécanisme

à expliquer n'est pas de même nature. L'histoire du féminisme nous apprend ainsi une règle méthodologique que nous appliquerons plus tard au masculinisme : une inégalité juridique explicite, une différence statistique et une norme culturelle ne doivent jamais être traitées comme des phénomènes identiques.

La naissance du féminisme révèle également le pouvoir politique de la nomination. Tant qu'une série de restrictions apparaît comme une collection de traditions indépendantes, chacune peut être défendue séparément. Lorsqu'elles sont regroupées sous l'idée que les femmes forment une catégorie durablement désavantagée dans plusieurs institutions, elles deviennent les symptômes d'un problème plus général. Le mot « féminisme », lorsqu'il est revendiqué à la fin du XIXe siècle, permet précisément de nommer cette cause et de construire une identité collective autour d'elle.^{[12][13]} Mais cette identité produit immédiatement un risque : celui de transformer la catégorie politique nécessaire à la mobilisation en description exhaustive de toutes les femmes.

Cette tension entre catégorie politique et diversité réelle accompagnera toute l'histoire du mouvement. Pour obtenir un droit refusé aux femmes en tant que femmes, il faut être capable de parler au nom des femmes comme catégorie. Mais plus le mouvement se développe, plus il devient évident que toutes les femmes ne vivent pas la même situation et ne souhaitent pas nécessairement la même réforme. Ce problème n'est pas une objection extérieure inventée contre le féminisme contemporain ; il découle de la structure même d'un mouvement qui doit simultanément affirmer un intérêt commun et reconnaître la diversité de celles qu'il prétend représenter.

Le premier féminisme organisé obtient ainsi des succès considérables tout en préparant les controverses futures. Il contribue à rendre politiquement illégitimes des incapacités autrefois tenues pour naturelles ; il construit des organisations durables ; il impose la question du suffrage ; il transforme l'éducation et le droit civil en enjeux d'égalité ; il montre que des rôles sociaux attribués au sexe peuvent être discutés et réformés. Mais il ne produit pas une théorie définitive de l'émancipation. Certaines de ses militantes défendent l'égalité des individus, d'autres valorisent une spécificité féminine ; certaines veulent transformer le mariage, d'autres surtout protéger les femmes à l'intérieur de celui-ci ; certaines placent le vote au sommet de la stratégie, d'autres y voient une étape parmi plusieurs^{[8][9][10][11][14][17]}.

C'est précisément pourquoi l'histoire du féminisme ne doit pas être écrite comme la découverte progressive d'une vérité unique. Elle est l'histoire d'une question qui s'élargit. D'abord : pourquoi les principes de liberté et d'égalité excluent-ils les femmes ? Ensuite : pourquoi l'égalité juridique ne suffit-elle pas à produire les mêmes possibilités ? Puis : quelles institutions, normes, rapports économiques ou représentations continuent de différencier les sexes ? À chaque étape, de nouvelles réponses apparaissent et les anciennes deviennent elles-mêmes objet de critique. Le féminisme se pluralise parce que ses succès déplacent le problème autant qu'ils le résolvent.

À la veille de cette pluralisation, l'acquis fondamental du premier cycle est toutefois clair. Une femme n'est plus politiquement pensable seulement comme fille, épouse ou mère placée sous l'autorité ou la représentation d'un homme. Elle devient, progressivement et incomplètement, un sujet de droit autonome. L'accès à l'éducation, au patrimoine, à la profession

et au vote n'est pas partout simultané et demeure longtemps imparfait, mais le principe d'une personnalité civile et politique propre s'impose. Cette transformation ne supprime ni les différences sexuelles ni les rôles familiaux ; elle change leur statut. Ils ne peuvent plus être automatiquement invoqués pour justifier une incapacité juridique générale.

Cette évolution éclaire aussi ce que le féminisme est à ce stade de son histoire : moins une doctrine unifiée qu'un mouvement d'émancipation construit autour d'une question récurrente — pourquoi le sexe devrait-il déterminer les droits, les possibilités et la capacité de participer aux institutions communes ? La force de cette question vient de sa simplicité. Sa difficulté apparaît dès qu'on veut décider quelles différences sont réellement produites par une discrimination, lesquelles résultent d'autres structures sociales, lesquelles sont liées à des différences biologiques et lesquelles sont choisies librement. Le premier féminisme peut parfois laisser ces questions ouvertes parce qu'il combat des exclusions juridiques relativement visibles. Les générations suivantes devront les affronter beaucoup plus directement.

Le chapitre suivant commencera précisément à ce point de bascule. Lorsque le droit affirme de plus en plus l'égalité formelle, les féminismes ne disparaissent pas ; ils se divisent sur ce qu'il faut désormais transformer. Certaines approches considéreront que l'objectif reste l'égalité d'accès aux institutions existantes. D'autres soutiendront que ces institutions elles-mêmes ont été historiquement construites autour d'expériences masculines et doivent être transformées. Certaines feront du travail et de l'économie le cœur du problème ; d'autres de la sexualité, du corps, de la reproduction, de la violence ou du langage. Les désaccords ne seront plus seulement des conflits entre féministes et adversaires du

féminisme : ils deviendront des conflits internes sur ce que signifie exactement libérer les femmes.

L'histoire qui vient d'être retracée permet donc déjà d'écarter deux caricatures opposées. La première affirme que le féminisme aurait été dès l'origine une idéologie de guerre contre les hommes. Les sources montrent au contraire un mouvement initialement structuré autour de l'éducation, de la citoyenneté, de la propriété, de la capacité civile et du suffrage, soutenu également par des hommes comme Condorcet ou Mill.^[1]

^[7] La seconde caricature en fait un mouvement parfaitement homogène, toujours du côté du progrès et dont les positions successives découleraient mécaniquement d'un même principe. L'histoire réelle montre au contraire des stratégies concurrentes, des arguments parfois contradictoires, des limites sociales et des transformations profondes de l'objet même de la lutte.^{[4][14]}

Il serait enfin erroné de conclure que l'égalité juridique obtenue rend rétrospectivement ces combats évidents. Les institutions combattues étaient souvent défendues comme naturelles, protectrices, nécessaires à la famille ou simplement conformes à l'ordre normal des choses. Les personnes qui réclamaient l'égalité politique ou civile apparaissaient fréquemment comme radicales précisément parce qu'elles mettaient en cause ce qui semblait aller de soi. Le féminisme naissant ne s'est donc pas contenté de demander de nouveaux droits ; il a transformé la manière dont une société pouvait légitimement justifier une différence entre les sexes. À partir du moment où les femmes sont reconnues comme sujets de droit, la charge de la preuve change : ce n'est plus l'égalité qui doit constamment se justifier, mais la restriction^{[8][9][10][15][17]}.

Ce renversement constitue probablement l'héritage le plus durable de cette première histoire. Il ne dit pas que toutes les différences entre femmes et hommes sont injustes, ni que toute répartition différente est nécessairement une domination. Il établit que le sexe, à lui seul, ne suffit plus comme justification d'une incapacité civique générale. Ce principe paraît aujourd'hui presque banal dans les démocraties occidentales ; il ne l'était pas lorsque Condorcet, de Gouges, Wollstonecraft, Taylor Mill, Mill, Auclert et des milliers de militantes et militants ont commencé à en tirer les conséquences politiques.^{[1][2][3][6][7][13]}

Le féminisme naît donc plusieurs fois. Il naît intellectuellement lorsque l'universalisme est appliqué aux femmes contre les institutions qui les excluent. Il naît socialement lorsque des femmes acquièrent les moyens matériels et culturels d'organiser durablement leurs revendications. Il naît politiquement lorsque ces revendications deviennent des campagnes, des associations et des conventions. Il naît enfin comme identité lorsque le mot lui-même est revendiqué pour rassembler des causes auparavant dispersées.^{[5][12][13]} Aucun de ces moments ne suffit seul, mais ensemble ils transforment une série de protestations en mouvement historique.

Cette naissance multiple explique pourquoi le féminisme pourra ensuite prendre des directions si différentes. Le mouvement contient dès l'origine plusieurs logiques : universalisme des droits, critique de l'éducation, autonomie économique, citoyenneté politique, réforme familiale, parfois valorisation d'une contribution spécifiquement féminine. Lorsque les grandes incapacités juridiques commenceront à reculer, ces logiques pourront diverger au lieu de simplement s'additionner. C'est à partir de cette divergence que l'on pourra véritablement parler non plus seulement du féminisme, mais des féminismes.

NOTES DOCUMENTAIRES

[1] Nicolas de Condorcet, « Sur l'admission des femmes au droit de cité », Journal de la Société de 1789, n° V, 3 juillet 1790. Texte numérisé :

<https://www.gutenberg.org/cache/epub/79017/pg79017-images.html> ; édition numérique :

https://classiques.uqam.ca/classiques/condorcet/admission_femmes_droit_de_cite/admission_femmes_droit_de_cite_texte.html

[2] Olympe de Gouges, Les droits de la femme / Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Paris, 1791. Notice de l'édition ancienne :

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36057180p> ; présentation BnF/Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/selections/fr/html/droit-economie/personnalites-feministes>

[3] Mary Wollstonecraft, A Vindication of the Rights of Woman, 1792. Texte intégral :

<https://www.gutenberg.org/ebooks/3420> ; Stanford Encyclopedia of Philosophy :

<https://plato.stanford.edu/entries/wollstonecraft/>

[4] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Feminist Political Philosophy » :

<https://plato.stanford.edu/entries/feminism-political/>

[5] Library of Congress, « Declaration of Sentiments », Seneca Falls Convention,

1848 : <https://www.loc.gov/exhibitions/women-fight-for-the-vote/about-this-exhibition/seneca-falls-and-building-a-movement-1776-1890/seneca-falls-and-the-start-of-annual-conventions/declaration-of-sentiments/> ; fac-similé :

<https://www.loc.gov/resource/rbcmil.scrp4006801/?st=brief>

[6] Harriet Taylor Mill, « The Enfranchisement of Women », Westminster and Foreign Quarterly Review, juillet 1851. Project Gutenberg :

<https://www.gutenberg.org/ebooks/73404>

[7] John Stuart Mill, The Subjection of Women, 1869. Project Gutenberg :

<https://www.gutenberg.org/files/27083/27083-h/27083-h.htm>

[8] UK Parliament, « Marriage: property and children » :

<https://www.parliament.uk/about/living-heritage/transformingsociety/private-lives/relationships/overview/propertychildren/>

[9] UK Parliament, « Representation of the People Act 1918 » et « Women get the vote » : <https://www.parliament.uk/about/living-heritage/transformingsociety/parliament-and-the-first-world-war/legislation-and-acts-of-war/acts-of-war---representation-of-the-people-act-1918-/> ;

<https://www.parliament.uk/about/living-heritage/transformingsociety/electionsvoting/womenvote/overview/thevote/>

[10] National Archives, 19th Amendment et dossier Women's Suffrage :

<https://www.archives.gov/milestone-documents/19th-amendment> ;

<https://www.archives.gov/women/suffrage>

[11] Sénat, « Loi du 21 décembre 1880 sur l'enseignement secondaire des jeunes filles » :

<https://www.senat.fr/connaître-le-senat/lhistoire-du-senat/dossiers-dhistoire/les-lois-scolaires-de-jules-ferry/les-lois-scolaires-de-jules-ferry-la-loi-du-21->

decembre-1880-sur-l'enseignement-secondaire-des-jeunes-filles.html ; BnF, « L'École des filles » : <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/lecole-des-filles>

[12] Karen Offen, « Sur l'origine des mots “féminisme” et “féministe” », Revue d'histoire moderne & contemporaine, 1987 : https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1987_num_34_3_1421

[13] Centre Hubertine Auclert, « Qui est Hubertine Auclert ? » : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/qui-est-hubertine-auclert> ; fonds BnF/CCFr : <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/16871/004b1457064>

[14] Christine Bard, « Le féminisme sous la Troisième République : 1870-1914 », Matériaux pour l'histoire de notre temps, 1985 : https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_1985_num_1_1_403977

[15] Légifrance, Loi du 18 février 1938 relative à la capacité de la femme mariée : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000500831> ; ancien article 215 : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000020558891/1942-09-22

[16] Assemblée nationale, rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, chronologie des droits : <https://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r1663.asp>

[17] Assemblée nationale, « L'accession des femmes au droit de vote » : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/histoire-et-patrimoine/deuxieme-guerre-mondiale/l-accession-des-femmes-au-droit-de-vote> ; chronologie : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel/la-conquete-de-la-citoyennete-politique-des-femmes/chronologie-du-droit-de-vote-et-d-eligibilite-des-femmes>

[18] Sénat, « Les lois scolaires de Jules Ferry » : <https://www.senat.fr/connaitre-le-senat/lhistoire-du-senat/dossiers-dhistoire/les-lois-scolaires-de-jules-ferry/dossier-dhistoire-les-lois-scolaires-de-jules-ferry.html> ; BnF, « L'École des filles » : <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/lecole-des-filles>

CHAPITRE 3 — DES FÉMINISMES : ÉMANCIPATION, LIBÉRATION ET DIVERGENCES

Le féminisme devient véritablement pluriel lorsque ses premières victoires rendent son propre objet plus difficile à définir. Tant que l'enjeu principal consiste à supprimer une incapacité juridique explicite — ne pas pouvoir voter, disposer de certains biens, étudier dans les mêmes filières ou exercer certaines professions — la revendication peut prendre une forme relativement simple : appliquer aux femmes des droits déjà reconnus comme légitimes pour les hommes. Mais que devient le féminisme lorsque l'égalité devant la loi progresse et que les différences entre les sexes persistent malgré tout ? Faut-il alors conclure que l'émancipation est presque accomplie et qu'il reste principalement à faire respecter l'égalité des chances ? Ou faut-il considérer que les institutions elles-mêmes ont été construites autour de normes masculines et que leur ouverture aux femmes ne suffit pas ? La famille est-elle un espace à démocratiser ou une institution structurellement oppressive ? La féminité est-elle une identité à libérer, une différence à valoriser, une classe sociale à abolir, une construction à déconstruire ou une expérience qu'aucune de ces catégories ne suffit à décrire ? À partir du milieu du XXe siècle, le féminisme ne cesse plus de se diviser sur ces questions.

Cette pluralisation ne signifie pas que le mouvement se serait fragmenté après une période originelle d'unité. Le chapitre précédent a déjà montré que les premières féministes différaient sur l'égalité, la différence, le suffrage, la famille ou la stratégie. Mais, après la Seconde Guerre mondiale, les

divergences changent d'échelle. Les transformations juridiques et économiques déplacent l'attention vers des phénomènes moins immédiatement visibles que l'interdiction formelle. La vie privée, la sexualité, la maternité, le travail domestique, les représentations culturelles, les normes corporelles et les rapports de pouvoir dans les relations deviennent des objets politiques. Le féminisme ne cherche plus seulement à répondre à la question : « quels droits sont refusés aux femmes ? » Il demande aussi : « qu'est-ce qui produit socialement la position des femmes, et qu'est-ce qu'il faudrait transformer pour qu'elles soient réellement libres ? »

Le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir, publié en 1949, occupe une place majeure dans ce déplacement. L'importance de Beauvoir ne tient pas seulement à une formule célèbre sur le fait de « devenir » femme. Son projet consiste à examiner comment un être humain sexué est placé dans une situation historique et sociale où le masculin tend à apparaître comme le neutre, l'universel ou l'essentiel, tandis que le féminin est constitué comme l'« Autre ».^[1] Elle refuse l'idée selon laquelle la biologie suffirait à déterminer un destin social, mais elle ne nie pas pour autant l'existence du corps sexué. Ce qui l'intéresse est la manière dont le corps, la reproduction, l'éducation, les mythes et les institutions se combinent pour produire une expérience de la féminité qui apparaît ensuite comme naturelle.

Cette position est déjà plus difficile à classer qu'on pourrait le croire. Beauvoir revendique l'égalité et la liberté, mais elle ne soutient pas qu'il suffirait d'ignorer la différence sexuelle. Elle refuse plutôt que cette différence soit utilisée pour justifier une subordination. La question n'est donc pas de savoir si les femmes et les hommes sont identiques, mais pourquoi certaines différences deviennent des destins sociaux qui limitent

d'avantage les possibilités d'un sexe que de l'autre.^[1] Cette distinction restera centrale dans toutes les controverses féministes ultérieures : l'égalité exige-t-elle de neutraliser politiquement le sexe, ou de reconnaître les effets spécifiques de la différence sexuelle ?

Aux États-Unis, *The Feminine Mystique* de Betty Friedan, publié en 1963, contribue à relancer une mobilisation féministe de masse en donnant une expression publique au malaise de nombreuses femmes blanches et diplômées enfermées dans l'idéal de la ménagère de banlieue.^[2] Le livre attaque une contradiction devenue particulièrement visible après la guerre : des femmes auxquelles on a donné une éducation et présenté l'autonomie comme valeur peuvent être renvoyées vers un modèle de réussite où l'épanouissement est censé découler presque entièrement du mariage, de la maternité et de la consommation domestique.

Le succès de Friedan est considérable parce qu'il transforme une insatisfaction vécue comme échec personnel en problème collectif. Mais précisément pour cette raison, ses limites deviennent vite évidentes. L'expérience de la femme blanche, mariée, relativement aisée et éloignée du marché du travail ne décrit ni les femmes pauvres, ni les femmes noires, ni les immigrées, ni toutes celles qui ont toujours dû travailler contre rémunération. Ce qui apparaît comme enfermement dans l'inactivité pour certaines peut être un privilège matériel inaccessible à d'autres. Friedan contribue donc puissamment au renouveau féministe tout en illustrant un problème que les féminismes noirs et socialistes feront ensuite exploser : qui est la « femme » dont le féminisme décrit l'expérience ?

Une première réponse à ces tensions reste fidèle à la logique historique de l'égalité des droits. Le féminisme libéral considère

que les femmes doivent disposer de la même autonomie individuelle et politique que les hommes et que l'État peut être un instrument majeur de cette égalisation.^[3] Il cherche donc à supprimer les discriminations, ouvrir l'éducation et les professions, garantir l'égalité dans l'emploi, améliorer la représentation politique et protéger les choix individuels. Dans cette perspective, l'injustice vient principalement du fait que des institutions qui se prétendent universelles traitent encore les individus différemment selon leur sexe ou laissent subsister des conditions qui empêchent les femmes d'exercer effectivement leur liberté.

Le féminisme libéral a l'avantage d'énoncer des objectifs politiquement identifiables. Une discrimination dans l'embauche, une règle différente selon le sexe ou une exclusion professionnelle peuvent être contestées et corrigées. Mais il devient plus vulnérable lorsqu'une différence sociale persiste sans interdiction explicite. Si femmes et hommes ont juridiquement le même droit à une carrière mais n'occupent pas les mêmes positions, faut-il chercher une discrimination cachée, modifier l'organisation du travail, transformer la famille, changer les normes culturelles, ou accepter qu'une partie de la différence résulte de préférences ? La réponse libérale varie selon les auteurs, mais c'est précisément ce type de difficulté qui pousse d'autres féministes à considérer que l'égalité formelle ne va pas assez loin.^{[3][4]}

Le féminisme radical des années 1960 et 1970 porte cette critique beaucoup plus loin. Son point de départ est que le pouvoir masculin ne se situe pas seulement dans le droit ou le marché du travail. Il traverse la sexualité, le couple, le corps, la famille, la culture et les pratiques les plus ordinaires. La formule « le personnel est politique », associée au texte de Carol

Hanisch écrit en 1969 et publié en 1970, condense cette transformation.^[5] Hanisch répond alors à l'accusation selon laquelle les groupes où des femmes discutent de leur mariage, de leur sexualité, de leurs frustrations ou de leur vie quotidienne feraient de la « thérapie » plutôt que de la politique. Son argument est presque inverse : si des difficultés apparemment personnelles se répètent chez un grand nombre de femmes, elles peuvent révéler des conditions sociales partagées et ne doivent pas être réduites à des insuffisances psychologiques individuelles.^{[5][19]}

Cette idée change profondément le périmètre du féminisme. Le partage du ménage, la contraception, la sexualité, la peur, la beauté, le plaisir, la maternité ou la violence conjugale cessent d'être considérés uniquement comme affaires privées. Cela ne signifie pas que toute expérience intime devienne automatiquement un problème politique, mais que la frontière entre privé et politique n'est plus tenue pour évidente. Le foyer peut être une institution où s'exercent des rapports de dépendance ; la sexualité peut contenir des normes de pouvoir ; les préférences elles-mêmes peuvent avoir une histoire sociale.

Kate Millett donne à cette extension un langage particulièrement influent dans *Sexual Politics* en 1970. Elle analyse la sexualité et la représentation littéraire comme des lieux où se reproduisent des rapports de pouvoir entre hommes et femmes.^[6] Le terme « politique » ne renvoie donc plus seulement au gouvernement ou aux élections : il désigne aussi la manière dont un groupe peut imposer ses normes, ses valeurs et ses intérêts dans des relations considérées comme naturelles ou privées. Avec cette extension, le patriarcat devient pour une partie du féminisme radical un système général de domination

masculine qui ne disparaît pas simplement avec l'égalité juridique.

L'intérêt de cette approche est évident. Elle rend visibles des réalités qu'un féminisme exclusivement juridique peut manquer. Une femme peut avoir le droit formel de quitter un conjoint tout en être économiquement dépendante, craindre la violence ou subir une pression sociale considérable. Elle peut avoir le droit au travail tout en assumant la majeure partie du travail domestique. Elle peut être juridiquement libre sexuellement et néanmoins évoluer dans un univers de normes qui distribuent différemment réputation, initiative ou vulnérabilité selon le sexe. Le féminisme radical affirme donc que le droit n'est qu'une couche d'un ordre plus profond.

Mais cette puissance explicative crée aussi son risque principal. Plus le patriarcat devient une catégorie globale, plus il peut absorber des phénomènes très différents sous une même explication. Les conflits de couple, les normes sexuelles, la reproduction, la violence, la littérature, le travail et la psychologie peuvent alors être interprétés comme manifestations d'une seule domination masculine. Une telle théorie peut révéler des continuités, mais elle risque également de minimiser les variations historiques, les différences entre femmes, les conflits entre hommes et les mécanismes qui ne relèvent pas directement d'un intérêt collectif masculin. Le problème que nous avons rencontré avec l'usage totalisant de « domination masculine » réapparaît ici sous une autre forme : une théorie devient moins informative lorsqu'elle explique tout avant l'enquête.

Shulamith Firestone pousse précisément la logique radicale jusqu'à l'un de ses points extrêmes. Dans *The Dialectic of Sex*, également publié en 1970, elle transpose au sexe une analyse de

type révolutionnaire et fait de l'asymétrie reproductive une source profonde de la division entre classes sexuelles.^[7] Puisque les femmes seules portent les grossesses et que la reproduction biologique les place historiquement dans une situation particulière de dépendance, l'émancipation exigerait selon elle une transformation beaucoup plus radicale que l'égalité juridique ou salariale, allant jusqu'à une remise en cause technologique et sociale du système reproductif.^[7]

Firestone est importante non parce que son programme représenterait « le féminisme », mais parce qu'elle révèle jusqu'où peut aller une pensée qui considère que la racine de l'oppression se trouve dans l'organisation sexuelle et reproductive elle-même. Là où le féminisme libéral demande l'égalité dans les institutions, Firestone demande si ces institutions ne reposent pas sur une division plus fondamentale qu'il faudrait abolir. Cette différence n'est pas un désaccord de degré. Ce sont deux conceptions différentes de l'émancipation : intégrer également les femmes et les hommes dans un ordre commun, ou transformer l'ordre qui produit ces catégories et leurs fonctions.

D'autres féministes partent d'un diagnostic encore différent : l'exploitation matérielle. Les féminismes marxistes, socialistes et matérialistes partagent une attention forte au travail, aux ressources, à la propriété et aux conditions concrètes de la reproduction sociale, même s'ils ne forment pas une doctrine unique.^[4] Leur objection aux analyses purement juridiques ou culturelles est simple : une personne peut disposer de droits égaux et rester dépendante parce que son travail est non payé, sous-payé ou organisé au bénéfice d'autrui. La famille, dans cette perspective, n'est pas seulement un espace affectif ou

symbolique ; elle est aussi une unité où du travail est produit, approprié et distribué.

Christine Delphy occupe une place majeure dans le féminisme matérialiste français. Dans ses analyses du « mode de production domestique », elle cherche à penser le travail effectué par les femmes dans la famille comme un rapport matériel d'exploitation, et non comme une simple conséquence d'attitudes sexistes ou d'une culture patriarcale.^[8] Cette approche rompt avec un marxisme qui expliquerait presque entièrement l'oppression des femmes par le capitalisme : la famille peut constituer elle-même un lieu spécifique d'appropriation du travail féminin.

Le déplacement est important. Pour Delphy, la question n'est plus seulement : « pourquoi les femmes sont-elles moins bien placées dans le marché du travail ? », mais aussi : « que produit-on dans le foyer, qui travaille, qui bénéficie de ce travail, et pourquoi une partie de cette production est-elle considérée comme naturelle plutôt que comme travail ? »^[8] Le ménage, la cuisine, le soin, l'aide à l'activité professionnelle du conjoint ou l'éducation des enfants deviennent des questions économiques autant que morales.

Cette lecture matérialiste possède cependant elle aussi ses difficultés. Si le travail domestique est interprété principalement comme exploitation d'une classe de femmes par une classe d'hommes, comment rendre compte des ménages où les tâches sont distribuées différemment, des couples de même sexe, des femmes économiquement dominantes, des services domestiques achetés à d'autres femmes ou des transformations historiques du partage du travail ? Les théories matérialistes ont évolué précisément parce que la structure concrète de la

reproduction sociale ne se réduit pas à une relation binaire stable entre mari exploiteur et épouse exploitée.

Les approches de la reproduction sociale, développées notamment dans les traditions marxistes et socialistes, élargissent alors la question. Elles s'intéressent à tout le travail nécessaire pour produire et maintenir les êtres humains : soins, éducation, entretien du foyer, santé, soutien émotionnel et reproduction quotidienne de la force de travail. Nancy Fraser insistera plus tard sur le fait que les sociétés capitalistes dépendent de ce travail tout en le séparant de la production rémunérée et en l'associant historiquement aux femmes.^[17] Cette perspective permet d'analyser la dépendance féminine sans supposer que tous les hommes tirent directement et consciemment profit du travail de toutes les femmes : l'organisation économique elle-même peut distribuer les activités et leur valeur de façon sexuée.

La France des années 1970 offre un terrain particulièrement révélateur de cette pluralité. Le Mouvement de libération des femmes n'est pas une organisation unique possédant une doctrine et une hiérarchie communes. Les archives montrent au contraire un ensemble de groupes, de tracts, de théories et d'actions qui se rencontrent, coopèrent et s'affrontent.^{[9][18]} La manifestation du 26 août 1970 sous l'Arc de Triomphe est souvent utilisée comme date symbolique de visibilité publique du MLF, mais des groupes existaient déjà auparavant et l'histoire du mouvement est immédiatement plurielle.^[9]

Ce pluralisme est politiquement fécond mais conflictuel. Certaines militantes mettent l'accent sur la lutte contre les structures matérielles de l'oppression, d'autres sur la sexualité, d'autres sur l'autonomie des femmes vis-à-vis des organisations masculines de gauche, d'autres encore sur la différence sexuelle,

la psychanalyse ou la création féminine. Le MLF n'est donc pas simplement la version française d'un programme américain importé. Il reçoit l'influence du Women's Liberation Movement mais la recompose dans des traditions politiques, psychanalytiques et intellectuelles françaises particulières.^{[9][18]}

Le courant Psychanalyse et Politique associé à Antoinette Fouque constitue l'une des expressions les plus nettes de cette différence. Fouque cherche à articuler inconscient et politique et critique ce qu'elle considère comme l'effacement de la spécificité féminine dans les théories universalistes.^[10] Le courant affirme la réalité de la différence sexuelle et développe une pensée propre de la maternité, de la création et du féminin. Fait particulièrement révélateur de la diversité du MLF : Fouque expliquera que Psychanalyse et Politique refusait d'adopter le terme même de « féminisme ».^[10] Il serait donc historiquement absurde de reconstruire le mouvement comme une seule doctrine féministe cohérente.

Le féminisme de la différence part d'une intuition qu'il faut comprendre avant de la critiquer. Si l'égalité signifie simplement que les femmes doivent réussir selon des normes définies historiquement par les hommes, l'émancipation risque de devenir assimilation. Valoriser l'expérience féminine, la maternité, le soin, le rapport au corps ou des formes différentes de création peut alors apparaître comme une manière de refuser que le masculin reste la mesure invisible de l'universel. La différence n'est plus nécessairement un argument d'infériorité ; elle peut devenir une source de valeur.

Mais ce geste produit une difficulté symétrique de celle qu'il cherche à résoudre. Plus on attribue aux femmes des qualités propres — relationnelles, maternelles, créatrices, pacifiques ou charnelles — plus on risque de reconstruire sous une forme

positive les essences que le féminisme avait précisément contestées. Une qualité valorisée peut redevenir une obligation. Dire que les femmes possèdent une relation spécifique au care ou à la maternité peut servir à reconnaître une expérience dévaluée ; cela peut aussi justifier que le soin continue de leur incomber. Le différentialisme féministe montre ainsi qu'une différence peut être politiquement revendiquée sans que sa nature ou son origine cessent d'être discutables.

À l'autre extrême, Monique Wittig radicalise la critique des catégories sexuelles elles-mêmes. Dans *La Pensée straight* et ses textes apparentés, elle soutient que « femme » ne désigne pas simplement une réalité biologique neutre mais une catégorie produite dans un régime politique d'hétérosexualité.^{[11][20]} Son affirmation selon laquelle « les lesbiennes ne sont pas des femmes » ne signifie pas qu'elles changeraient biologiquement de sexe ; elle vise à dire que la catégorie sociale « femme » se définit dans un rapport institutionnel aux hommes dont le lesbianisme politique chercherait à sortir.

Wittig ne se contente donc pas de demander l'égalité entre deux classes de sexe ; elle envisage leur abolition comme catégories politiques. Ce projet est profondément différent de celui d'un féminisme de la différence qui veut affirmer positivement la spécificité féminine. L'une des forces du féminisme français de cette période tient justement à cette confrontation presque frontale : pour certaines, la différence sexuelle doit être reconnue et pensée ; pour d'autres, « femmes » et « hommes » sont des classes produites par un rapport social qu'il faut dépasser. Ces positions ne peuvent pas être réunies par une simple formule de compromis.

La question « qui sont les femmes ? » prend une autre direction encore dans les féminismes noirs américains. Leur critique ne

consiste pas seulement à ajouter la race à une théorie féministe déjà construite. Elle attaque la manière même dont le sujet féminin a souvent été défini. Si l'expérience présentée comme universelle est en réalité celle de femmes blanches de classe moyenne, alors le problème ne se résout pas en ajoutant un chapitre sur les femmes noires ; il faut reconsidérer les catégories utilisées pour décrire l'oppression.

Le Combahee River Collective formule cette critique avec une grande clarté dans sa déclaration de 1977. Ses membres se définissent comme féministes noires et lesbiennes engagées contre des oppressions raciales, sexuelles, hétérosexuelles et de classe qu'elles considèrent comme imbriquées.^[12] Leur position naît d'une double expérience : le racisme ou l'aveuglement racial présents dans des mouvements féministes, et le sexisme présent dans certains mouvements noirs ou révolutionnaires. Elles refusent donc de choisir entre une politique antiraciste qui invisibiliserait leur situation de femmes et une politique féministe qui traiterait la race et la classe comme secondaires.

Cette critique transforme profondément le mouvement parce qu'elle montre les limites d'une politique qui chercherait toujours une contradiction principale. Si l'on affirme que le sexe explique d'abord la situation des femmes et que la race ou la classe viennent ensuite modifier cette situation, on risque de manquer des expériences produites précisément par leur combinaison. Une femme noire n'est pas nécessairement confrontée séparément à du sexisme puis à du racisme ; certaines formes de discrimination ou d'exploitation prennent une forme spécifique parce qu'elle est simultanément noire et femme.^[12]

bell hooks prolongera cette critique en attaquant directement la tendance d'un féminisme blanc de classe moyenne à prendre sa

propre expérience pour norme.^[13] Dans *Feminist Theory: From Margin to Center*, elle propose de déplacer le point de départ de l'analyse vers les marges, c'est-à-dire vers celles dont l'expérience met en évidence ce que la vision du centre rend invisible. Elle défend également un féminisme conçu comme mouvement politique transformateur plutôt que comme simple stratégie d'avancement individuel des femmes déjà les mieux placées.^[13]

Cette position est importante pour notre livre parce qu'elle empêche de confondre deux projets différents sous le mot émancipation. Permettre à davantage de femmes d'entrer dans les élites politiques ou économiques peut réduire une discrimination réelle ; cela ne transforme pas nécessairement les conditions des femmes pauvres, ni les rapports de classe ou de race qui structurent leur vie. Un féminisme centré sur l'accès individuel aux positions dominantes peut donc réussir selon son propre critère tout en laissant intactes d'autres structures d'inégalité.

En 1989, Kimberlé Crenshaw donne au problème une formulation qui deviendra extrêmement influente avec le concept d'intersectionnalité. Son point de départ est d'abord juridique : le droit antidiscrimination tend à traiter la race et le sexe comme axes séparés, ce qui peut rendre invisibles des situations où les femmes noires subissent une discrimination qui n'est correctement décrite ni par la seule catégorie « femmes » ni par la seule catégorie « Noirs ».^[14] Crenshaw critique donc le « single-axis framework », un raisonnement à axe unique qui pousse à examiner chaque domination séparément.

Il est important de conserver cette origine précise. L'intersectionnalité n'est pas née comme affirmation selon laquelle chaque personne posséderait une liste infinie

d'identités subjectives dont chacune donnerait une autorité politique particulière. Elle est d'abord une critique de cadres théoriques, juridiques et politiques incapables de voir des situations produites par l'intersection de plusieurs rapports sociaux.^[14] Le concept sera ensuite beaucoup élargi, parfois au point de perdre cette précision originelle. Notre livre devra distinguer l'outil analytique de ses usages militants ultérieurs.

La pluralisation du féminisme atteint encore un autre niveau avec les approches poststructuralistes et queer. Judith Butler devient centrale à partir de *Gender Trouble* en 1990 parce qu'elle ne demande plus seulement comment la société traite les femmes ou produit des rôles féminins : elle interroge la manière dont les catégories de sexe et de genre elles-mêmes sont constituées.^[15] Sous l'influence notamment de Foucault, Butler soutient que les normes ne se contentent pas de contraindre des sujets déjà constitués ; elles participent à produire les sujets qu'elles semblent seulement décrire.

La notion de performativité du genre cherche précisément à comprendre ce processus. Le genre n'est pas, dans cette perspective, un simple rôle librement choisi qu'un individu pourrait enfile ou retirer à volonté. Il est produit et stabilisé par la répétition de normes, de gestes, de classifications et d'attentes qui donnent progressivement l'impression d'une identité naturelle.^[15] Cette approche radicalise une intuition déjà présente chez Beauvoir — la féminité a une histoire sociale — en mettant en question la stabilité du sujet « femme » lui-même.

Pour le féminisme, le problème est considérable. Un mouvement politique semble avoir besoin d'un sujet collectif : les femmes. Mais si cette catégorie est elle-même produite par les normes que le féminisme cherche à combattre, comment l'utiliser sans les reproduire ? Butler ne fournit pas une solution

simple ; elle rend visible une tension. La catégorie peut être politiquement nécessaire sans être une essence naturelle ou une identité homogène. Cette difficulté structure une grande partie des controverses féministes contemporaines sur le sexe, le genre et les frontières du sujet politique.

Il serait pourtant trompeur de présenter Butler comme l'aboutissement logique du féminisme, comme si les théories antérieures avaient été progressivement dépassées par une compréhension toujours plus sophistiquée. Les approches matérialistes reprochent souvent aux analyses discursives de perdre de vue le travail, l'économie, la violence et la reproduction corporelle. Les féminismes fondés sur les droits ont besoin de catégories suffisamment stables pour mesurer des discriminations. Certaines féministes de la différence considèrent au contraire que dissoudre la catégorie femme efface une réalité corporelle et historique qu'elles cherchent à faire reconnaître. Le poststructuralisme ne clôt donc pas le débat ; il crée un nouveau conflit sur ce que le féminisme peut légitimement prendre pour objet.

Ces controverses montrent pourquoi la métaphore des « vagues » est à la fois pratique et trompeuse. Elle donne l'impression qu'un féminisme des droits aurait été remplacé par un féminisme radical, lui-même remplacé par un féminisme intersectionnel ou queer. En réalité, ces courants coexistent. Le féminisme libéral continue de revendiquer l'égalité professionnelle et politique ; les matérialistes continuent d'analyser le travail ; les radicales continuent de penser la sexualité et la violence ; les féminismes noirs et intersectionnels interrogent leur articulation avec race et classe ; les théories queer contestent certaines catégories utilisées par tous les

autres.^[4] Il n'existe pas de succession propre où une génération rendrait la précédente obsolète.

Cette coexistence est plus qu'un détail historique. Elle signifie que deux personnes qui se disent féministes peuvent vouloir des sociétés très différentes. L'une peut considérer comme objectif principal une parfaite égalité des chances entre individus dans les institutions existantes. Une autre peut juger ces institutions inséparables du capitalisme et de la division sexuée du travail. Une troisième peut identifier la domination sexuelle masculine comme structure centrale. Une quatrième peut considérer que la catégorie « femme » elle-même doit être déstabilisée. Une cinquième peut vouloir préserver et valoriser une différence féminine que la quatrième souhaite précisément abolir comme catégorie politique.

Les désaccords sur la famille illustrent parfaitement cette pluralité. Pour une féministe libérale, la famille peut devenir juste si les conjoints sont libres, égaux devant le droit et capables de négocier leurs choix. Pour une matérialiste, cette négociation peut masquer une structure économique où le travail domestique reste approprié de manière inégale. Pour une radicale, la sexualité et le pouvoir peuvent rendre la famille patriarcale même lorsque ses membres se perçoivent comme libres. Pour certaines différentialistes, la famille et la maternité peuvent contenir des expériences féminines précieuses que l'ordre masculin a dévalorisées plutôt que créées. Pour une approche queer, la famille hétérosexuelle elle-même peut fonctionner comme institution de normalisation.

Il en va de même pour la sexualité. Le féminisme peut y voir un domaine d'émancipation individuelle, un terrain privilégié de domination masculine, une institution organisée par l'hétérosexualité, ou un espace où les normes de genre peuvent

être subverties. Ces conceptions produiront plus tard des conflits intenses sur la pornographie, le travail sexuel, le consentement, les pratiques sexuelles, l'orientation et la définition de la liberté. Il ne sera pas possible de dire simplement que « le féminisme pense » telle ou telle chose sur la sexualité, car les divergences sont constitutives du mouvement.

La maternité crée une tension comparable. Firestone peut considérer la reproduction biologique comme une racine de la classe sexuelle ; des féministes matérialistes analysent surtout les conditions économiques du travail reproductif ; certaines féministes de la différence veulent au contraire reconnaître la puissance et la valeur de l'expérience maternelle ; les féminismes libéraux insistent sur la possibilité individuelle de choisir maternité ou non-maternité. Le désaccord ne porte donc pas seulement sur les politiques publiques. Il porte sur ce qu'est la maternité : contrainte biologique, travail, expérience, relation, institution ou combinaison de plusieurs dimensions.

Le rapport aux hommes varie tout autant. Certains courants féministes voient les hommes principalement comme alliés possibles d'un projet égalitaire. D'autres les analysent comme membres d'une classe bénéficiant structurellement de la domination des femmes. Des tendances séparatistes privilégient l'autonomie féminine et la constitution d'espaces non mixtes ; d'autres estiment qu'une transformation des rapports de sexe exige nécessairement la participation des hommes. bell hooks, notamment, défendra l'idée que le féminisme doit combattre le sexisme et les systèmes de domination plutôt que construire son identité autour d'une opposition morale aux hommes.^[13] Là encore, « féminisme » ne désigne pas une seule conception du conflit entre les sexes.

La question de l'État produit elle aussi des stratégies opposées. Le féminisme libéral demande souvent à l'État de garantir les droits, sanctionner les discriminations et rendre possible l'autonomie.^[3] Les courants radicaux ou socialistes peuvent considérer le droit et les institutions comme déjà structurés par des rapports patriarcaux ou capitalistes qui ne peuvent pas être corrigés par quelques réformes. Pourtant, même les mouvements les plus critiques de l'État ont souvent recours à la loi pour obtenir le droit à l'avortement, lutter contre les violences ou modifier le statut familial. La pratique féministe oscille ainsi fréquemment entre transformation radicale et réformes institutionnelles.

Cette tension apparaît clairement dans l'histoire française du MLF. Une partie du mouvement insiste sur son autonomie vis-à-vis des partis, syndicats et structures politiques traditionnelles, considérés comme reproduisant la domination masculine.^{[9][18]} Pourtant, plusieurs de ses revendications deviennent ensuite lois, politiques publiques ou institutions. L'institutionnalisation produit alors une ambiguïté : elle peut signifier qu'une lutte a gagné suffisamment de légitimité pour transformer l'État, mais aussi qu'un mouvement perd une partie de sa radicalité lorsqu'il devient politique publique.

Nancy Fraser propose une lecture particulièrement intéressante de ce problème lorsqu'elle revient sur l'histoire de la deuxième vague. Selon elle, les féministes des années 1960 et 1970 ont élargi la conception de la justice : elles ont contesté un économisme qui réduisait l'injustice à la classe, politisé la vie privée, dénoncé l'androcentrisme et articulé économie, culture et pouvoir politique.^[16] Mais Fraser soutient également qu'une partie du langage féministe de l'autonomie et de la critique du modèle du « salaire familial » a pu être réappropriée par le

capitalisme néolibéral, qui valorise le travail salarié de tous sans nécessairement socialiser davantage le care ou réduire les inégalités économiques.^{[16][17]}

L'intérêt de cette critique est qu'elle refuse deux simplifications. Elle ne dit pas que le féminisme aurait créé le néolibéralisme, ni que l'émancipation professionnelle des femmes serait une erreur. Elle montre plutôt qu'une idée émancipatrice peut changer de fonction lorsqu'elle entre dans un autre système économique. L'indépendance par le salaire est libératrice dans un monde où la dépendance économique conjugale limite la liberté ; elle peut devenir insuffisante dans un monde où deux salaires sont nécessaires pour maintenir un ménage tandis que le travail de soin reste largement privatisé.^{[16][17]}

Ce problème rejoint une distinction fondamentale pour notre livre : une revendication peut être juste sans que toutes les conséquences du monde qui l'adopte réalisent l'idéal qui la motivait. L'accès des femmes au travail rémunéré augmente leur autonomie ; il ne garantit pas que le travail domestique soit partagé, que les emplois soient de qualité ou que le soin soit correctement soutenu. L'égalité formelle peut supprimer une barrière sans résoudre le problème matériel qui lui succède. Une victoire féministe peut donc être réelle et incomplète sans qu'il soit nécessaire de la qualifier soit de triomphe total, soit d'échec.

À ce stade, il devient possible de comprendre pourquoi les féminismes se multiplient au lieu de converger vers une doctrine commune. Le premier féminisme rencontrait des exclusions relativement identifiables. Les féminismes ultérieurs travaillent sur des phénomènes dont le mécanisme est beaucoup plus contesté. Une différence de droit se lit dans un texte juridique ; une différence de choix professionnel, de

comportement sexuel ou de partage domestique peut avoir plusieurs causes entremêlées. Plus le mouvement s'approche de la vie quotidienne et de la formation des préférences, plus il doit produire des théories, et plus ces théories peuvent diverger.

Le désaccord fondamental porte d'abord sur la nature de l'oppression. Pour le féminisme libéral, elle réside principalement dans les restrictions de liberté et les obstacles à l'autonomie. Pour certaines radicales, elle réside dans une structure patriarcale qui organise la domination masculine jusque dans la sexualité. Pour les matérialistes, elle repose sur des rapports sociaux d'exploitation et d'appropriation. Pour les féminismes noirs, elle ne peut être isolée de la race et de la classe. Pour Wittig, la catégorie « femme » est produite par un régime hétérosexuel. Pour Butler, les catégories de genre sont elles-mêmes constituées par des normes répétées. Ces théories peuvent se recouper, mais elles ne décrivent pas le même mécanisme.

Le deuxième désaccord porte sur l'objectif. L'émancipation signifie-t-elle devenir l'égal de l'homme comme individu autonome ? Faire disparaître la hiérarchie entre masculinité et féminité ? Valoriser la différence féminine ? Abolir les classes de sexe ? Transformer le capitalisme ? Défaire l'hétérosexualité comme norme politique ? Rendre les catégories de genre moins contraignantes ? Ces projets ne sont pas interchangeables. Certains peuvent même se contredire directement. Un mouvement qui veut faire reconnaître politiquement une différence féminine et un mouvement qui veut abolir la catégorie « femme » ne visent pas exactement le même monde.

Le troisième désaccord concerne la stratégie. Faut-il agir dans les institutions ou construire des espaces autonomes ? Chercher des réformes juridiques ou une révolution sociale ? S'allier aux

hommes ou organiser des mouvements non mixtes ? Partir d'une identité commune ou des différences internes entre femmes ? Utiliser la catégorie « femme » pour mobiliser ou la déconstruire ? Le mouvement féministe ne possède pas une réponse stable à ces questions parce que ses différentes branches ne partagent pas la même théorie du problème.

Cette pluralité n'implique pas que toutes les positions se valent. Certaines affirmations peuvent être empiriquement fausses, certaines théories trop générales, certaines stratégies inefficaces ou certaines pratiques injustes. Mais il serait méthodologiquement mauvais de choisir d'avance un courant comme arbitre des autres. Le féminisme libéral ne peut pas être déclaré superficiel simplement parce qu'il privilégie les droits ; le radicalisme ne devient pas vrai parce qu'il va « à la racine » ; le matérialisme ne possède pas automatiquement la meilleure explication parce qu'il parle de conditions concrètes ; l'intersectionnalité ne résout pas tout problème parce qu'elle multiplie les axes ; la théorie queer n'est pas plus avancée simplement parce qu'elle est historiquement plus récente.

Cette règle est particulièrement importante pour comprendre les critiques adressées au féminisme depuis l'extérieur. Une critique du « féminisme » vise souvent en réalité une branche particulière du mouvement. Accuser tout féminisme de nier la biologie parce que certains courants poststructuralistes déconstruisent les catégories sexuelles est faux. Accuser tout féminisme de considérer les hommes comme ennemis parce que certaines radicales analysent une classe masculine dominante est tout aussi faux. Inversement, répondre à toute critique par l'existence d'un courant féministe plus modéré peut servir à éviter d'examiner les positions effectivement défendues par les branches contestées.

Le même problème se pose lorsque le féminisme cherche à parler en son propre nom. Présenter une position comme « la position féministe » peut masquer des conflits réels. Sur la pornographie, la prostitution, le voile, la maternité, la différence sexuelle, la transidentité, la gestation pour autrui ou la stratégie politique, il existe des désaccords féministes profonds. Le chapitre suivant examinera plusieurs de ces conflits et leurs effets. Notre objectif ne sera pas de définir à l'avance quel courant mérite seul le nom de féminisme, mais de comprendre les principes qui les opposent et de tester leurs arguments sur les phénomènes concernés.

Ce pluralisme permet également de replacer Bourdieu à sa juste place. Sa théorie de la domination masculine peut éclairer une partie de la reproduction symbolique des normes, mais elle arrive dans un champ féministe qui a déjà développé de nombreuses analyses de la domination, du travail, de la sexualité et de la construction sociale.^{[1][4][8]} Il ne constitue donc ni l'origine ni l'arbitre de ces débats. Son intérêt se mesure à ce qu'il aide à comprendre, non à son prestige sociologique.

Au fond, la grande transformation du féminisme au XXe siècle tient à l'élargissement du mot « politique ». Le mouvement commence par réclamer une place égale dans les institutions publiques ; il en vient ensuite à examiner les institutions privées, les rapports économiques, les normes sexuelles, les catégories identitaires et les pratiques ordinaires. Chaque extension permet de découvrir des formes de contrainte auparavant invisibles, mais augmente aussi le risque de politiser des différences dont la cause ou la signification ne sont pas encore établies.

C'est ici que l'exigence critique devient indispensable. Que des femmes vivent une difficulté commune ne prouve pas

immédiatement qu'elle résulte d'une domination masculine. Qu'une norme ait une histoire sociale ne prouve pas qu'elle soit entièrement arbitraire. Qu'une différence biologique existe ne détermine pas automatiquement ses conséquences politiques. Qu'un groupe soit désavantagé selon un indicateur ne suffit pas à identifier le mécanisme responsable. Les féminismes ont fourni des outils puissants pour rendre visibles des problèmes ; ils ont aussi parfois produit des théories plus générales que les preuves disponibles.

Leur histoire ne doit donc être racontée ni comme succession de révélations toujours plus vraies, ni comme dérive progressive depuis un féminisme raisonnable des droits vers des idéologies excessives. Les transformations du mouvement répondent à de vrais problèmes apparus lorsque les anciennes barrières ont reculé. L'égalité juridique pose la question de l'égalité réelle ; l'accès au travail pose celle du travail domestique ; la liberté sexuelle pose celle du pouvoir et du consentement ; la catégorie universelle « femmes » pose celle des différences de classe et de race ; la critique des rôles pose celle de la définition même du sexe et du genre. Chaque étape ouvre un problème que la précédente ne suffisait pas à résoudre.

Le prix de cette richesse est l'impossibilité de parler honnêtement du féminisme au singulier lorsqu'on aborde les questions contemporaines. Il existe une histoire commune, des filiations, des symboles et des conquêtes partagées, mais pas une doctrine unique. Le féminisme est devenu une famille de mouvements dont les membres peuvent partager un objectif général d'émancipation des femmes tout en désignant des causes différentes à leur subordination et des mondes différents comme horizon de leur libération.

Cette conclusion est essentielle avant d'aborder le masculinisme. Si l'on oppose plus tard « féminisme » et « masculinisme » comme deux blocs, on produira artificiellement une symétrie entre deux ensembles eux-mêmes hétérogènes. Certaines critiques masculinistes visent principalement le féminisme radical ; d'autres s'opposent aux politiques d'égalité institutionnelle ; d'autres reprennent paradoxalement des thèmes féministes sur les rôles de genre pour les appliquer aux hommes. Pour comprendre ces confrontations, il faut d'abord savoir de quel féminisme on parle.

Le chapitre suivant restera encore du côté féministe, mais changera de question. Il ne s'agira plus de comprendre comment les courants se sont différenciés, mais ce qu'ils ont effectivement transformé et les controverses qu'ils ont produites. Les droits, le travail, la famille, la reproduction, la sexualité et les violences seront alors examinés non comme simples thèmes doctrinaux, mais comme terrains où des mouvements féministes ont obtenu des changements, rencontré des résistances et parfois produit leurs propres conflits internes.

Les féminismes peuvent donc être compris comme plusieurs réponses à une même difficulté historique : que signifie l'émancipation lorsque l'inégalité n'est plus seulement inscrite dans une loi, mais peut résider dans les ressources, les institutions, les normes, les relations et même les catégories par lesquelles les individus se comprennent ? La force du féminisme contemporain vient largement de ce qu'il a refusé de limiter cette question au droit. Sa fragilité vient de ce qu'en élargissant continuellement le domaine de ce qui peut être interprété comme politique, il doit sans cesse démontrer que les mécanismes qu'il invoque sont réels.

C'est cette tension qui doit rester au centre de notre enquête. Le féminisme a appris à voir ce que l'égalité formelle ne suffisait pas à révéler ; il doit en retour accepter que toutes les différences révélées ne possèdent pas une explication unique. Les féminismes deviennent alors moins les chapitres successifs d'une doctrine que des hypothèses concurrentes sur les conditions de la liberté. Certaines seront confirmées dans un domaine et insuffisantes dans un autre. Certaines se complètent ; d'autres sont incompatibles. Notre travail ne sera pas de les réconcilier artificiellement, mais de comprendre ce qu'elles ont rendu visible et ce qu'elles risquent de rendre invisible à leur tour.

NOTES DOCUMENTAIRES

[1] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Simone de Beauvoir » :

<https://plato.stanford.edu/entries/beauvoir/>

[2] National Women's History Museum, « Feminism: The Second Wave » :

<https://www.womenshistory.org/exhibits/feminism-second-wave>

[3] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Liberal Feminism » :

<https://plato.stanford.edu/entries/feminism-liberal/>

[4] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Feminist Political Philosophy » :

<https://plato.stanford.edu/entries/feminism-political/>

[5] Carol Hanisch, « The Personal Is Political » :

<https://carolhanisch.org/CHwritings/PIP.html>

[6] Kate Millett, Sexual Politics, présentation de l'édition française :

<https://www.desfemmes.fr/essai/sexual-politics/>

[7] Shulamith Firestone, The Dialectic of Sex :

<https://www.marxists.org/subject/women/authors/firestone-shulamith/dialectic-sex.htm> ; notice bibliographique :

https://books.google.com/books/about/The_Dialectic_of_Sex.html?id=Zxy2AAAAIAAJ

[8] Christine Delphy, The Main Enemy :

https://books.google.com/books/about/The_Main_Enemy.html?id=TwEqAAAAYAAJ ;

Bolla & Estermann, « A las vueltas con el enemigo principal » :

<https://www.memoria.fahce.unlp.edu.ar/library?a=d&c=arti&d=Jpr15057>

[9] INA, « Le MLF, histoire d'un combat féministe » : <https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/le-mlf-histoire-d-un-combat-feministe> ; BnF/CCFr, archives du MLF :

https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=eadcgm%3AEADC%3Aa1413515

[10] Antoinette Fouque, « Psychanalyse et politique » : <https://www.antoINETte-fouque.com/concept/psychanalyse-et-politique/>

[11] Monique Wittig, La pensée straight, notice BnF : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45623152v> ; Library of Congress : <https://guides.loc.gov/feminism-french-women-history/famous/monique-wittig>

[12] Combahee River Collective Statement : <https://wisc.pb.unizin.org/ps361spring2021/chapter/combahee-river-collective-statement/> ; <https://combaheerivercollective.weebly.com/the-combahee-river-collective-statement.html>

[13] bell hooks, Feminist Theory: From Margin to Center, présentation : <https://www.cosmopolitanculture.org/feminist-theory-from-margin-to-center/>

[14] Kimberlé W. Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex », 1989 : https://scholarship.law.columbia.edu/faculty_scholarship/3007/

[15] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Feminist Perspectives on the Body » et « Feminist Perspectives on Power » : <https://plato.stanford.edu/entries/feminist-body/> ; <https://plato.stanford.edu/entries/feminist-power/>

[16] Nancy Fraser, « Feminism, Capitalism and the Cunning of History », New Left Review, 2009 : <https://newleftreview.org/issues/ii56/articles/nancy-fraser-feminism-capitalism-and-the-cunning-of-history>

[17] Nancy Fraser, « Contradictions of Capital and Care », New Left Review, 2016 : <https://newleftreview.org/issues/ii100/articles/nancy-fraser-contradictions-of-capital-and-care>

[18] BnF/CCFr, fonds Mouvement de libération des femmes, 1970-1976 : https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=eadcgm%3AEADC%3Aa1413515

[19] Redstockings Women's Liberation Archives, documents 1968-1972 : <https://www.redstockings.org/consciousness-raising-papers-1968-72>

[20] Library of Congress, « Monique Wittig » : <https://guides.loc.gov/feminism-french-women-history/famous/monique-wittig>

CHAPITRE 4 — CE QUE LE FÉMINISME A TRANSFORMÉ — ET CE QU'IL CONTINUE DE DISPUTER

Mesurer ce que le féminisme a transformé exige d'éviter une tentation symétrique à celle que nous avons déjà rencontrée dans son histoire intellectuelle. On peut facilement raconter la seconde moitié du XXe siècle comme une succession de conquêtes féministes : autonomie financière, contraception, avortement, réforme du mariage, égalité professionnelle, reconnaissance du viol, lutte contre le harcèlement, parité politique, puis élargissement contemporain des normes autour du consentement et des violences sexistes. Ce récit contient une part importante de vérité, mais il devient faux s'il transforme le féminisme en cause unique de chaque évolution concernant les femmes. Les changements juridiques et sociaux résultent aussi de transformations économiques, de décisions gouvernementales, d'alliances parlementaires, de mouvements médicaux, syndicaux, libéraux, socialistes, démographiques et culturels. Le rôle du féminisme est parfois direct et documenté ; ailleurs, il consiste plutôt à rendre une situation politiquement visible, à fournir un langage de revendication ou à augmenter le coût symbolique du maintien d'une institution.

Cette prudence causale ne réduit en rien l'importance historique du mouvement. Elle permet au contraire de mieux comprendre sa fonction. Le féminisme n'a pas inventé l'industrialisation, la contraception hormonale, l'expansion scolaire ou la généralisation du salariat féminin. Il a en revanche contribué à transformer ces évolutions en questions de liberté, d'égalité et de pouvoir. Une femme qui travaille n'est

pas nécessairement autonome ; une femme instruite n'est pas nécessairement juridiquement égale ; une technique contraceptive n'est pas nécessairement accessible ; une pratique sociale répandue n'est pas nécessairement protégée par le droit. Dans plusieurs domaines, l'action féministe a précisément consisté à convertir une possibilité sociale en droit ou à montrer que l'existence d'un droit ne suffisait pas encore à garantir son exercice.

Le droit familial français illustre bien cette interaction entre réforme institutionnelle et transformation des normes. En 1965, la réforme des régimes matrimoniaux réduit fortement la dépendance juridique de l'épouse : une femme mariée peut notamment exercer une profession sans l'autorisation de son mari et disposer plus librement de ses biens.^{[4][5]} En 1970, l'« autorité paternelle » est remplacée par l'« autorité parentale » ; en 1975, le divorce par consentement mutuel est institué ; en 1985, de nouvelles réformes consolident l'égalité des époux dans la gestion des biens et l'exercice de l'autorité familiale.^[4] En quelques décennies, le modèle juridique d'un ménage dirigé par un mari cède donc la place à celui de deux adultes dont l'égalité est le principe.

Ces transformations ne doivent pas être racontées comme si une organisation féministe avait rédigé seule le nouveau droit de la famille. Elles résultent d'évolutions beaucoup plus larges de la société, de la famille, du travail et de la conception de l'individu. Mais elles correspondent exactement à plusieurs critiques portées depuis longtemps par les mouvements féministes : dépendance économique de l'épouse, autorité juridique du mari, inégalité dans la décision familiale et difficulté à sortir d'un mariage. Le féminisme contribue ainsi à modifier le critère de légitimité de l'institution. La famille n'est plus supposée juste

parce que chacun y remplirait un rôle différent ; elle doit devenir compatible avec l'égalité juridique des personnes qui la composent.

Cette transformation est probablement l'une des plus profondes parce qu'elle modifie simultanément les deux sexes. Lorsque la loi cesse d'attribuer au mari une autorité supérieure, elle libère l'épouse d'une dépendance juridique mais retire aussi au rôle masculin une fonction institutionnelle particulière : être le chef légal du foyer. De la même manière, lorsque l'autorité devient parentale plutôt que paternelle, la mère gagne en reconnaissance juridique tandis que le père cesse d'être le représentant naturel unique de la famille. Ce type de réforme montre pourquoi l'émancipation d'un sexe transforme nécessairement la position de l'autre, même si l'objectif initial n'est pas de réformer la masculinité.

Le contrôle de la fécondité constitue un second changement majeur. La loi Neuwirth de 1967 légalise la contraception, dans un contexte où le Planning familial et d'autres acteurs ont travaillé pendant des années à diffuser l'information et à rendre politiquement acceptable la maîtrise volontaire de la fécondité.^[2] La légalisation ne signifie d'ailleurs pas immédiatement un accès complet : les décrets d'application arrivent plus tard et la prise en charge financière évolue encore au cours des années 1970.^[2] Cette temporalité rappelle une distinction importante : autoriser un droit, rendre matériellement possible son exercice et normaliser socialement son usage sont trois étapes différentes.

La contraception transforme profondément les conditions de la vie féminine parce qu'elle réduit la dépendance entre sexualité et maternité. Les femmes peuvent davantage planifier les grossesses, poursuivre des études, construire une trajectoire

professionnelle ou décider de ne pas avoir d'enfant à un moment donné. Mais là encore, la technique n'agit pas seule. Sa disponibilité prend une signification émancipatrice lorsqu'elle est reliée à une revendication de maîtrise du corps et de choix reproductif. C'est dans cet espace que les mouvements féministes et le Planning familial jouent un rôle spécifique : ils politisent l'accès à la contraception et l'inscrivent dans une conception plus générale de l'autonomie.^{[2][3]}

La question de l'avortement rend ce rôle encore plus visible. La loi du 17 janvier 1975, portée par Simone Veil, dépénalise l'interruption volontaire de grossesse dans un cadre défini par la loi.^[1] L'histoire parlementaire montre pourtant clairement que cette réforme n'est ni l'œuvre d'un seul gouvernement ni celle du seul mouvement féministe. Elle résulte d'un long processus où interviennent médecins, juristes, associations, militantes, personnalités publiques et élus de plusieurs sensibilités. Les mobilisations du MLF, du Planning familial, de Choisir et les prises de position publiques ont toutefois contribué directement à rendre la situation des avortements clandestins politiquement impossible à ignorer.^{[1][3]}

Ce cas est particulièrement instructif sur la manière dont une revendication féministe devient droit général. Au départ, la lutte porte sur une pratique illégale vécue par des femmes dans des conditions dangereuses et profondément inégales selon les ressources. Le mouvement transforme une expérience individuelle souvent clandestine en problème public : qui décide de la poursuite d'une grossesse, quelles conséquences supporte la femme et quelle légitimité possède l'État pour lui imposer la continuation d'une grossesse non souhaitée ? Le débat quitte progressivement le domaine de la morale privée pour devenir question de santé, de liberté et de droit.

La consolidation ultérieure de l'IVG montre aussi qu'une conquête n'est jamais complètement séparée de son histoire militante. Après plusieurs extensions de l'accès et de la prise en charge, la révision constitutionnelle adoptée le 4 mars 2024 et promulguée le 8 mars inscrit dans l'article 34 de la Constitution que la loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce « la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse ».^{[16][17]} Le passage d'une dépénalisation encadrée en 1975 à une liberté constitutionnellement garantie en 2024 montre comment une revendication initialement controversée peut devenir, plusieurs décennies plus tard, un élément fortement institutionnalisé du droit français.

Mais l'histoire reproductive contient également une tension interne au féminisme. Pour certaines approches, la liberté reproductive consiste avant tout à garantir le droit de ne pas poursuivre une grossesse. Pour d'autres, une véritable liberté exige aussi des conditions permettant de choisir la maternité sans subir une dépendance économique écrasante. Le contrôle de la fécondité peut donc être lu comme autonomie individuelle, mais aussi comme élément d'un ensemble plus large comprenant accès au soin, congés parentaux, garde d'enfants, sécurité économique et partage des responsabilités familiales. Le droit de choisir perd une partie de sa substance lorsque les choix disponibles sont matériellement très inégaux.

Le travail constitue précisément le domaine où cette différence entre droit et situation réelle devient la plus visible. L'égalité de rémunération entre femmes et hommes est inscrite dans la loi française dès 1972 ; la loi Roudy de 1983 renforce l'égalité professionnelle.^[4] Le mouvement féministe a fortement contribué à délégitimer l'idée selon laquelle un salaire féminin pourrait être naturellement inférieur parce que le revenu de

l'homme serait le véritable salaire familial. Il a aussi contribué à faire de l'accès aux professions, aux responsabilités et à l'indépendance économique des critères centraux de l'émancipation.

Pourtant, plusieurs décennies de droit égalitaire n'ont pas produit une identité de trajectoires. En 2024, l'Insee estime que, dans le secteur privé, le revenu salarial moyen des femmes reste inférieur de 21,8 % à celui des hommes ; une partie importante de cet écart vient du volume annuel de travail, les femmes étant plus souvent à temps partiel et moins présentes sur l'ensemble de l'année. À temps de travail comparable, l'écart moyen de salaire en équivalent temps plein reste de l'ordre de 14 % dans cette série, avec des différences liées aux métiers, aux secteurs, aux positions hiérarchiques et à la concentration masculine dans les très hauts salaires.^[11] Une autre publication de l'Insee, utilisant un champ et une série légèrement différents, établit l'écart moyen en EQTP à 13,0 % en 2024.^[12] Ces chiffres doivent être lus comme mesures de distributions, non comme taux directs de discrimination.

Cette précision est essentielle parce que le débat public transforme souvent un écart brut en explication causale. Dire que les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes ne permet pas, à lui seul, de savoir quelle part vient de discriminations salariales directes, de différences d'emploi, de temps de travail, de secteur, d'ancienneté, de choix de carrière, de contraintes familiales ou de ségrégation professionnelle. L'intérêt des données de l'Insee est justement de montrer que plusieurs mécanismes contribuent simultanément à l'écart.^{[11][12]} Une politique égalitaire doit donc être capable de distinguer ces mécanismes au lieu de traiter toute différence moyenne comme preuve d'une cause unique.

Le temps partiel fournit un exemple particulièrement clair. En 2025, 26,6 % des femmes en emploi travaillent à temps partiel contre 9,2 % des hommes.^[13] Une partie de cette différence peut être subie, une autre choisie, une autre encore liée à l'organisation familiale ou aux métiers disponibles. Le mot « choix » ne résout d'ailleurs pas la question : un choix peut être libre tout en étant façonné par le coût de la garde d'enfants, le salaire relatif des conjoints, les attentes familiales ou les possibilités d'emploi. Mais le fait qu'une différence résulte d'un arbitrage individuel ne suffit pas non plus à la classer comme oppression. Le féminisme a eu raison de rendre ces choix analysables ; il doit ensuite accepter d'en examiner les causes avec précision.

Le travail domestique pose le même problème. Les données françaises montrent une convergence réelle des emplois du temps entre femmes et hommes depuis les années 1970, mais aussi la persistance d'un partage inégal. En 2010, selon le périmètre retenu, les femmes effectuent environ 60 à 72 % du travail domestique mesuré par l'Insee.^[14] Entre 1974 et 2010, le temps domestique féminin a fortement diminué tandis que celui des hommes a augmenté plus modestement ; la différence s'est donc resserrée.^[15] Ce changement résulte de plusieurs facteurs : emploi féminin, baisse du nombre d'enfants, électroménager, externalisation de certaines tâches, évolution des normes familiales et participation masculine accrue.

Il serait tentant d'attribuer directement ce rapprochement à la critique féministe du partage domestique. Le mouvement a clairement contribué à rendre visible ce travail, à contester l'idée qu'il appartiendrait naturellement aux femmes et à faire du partage des tâches un critère de justice conjugale. Mais les données ne permettent pas d'isoler une cause unique.

L'évolution technologique et économique a parfois réduit le temps domestique féminin plus rapidement que l'augmentation de la participation masculine.^[15] Une transformation peut donc aller dans le sens d'une revendication féministe sans avoir été principalement produite par elle.

Cette distinction devient particulièrement importante dans l'évaluation des « victoires ». Si l'on définit le succès féministe par une parfaite égalité statistique dans tous les domaines, presque aucune réforme ne peut être déclarée réussie. Si l'on considère au contraire qu'une loi suffit à produire l'égalité, on ignore les écarts persistants. Une approche plus solide consiste à examiner séparément les niveaux : égalité juridique, accès réel, distribution des positions, normes sociales et liberté individuelle. Dans le travail comme dans la famille, le féminisme a profondément transformé les trois premiers niveaux sans les rendre identiques.

La représentation politique offre un autre exemple d'institutionnalisation explicite. La révision constitutionnelle de 1999 puis la loi du 6 juin 2000 permettent et organisent des mécanismes destinés à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.^{[10][25]} Selon les types de scrutin, la loi impose des règles de composition des listes ou prévoit des sanctions financières pour les partis dont les candidatures sont trop déséquilibrées. Le principe est nouveau : l'égalité n'est plus seulement comprise comme interdiction de refuser une candidature à une femme, mais comme justification d'une action positive sur la composition de la représentation.

La parité révèle ainsi un désaccord interne au féminisme lui-même. Une logique universaliste peut considérer que le sexe ne devrait pas compter dans la sélection politique : seule l'égalité

formelle des candidatures serait légitime. Une logique de représentation soutient au contraire qu'une démocratie durablement dominée numériquement par un sexe révèle une barrière structurelle que la neutralité des règles ne suffit pas à corriger. La loi française choisit une forme de deuxième réponse, sans résoudre philosophiquement le débat. Ici encore, le féminisme ne conduit pas à une position unique ; il contribue à déplacer la frontière de ce qui est considéré comme une intervention légitime de l'État.

La lutte contre les violences sexuelles constitue probablement le domaine où le changement de perception est le plus spectaculaire. La loi du 23 décembre 1980 donne au viol une définition pénale moderne centrée sur l'acte de pénétration imposé par violence, contrainte ou surprise ; le code pénal ultérieur ajoute la menace.^[6] Cette évolution intervient dans un contexte de mobilisations féministes et de procès devenus emblématiques, qui contribuent à faire reconnaître le viol comme crime plutôt que comme simple atteinte aux mœurs ou affaire privée.^[6] Le mouvement agit ici directement sur la manière de nommer le fait : l'agression n'est plus définie principalement par la morale sexuelle de la victime, mais par la violence exercée contre sa liberté.

La reconnaissance du viol conjugal suit une évolution similaire. L'idée selon laquelle le mariage impliquerait un consentement sexuel permanent devient juridiquement et socialement de moins en moins acceptable. La Cour de cassation reconnaît progressivement la possibilité du viol entre époux, tandis que le droit pénal évolue pour mieux prendre en compte les violences commises dans le couple.^[4] Cette transformation est cohérente avec l'un des apports les plus durables du féminisme radical : le

fait que la vie privée ne constitue pas une zone extérieure au droit lorsqu'elle contient violence ou contrainte.

Le harcèlement sexuel connaît une institutionnalisation encore plus récente. Le délit est introduit en droit français en 1992, puis sa définition est modifiée à plusieurs reprises parce que les premières formulations se révèlent trop restrictives ou juridiquement fragiles.^[7] L'histoire du harcèlement montre comment une catégorie militante et sociale devient progressivement une catégorie juridique. Ce passage n'est jamais simple : une notion suffisamment large pour saisir la diversité des situations peut devenir trop imprécise pour le droit pénal ; une définition trop étroite peut au contraire laisser hors champ une grande partie des comportements dénoncés.

La loi du 3 août 2018 poursuit cette extension en renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, notamment en intégrant davantage certains cyberharcèlements et en créant l'outrage sexiste.^[8] En 2026, le droit français sanctionne toujours l'outrage sexiste ou sexuel lorsqu'un comportement imposé porte atteinte à la dignité ou crée une situation intimidante, hostile ou offensante.^[9] Il ne s'agit plus seulement de sanctionner les violences physiques ou les pressions sexuelles explicites, mais aussi certaines formes de comportement public sexiste.

Ce déplacement suscite lui aussi une question de limite. Toute conduite désagréable, maladroite ou sexuelle doit-elle relever du droit ? Jusqu'où une société peut-elle pénaliser les comportements sexistes sans confondre incivilité, offense, harcèlement et violence ? Les mouvements féministes ont contribué à révéler des formes de pression autrefois banalisées ; le droit doit ensuite tracer des seuils précis. Une société qui prend mieux en compte la dignité des femmes ne doit pas pour

autant abandonner les principes de proportionnalité, de preuve et de précision pénale.

Le mouvement #MeToo accélère encore cette transformation culturelle à partir de 2017. Son effet le plus évident n'est pas la création d'une théorie nouvelle, mais la multiplication publique de récits de harcèlement, d'abus de pouvoir et d'agressions sexuelles. Il change le risque réputationnel associé à des comportements longtemps tolérés et augmente l'attention institutionnelle portée aux procédures de signalement. Mais il met également en tension plusieurs principes : écouter les victimes sans transformer tout témoignage en verdict judiciaire, prendre au sérieux les rapports de pouvoir sans supprimer la présomption d'innocence, créer des espaces de parole sans rendre impossible toute distinction entre faits pénaux, comportements abusifs et interactions simplement regrettées^[26].

Ces tensions ne sont pas des arguments contre la lutte contre les violences. Elles montrent qu'une conquête culturelle crée elle-même des responsabilités nouvelles. Pendant longtemps, le problème dominant était l'invisibilisation et l'impunité. Une fois la parole davantage reconnue, une nouvelle question apparaît : comment construire des procédures justes pour tous, capables de soutenir les victimes, établir les faits et proportionner les conséquences ? L'émancipation ne dispense pas de procédure ; elle rend au contraire nécessaire une institution plus fiable.

Le féminisme a également modifié les représentations de la sexualité. Le consentement est devenu un critère moral central des relations sexuelles contemporaines, alors qu'il occupait historiquement une place beaucoup plus restreinte dans les normes du mariage ou de la réputation sexuelle. Le mouvement féministe a contribué à dissocier sexualité féminine et obligation conjugale, à légitimer le désir féminin et à dénoncer

les doubles standards. Mais les différents courants féministes se divisent rapidement sur la question suivante : la libération sexuelle réduit-elle la domination ou peut-elle reproduire sous une forme nouvelle des attentes principalement favorables aux hommes ?

Les « sex wars » féministes des années 1970 et 1980 illustrent cette fracture. Certaines féministes radicales voient la pornographie et une partie de la culture sexuelle comme des mécanismes de domination, d'objectification et de normalisation de la violence. D'autres féministes défendent une approche sex-positive où la liberté sexuelle, y compris la pornographie ou certaines pratiques marginalisées, peut être un lieu d'autonomie plutôt que d'oppression.^[23] Ces débats montrent qu'un même langage de liberté peut produire des conclusions opposées selon ce qu'on considère comme la principale menace : la contrainte patriarcale ou le contrôle moral de la sexualité.

La prostitution concentre aujourd'hui encore cette incompatibilité. Le modèle abolitionniste français, consolidé par la loi de 2016, considère la prostitution dans le cadre plus large d'un « système prostitutionnel » et pénalise notamment l'achat d'actes sexuels tout en prévoyant des dispositifs d'accompagnement pour les personnes prostituées.^[20] Cette conception est soutenue par des féministes pour qui la prostitution matérialise une inégalité de pouvoir et une marchandisation du corps féminin. D'autres féministes, associations de travailleuses du sexe et approches libérales ou sex-positive contestent cette lecture et mettent l'accent sur l'autonomie, les droits du travail, la réduction des risques et les effets potentiellement dangereux de la pénalisation de la clientèle.^{[20][23]}

Il ne s'agit pas ici de résoudre ce conflit en quelques pages. Sa fonction est de montrer que le féminisme peut produire deux politiques contraires à partir d'un objectif commun affiché de protection de l'autonomie des femmes. Pour les abolitionnistes, l'autonomie véritable exige de combattre un marché construit sur une inégalité structurelle. Pour leurs opposantes, nier la capacité d'une adulte à consentir à un échange sexuel rémunéré reproduit précisément le paternalisme que le féminisme prétend combattre. Le désaccord porte donc moins sur la valeur de la liberté que sur les conditions dans lesquelles un consentement doit être considéré comme suffisamment libre.

Le voile islamique crée en France une fracture d'un autre ordre. Depuis la fin des années 1980, plusieurs féminismes se divisent sur l'articulation entre égalité sexuelle, laïcité, religion, racisme et autonomie.^{[21][22]} Pour certaines féministes universalistes et laïques, le voile représente une norme sexuellement différenciée et peut être interprété comme marqueur d'une subordination des femmes. Pour d'autres féministes, notamment antiracistes ou musulmanes, une politique qui prétend émanciper les femmes en contrôlant leurs vêtements peut reproduire domination, exclusion et paternalisme.

Cette controverse est importante parce qu'elle met face à face deux conceptions de la liberté. L'une demande si un choix individuel peut être pleinement libre lorsqu'il s'inscrit dans une norme religieuse ou patriarcale. L'autre demande de quel droit l'État ou un mouvement féministe peut invalider la parole d'une femme qui affirme choisir cette pratique. Les deux positions peuvent dénoncer une contrainte réelle : la contrainte de porter un vêtement ou celle de devoir l'enlever pour participer à certains espaces. La difficulté est précisément que la liberté ne

se laisse pas toujours mesurer par la seule conformité ou non-conformité à une norme traditionnelle.

Les débats contemporains sur sexe et genre posent une difficulté encore plus profonde parce qu'ils touchent au sujet politique du féminisme lui-même. Une partie du féminisme insiste sur la nécessité de conserver la catégorie du sexe comme réalité matérielle indispensable pour mesurer les discriminations, comprendre la reproduction et protéger certains espaces ou droits liés aux femmes. D'autres courants, influencés par les théories queer et trans, insistent davantage sur l'identité de genre, la diversité des trajectoires et les effets d'exclusion que peut produire une définition strictement fondée sur le sexe biologique.^[24]

Ici, le conflit ne porte pas seulement sur une politique particulière mais sur le sens du mot « femme ». Si le féminisme est historiquement un mouvement d'émancipation des femmes, il doit savoir qui est inclus dans cette catégorie. Une définition purement identitaire peut poser des difficultés pour certaines statistiques ou politiques fondées sur le sexe ; une définition exclusivement biologique peut ne pas rendre compte de l'expérience sociale de certaines personnes trans. Il n'existe pas aujourd'hui de consensus féministe sur cette question.^[24] Prétendre le contraire reviendrait à effacer un conflit réel qui traverse profondément le mouvement.

Cette série de controverses révèle un paradoxe. Plus le féminisme réussit à transformer les institutions, plus ses conflits se déplacent vers des domaines où la réponse dépend de valeurs difficiles à hiérarchiser : autonomie, égalité, protection, reconnaissance, liberté sexuelle, intégrité corporelle, universalité, différence, sécurité, libre expression ou liberté religieuse. Les premières luttes pouvaient plus facilement

s'appuyer sur une injustice juridique explicite. Les débats contemporains demandent souvent de choisir entre plusieurs libertés ou plusieurs interprétations plausibles d'une même situation.

L'institutionnalisation du féminisme accentue encore ce changement. Des ministères, délégations parlementaires, observatoires, politiques publiques, programmes scolaires et normes professionnelles reprennent désormais un vocabulaire issu de décennies de mobilisations. L'égalité entre femmes et hommes n'est plus seulement revendication militante ; elle est objectif officiel de l'État. La parité, les obligations professionnelles, la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes sont intégrées au fonctionnement ordinaire des institutions.^{[7][8][10][25]}

Cette institutionnalisation constitue indéniablement une victoire. Un problème reconnu par la loi n'a plus besoin d'être redémontré à chaque génération pour exister publiquement. Mais elle peut aussi transformer le mouvement. Le féminisme d'État privilégie naturellement les problèmes qui peuvent être mesurés, réglementés ou administrés. Une revendication radicale peut devenir indicateur, formation professionnelle, procédure de conformité ou objectif chiffré. Ce passage peut augmenter son efficacité concrète tout en réduisant sa portée critique.

Nancy Fraser propose une lecture particulièrement utile de cette ambivalence. Elle souligne que la deuxième vague féministe a élargi la notion de justice en contestant simultanément inégalités économiques, hiérarchies culturelles et exclusion politique.^[18] Mais elle estime qu'une partie du langage de l'autonomie féminine et de la critique du « salaire familial » a ensuite pu entrer en résonance avec un capitalisme

néolibéral valorisant la flexibilité, l'emploi généralisé et l'individu autonome.^[18] Une critique conçue pour libérer les femmes de la dépendance économique peut donc être partiellement réutilisée dans un système où deux revenus deviennent nécessaires sans que le travail de care soit suffisamment redistribué ou soutenu.

Cette critique ne signifie pas que l'entrée massive des femmes dans le salariat serait une erreur féministe. Elle montre plutôt qu'une conquête change de signification selon le système dans lequel elle s'insère. Dans un ménage où l'homme contrôle seul le revenu, l'emploi féminin accroît fortement l'autonomie. Dans une économie où les deux adultes doivent travailler à temps plein mais où la garde d'enfants et le soin restent largement privatisés, la même généralisation du salariat peut produire une nouvelle forme de surcharge. Fraser parle ainsi d'une contradiction du capital et du care : l'économie dépend d'activités de reproduction sociale qu'elle tend simultanément à fragiliser.^[19]

Le constat des emplois du temps français rejoint partiellement cette intuition sans la prouver à lui seul. Les femmes accomplissent moins de travail domestique qu'il y a plusieurs décennies, les hommes un peu plus, et les rôles se rapprochent ; pourtant l'écart reste important.^{[14][15]} En parallèle, le travail rémunéré féminin est devenu la norme. Le résultat n'est donc ni l'ancien modèle de spécialisation stricte ni une parfaite symétrie : les couples arbitrent entre temps rémunéré, soin, revenus et préférences dans un contexte où les salaires, les métiers et les attentes demeurent différenciés.

Ce point prépare directement le problème masculin. Lorsque le féminisme contribue à délégitimer la dépendance économique féminine, le rôle masculin de pourvoyeur exclusif perd une

partie de sa fonction institutionnelle. Lorsque l'autorité parentale devient commune, la paternité est censée devenir plus relationnelle et moins seulement juridique ou économique. Lorsque les femmes entrent massivement dans les professions supérieures, la réussite masculine ne garantit plus à elle seule une position sociale supérieure dans le couple. Ces changements peuvent être émancipateurs pour les hommes eux-mêmes, mais ils créent aussi des désajustements lorsque certaines attentes anciennes envers eux persistent.

Le féminisme n'est pas responsable de toutes ces tensions simplement parce qu'il a participé aux transformations qui les rendent visibles. Ce serait confondre cause d'une réforme et cause de toutes ses conséquences ultérieures. Mais il serait tout aussi artificiel de prétendre que l'émancipation féminine n'a aucun effet sur les rôles masculins. Un système relationnel change des deux côtés lorsque l'une de ses positions est redéfinie. C'est précisément dans cet espace que vont apparaître, à partir des années 1970, des mouvements d'hommes cherchant à comprendre ce que signifie être masculin dans une société où l'ordre traditionnel des sexes est contesté.

Avant de quitter le versant féministe, il faut toutefois distinguer trois types d'héritage. Le premier est difficilement contestable : des droits autrefois refusés aux femmes sont devenus ordinaires. Autonomie matrimoniale, contraception, IVG, égalité juridique professionnelle, autorité parentale, protection pénale contre certaines violences et accès politique ont profondément changé la condition des femmes en France.^{[1][2][4][5][6][10]} Ces changements ne sont pas exclusivement produits par le féminisme, mais ils correspondent à des objectifs féministes

centraux et les mobilisations ont souvent contribué directement à leur adoption.

Le deuxième héritage est culturel. Des expériences autrefois décrites comme privées ou naturelles — travail domestique, harcèlement, pression sexuelle, normes de beauté, partage parental, inégalités professionnelles — sont désormais susceptibles d'être discutées comme questions sociales. Ce changement du regard est plus difficile à mesurer que la promulgation d'une loi, mais il constitue probablement l'une des réussites les plus durables du mouvement. Il devient beaucoup plus difficile de répondre à une femme que son problème « est simplement personnel » lorsqu'il existe des catégories sociales, des données et des institutions permettant de le comparer à celui d'autres femmes.

Le troisième héritage est conflictuel. En élargissant continuellement le domaine de l'émancipation, le féminisme s'est retrouvé confronté à des arbitrages qu'aucune formule simple ne résout : protéger ou laisser choisir, reconnaître une différence ou neutraliser le sexe, réglementer ou décriminaliser, universaliser ou contextualiser, ouvrir la catégorie « femmes » ou la maintenir comme catégorie matérielle. Ces conflits ne prouvent pas l'échec du féminisme. Ils montrent que son succès a déplacé son terrain depuis des interdictions relativement claires vers des problèmes où plusieurs valeurs légitimes peuvent entrer en tension.

C'est pourquoi il faut résister aux deux bilans opposés souvent proposés. Le premier affirme que le féminisme aurait déjà gagné l'essentiel et ne survivrait que par inflation de nouvelles revendications. Cette lecture sous-estime la persistance d'écarts réels, de violences et de contraintes, ainsi que la complexité des mécanismes qui les reproduisent.^{[11][13][14]} Le second affirme que la

persistance de toute différence démontre que la domination masculine demeure fondamentalement intacte. Cette lecture sous-estime l'ampleur des transformations juridiques, économiques et culturelles effectivement accomplies.

Une histoire sérieuse conduit à une conclusion plus exigeante. Le féminisme a profondément transformé les sociétés occidentales, mais il n'a ni supprimé toute différence entre les sexes ni produit une théorie unique permettant d'expliquer celles qui restent. Certaines de ses revendications sont devenues presque consensuelles ; d'autres divisent toujours les féministes entre elles. Certaines inégalités se sont fortement réduites ; d'autres persistent ou ont changé de forme. Et certaines différences contemporaines ne peuvent pas être correctement comprises sans intégrer des variables économiques, familiales, biologiques ou psychologiques qui ne se laissent pas réduire au seul pouvoir masculin.

Cette conclusion n'affaiblit pas le projet du livre ; elle le précise. Pour comprendre le masculinisme, il faudra éviter exactement la même erreur que nous avons évitée ici : confondre l'existence d'un problème avec la validité de l'explication proposée par un mouvement. Le féminisme a souvent identifié correctement des incapacités, des violences ou des dépendances tout en se divisant sur leurs causes. Les mouvements d'hommes vont, eux aussi, identifier certaines vulnérabilités réelles et leur attribuer des causes parfois plausibles, parfois exagérées ou idéologiques.

Le passage d'un versant à l'autre du livre ne constitue donc pas un changement de camp. Il correspond à une nouvelle étape historique. À mesure que la condition féminine se transforme, la condition masculine devient elle aussi objet de questionnement. Certains hommes voient dans l'émancipation féminine une possibilité de se libérer de rôles rigides ; d'autres y

perçoivent une perte de statut ; d'autres encore constatent des problèmes masculins que le langage féministe leur paraît mal expliquer. C'est dans ce contexte que naissent le men's liberation movement, les mouvements de pères, les courants proféministes, les mouvements pour les droits des hommes et, plus tard, les masculinismes numériques.

Le féminisme a donc transformé davantage que la seule condition féminine. En contestant le caractère naturel de l'ordre des sexes, il a rendu contestable l'ensemble du système de rôles auquel les hommes appartenaient eux aussi. Sa contribution la plus profonde n'est peut-être pas d'avoir fourni une théorie définitive de ces rapports, mais d'avoir rendu impossible leur simple naturalisation. Après lui, une différence de rôle doit être justifiée ; une hiérarchie doit expliquer sa légitimité ; une violence privée peut devenir affaire publique ; et une tradition peut être interrogée au nom de la liberté individuelle.

Cette exigence critique vaut désormais pour le féminisme lui-même. Un mouvement qui a appris à demander aux institutions de justifier leurs asymétries doit accepter que ses propres catégories, politiques et explications soient soumises au même examen. C'est à cette condition que son héritage reste émancipateur plutôt que doctrinal : non parce qu'il aurait raison sur tout, mais parce qu'il a contribué à installer l'idée qu'aucun ordre entre les sexes ne mérite d'être soustrait à la discussion, aux preuves et à la possibilité de révision.

NOTES DOCUMENTAIRES

[1] Assemblée nationale, « Dépénalisation de l'avortement en France » : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/histoire-et-patrimoine/cinquieme-republique>

[2] INA, « 28 décembre 1967 : vote de la loi Neuwirth sur la contraception » : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/loi-neuwirth-contraception-pilule-femme-1967>

- [3] INA, « Le MLF, histoire d'un combat féministe » : <https://www.ina.fr/ina-eclairer-actu/le-mlf-histoire-d-un-combat-feministe>
- [4] Assemblée nationale, chronologie des dispositions en faveur de l'égalité femmes-hommes : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/docs/RINFANR5L15B1095.raw>
- [5] Sénat, histoire de la loi du 13 juillet 1965 sur les régimes matrimoniaux : <https://archives.senat.fr/en-2025-le-senat-fete-ses-150-ans/loi-n-65-570-du-13-juillet-1965-portant-reforme-des-regimes-matrimoniaux-quand-la-femme-peut-se-passer-de-la-permission-de-son-mari.html>
- [6] Assemblée nationale, rapports sur l'évolution de la définition pénale du viol : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RINFANR5L15B0721.html> ; <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RINFANR5L17B0792.html>
- [7] Assemblée nationale, rapports sur le harcèlement sexuel : <https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i0089.asp> ; <https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4233.asp>
- [8] Légifrance, loi n°2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFSCTA000037284453>
- [9] Service-Public, « Outrage sexiste ou sexuel » : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34550>
- [10] Sénat, loi du 6 juin 2000 relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux : <https://www.senat.fr/connaître-le-senat/lhistoire-du-senat/dossiers-dhistoire/les-femmes-senateurs/la-loi-n2000-493-du-6-juin-2000-tendant-a-favoriser-legal-acces-des-femmes-et-des-hommes-aux-mandats-electoraux-et-fonctions-electives.html>
- [11] Insee, « Écart de salaire entre femmes et hommes en 2024 », Insee Focus n°377, février 2026 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8743657>
- [12] Insee, « Les salaires dans le secteur privé en 2024 » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8657156>
- [13] Insee, « Temps de travail et quotité travaillée selon le sexe en 2025 » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489589>
- [14] Insee, « Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010 » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123967>
- [15] Insee, « Le temps des courses depuis 1974 » et « La vie quotidienne en France depuis 1974 » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283695> ; <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1303224>
- [16] Conseil constitutionnel / Vie publique, rapport annuel 2024 rappelant la révision constitutionnelle sur l'IVG : <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/295732.pdf>
- [17] Vie publique, dossier sur l'accès à l'avortement et révision constitutionnelle : <https://www.vie-publique.fr/rapport/292860-rapport-dinformation-sur-lacces-lavortement-dans-le-monde>

- [18] Nancy Fraser, « Feminism, Capitalism and the Cunning of History », *New Left Review*, 2009 : <https://newleftreview.org/issues/ii56/articles/nancy-fraser-feminism-capitalism-and-the-cunning-of-history>
- [19] Nancy Fraser, « Contradictions of Capital and Care », *New Left Review*, 2016 : <https://newleftreview.org/issues/ii100/articles/nancy-fraser-contradictions-of-capital-and-care>
- [20] Ministère de la Justice, évaluation de la loi du 13 avril 2016 sur le système prostitutionnel : <https://www.justice.gouv.fr/lutte-contre-systeme-prostitutionnel-accompagnement-personnes-prostituees>
- [21] Natacha Chetcuti, « Genre, laïcité et féminisme en France : nouvelles redéfinitions de la citoyenneté ? » : https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2013_num_185_1_4443
- [22] « Féminismes contemporains et controverse du pacte laïque en France », *L'Homme & la Société* : <https://shs.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2015-4-page-51?lang=fr>
- [23] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Feminist Political Philosophy » : <https://plato.stanford.edu/entries/feminism-political/>
- [24] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Feminist Perspectives on Sex and Gender » et « Feminist Perspectives on the Body » : <https://plato.stanford.edu/entries/feminism-gender/> ; <https://plato.stanford.edu/entries/feminist-body/>
- [25] Assemblée nationale, réponse relative à la place des femmes dans la vie publique et à la parité : <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-13483QE.htm>
- [26] CNRS Le Journal, « L'union des femmes ferait leur force », 2022 : <https://lejournel.cnrs.fr/billets/lunion-des-femmes-ferait-leur-force>

CHAPITRE 5 — DES HOMMES EN QUESTION : DE LA LIBÉRATION MASCULINE AUX MOUVEMENTS D'HOMMES

Lorsque les rôles féminins commencent à être publiquement contestés, une question finit inévitablement par se poser de l'autre côté du système : qu'est-ce qu'un homme est censé être lorsque l'ordre qui lui attribuait une fonction précise cesse d'aller de soi ? Le féminisme avait d'abord concentré son attention sur les incapacités et contraintes imposées aux femmes, parce qu'elles étaient juridiquement et socialement visibles. Mais la critique des rôles de sexe contient dès le départ une conséquence plus générale. Si la féminité n'est pas un destin naturel, la masculinité ne peut pas l'être davantage. L'homme pourvoyeur, compétitif, autonome, sexuellement conquérant, peu expressif, capable d'endurer la peur et la douleur sans les montrer n'apparaît plus seulement comme la norme invisible de l'adulte humain ; il devient lui aussi une construction sociale susceptible d'être interrogée.

Cette remise en question ne produit pas immédiatement un mouvement homogène. Les hommes qui commencent à discuter de leur condition dans les années 1970 ne partagent ni la même relation au féminisme ni le même diagnostic. Certains considèrent que la libération des femmes ouvre la possibilité d'une libération parallèle des hommes hors de la virilité obligatoire. D'autres reconnaissent les avantages structurels masculins mais veulent transformer les comportements des hommes afin de soutenir l'égalité des sexes. D'autres encore estiment que le discours féministe minimise les coûts supportés par les hommes et qu'un mouvement autonome doit défendre

leurs intérêts. À côté de ces lignes politiques apparaissent des groupes centrés sur la paternité, la psychologie, les relations entre hommes ou la recherche d'une identité masculine nouvelle. Cette diversité est essentielle : parler rétrospectivement d'un « mouvement masculiniste » unique efface précisément l'histoire qu'il faut comprendre.

Aux États-Unis, le Men's Liberation movement émerge au début des années 1970 dans le sillage immédiat du féminisme de deuxième vague. Les recherches historiques récentes montrent qu'il reprend explicitement certaines pratiques féministes, notamment les groupes de conscience où des hommes se réunissent pour raconter leurs expériences, examiner leurs comportements et identifier les attentes liées à leur sexe.^{[1][2]} L'intuition centrale est simple : si les femmes souffrent d'un rôle féminin imposé, les hommes peuvent eux aussi souffrir d'un rôle masculin rigide. La différence est que ce rôle leur confère également des pouvoirs et des avantages. Toute l'histoire ultérieure du mouvement va se structurer autour de la difficulté à tenir ensemble ces deux propositions.

Warren Farrell est l'une des figures les plus révélatrices de cette première période. Bien avant *The Myth of Male Power*, qui deviendra associé au mouvement des droits des hommes, son livre *The Liberated Man*, publié en 1974, se situe clairement dans le vocabulaire de la libération sexuelle et des rôles.^[3] Farrell critique la pression qui pousse les hommes à mesurer leur valeur à leur réussite professionnelle, à leurs revenus, à leur capacité à protéger et à leur absence de vulnérabilité. Il encourage les groupes de conscience masculins, souhaite davantage de congés parentaux et défend une redistribution des fonctions familiales.^{[1][3]} L'objectif n'est alors pas de démontrer que les hommes seraient plus opprimés que les femmes, mais de

montrer que l'égalité féminine pourrait aussi libérer les hommes d'obligations qui semblaient jusqu'alors constitutives de leur identité.

Cette perspective possède une force intuitive importante. Le modèle du male breadwinner, que nous avons vu se développer au XIXe siècle, ne produit pas seulement une dépendance économique de l'épouse ; il transforme aussi la capacité masculine à gagner de l'argent en preuve de valeur personnelle. Un homme qui ne réussit pas professionnellement ne perd pas seulement un revenu ; il peut avoir le sentiment d'échouer comme homme. De même, une culture qui valorise chez lui le courage et l'autonomie peut rendre plus difficile la demande d'aide, l'expression de la peur ou la reconnaissance d'une fragilité. Le Men's Liberation déplace donc une partie de la critique féministe : les rôles de sexe ne se contentent pas de hiérarchiser les femmes et les hommes, ils organisent aussi les critères par lesquels chacun apprend à s'évaluer.

Herb Goldberg développe cette idée de manière particulièrement explicite dans *The Hazards of Being Male*, publié en 1976.^[4] Le titre lui-même annonce le déplacement : le privilège apparent peut masquer des coûts psychologiques et corporels. Goldberg décrit des hommes poussés vers la performance, l'agression, le contrôle, la compétition et la suppression émotionnelle. Son ouvrage appartient davantage à la psychologie populaire qu'à une démonstration sociologique rigoureuse, mais il témoigne d'un changement culturel important : il devient possible de parler d'une « condition masculine » non comme simple position dominante, mais comme ensemble de contraintes, de défenses et de vulnérabilités.

La faiblesse possible de ce langage apparaît cependant très tôt. Dire que les rôles sexuels imposent des coûts aux deux sexes peut suggérer que les femmes et les hommes seraient simplement victimes de deux prisons symétriques. Michael Messner a montré que le Men's Liberation des années 1970 a précisément buté sur ce problème.^[2] Le vocabulaire du « male sex role » permettait de parler de souffrance masculine sans nier directement les difficultés féminines, mais il rendait difficile la distinction entre coût et pouvoir. Si les hommes souffrent d'être obligés de réussir et les femmes souffrent d'être empêchées de réussir, peut-on vraiment mettre les deux situations sur le même plan ? Le mouvement devait répondre à une question qu'il n'a jamais complètement résolue : comment reconnaître les contraintes masculines sans effacer les avantages institutionnels dont les hommes bénéficient par ailleurs ?

Le problème n'est pas purement théorique. Il détermine la direction politique du mouvement. Pour une partie des militants, les coûts masculins sont précisément les contreparties d'un système hiérarchique qu'il faut transformer avec le féminisme. L'obligation de domination, de compétition ou de dureté est alors comprise comme une des manières dont l'ordre patriarcal fabrique les hommes qui le reproduisent. Pour d'autres, le fait que les hommes supportent des coûts spécifiques prouve que l'analyse féministe du privilège masculin est elle-même insuffisante ou biaisée. À partir d'une même observation — les hommes subissent certaines contraintes — deux conclusions opposées deviennent possibles.

Les groupes de conscience illustrent la première orientation. Inspirés directement des pratiques féministes, ils invitent les hommes à parler de sexualité, de peur, de travail, de relation au

père, de compétition, d'homophobie et de difficulté à entretenir des relations intimes.^[1] Leur simple fonctionnement constitue déjà une transgression des normes masculines qu'ils critiquent : des hommes se réunissent non pour accomplir une tâche, concourir ou affirmer leur statut, mais pour décrire leurs vulnérabilités et écouter celles d'autres hommes. Cette pratique peut sembler aujourd'hui banale, mais elle s'inscrit dans un contexte où l'ouverture émotionnelle masculine est souvent pensée comme faiblesse ou féminisation.

Le mouvement reste pourtant socialement limité. Les recherches de Louis Bachaud montrent que les groupes américains sont principalement composés d'hommes blancs, diplômés et issus des classes moyennes ou supérieures, avec une base militante relativement réduite.^[2] Ce profil est important pour interpréter leurs préoccupations. L'homme qui souffre d'une carrière compétitive et d'une incapacité émotionnelle n'est pas nécessairement dans la même situation que l'ouvrier confronté à un emploi dangereux, au chômage ou à une forte précarité. Comme Friedan pour certaines femmes, le Men's Liberation risque parfois de prendre l'expérience d'un segment social précis pour condition masculine universelle.

La France connaît elle aussi, à une échelle plus réduite, des expériences analogues. Des recherches sociohistoriques montrent qu'au début des années 1970 apparaissent à Paris un Mouvement de libération des hommes et des groupes parfois appelés « groupes de libération des mecs ».^[3] Leur vocabulaire témoigne directement de l'influence féministe : ils dénoncent les « chaînes de la virilité » ou la « virilité obligatoire », organisent des groupes de parole et entretiennent des liens avec des militantes du MLF.^[4] Leur objectif n'est pas de défendre une identité masculine menacée ; il consiste plutôt à comprendre

comment les hommes peuvent se libérer de comportements appris qui pèsent à la fois sur eux et sur les femmes.

Ces initiatives restent minuscules. Le premier groupe parisien ne rassemble jamais plus de quelques dizaines d'hommes et cesse rapidement de fonctionner.^[7] Mais son existence est historiquement significative parce qu'elle contredit deux récits simplistes. Le premier affirme que les hommes auraient entièrement ignoré la critique féministe jusqu'à l'apparition récente des débats sur la masculinité.^[8] Le second présente toute mobilisation masculine comme réaction antiféministe. Dès les années 1970, certains hommes cherchent au contraire explicitement à transformer leur masculinité à partir d'une critique féministe des rapports de sexe.

La question de la participation des hommes au féminisme produit néanmoins des tensions spécifiques. Les mouvements féministes des années 1970 accordent une importance croissante aux espaces non mixtes, notamment parce que de nombreuses militantes considèrent avoir expérimenté la domination masculine jusque dans les organisations de gauche.

^[9] Les hommes sympathisants se trouvent donc dans une position paradoxale : soutenir un mouvement qui affirme parfois avoir besoin d'espaces organisés sans eux. Cette difficulté contribue à la création de groupes masculins autonomes mais proféministes, où les hommes sont invités à travailler sur leur propre socialisation plutôt qu'à occuper de nouveau le centre des organisations féministes.

En France, de nouvelles initiatives apparaissent à la fin des années 1970, parmi lesquelles le collectif « Pas rôle d'hommes » qui relie plusieurs groupes locaux.^[7] L'expression résume assez bien leur orientation : la masculinité ne doit plus être traitée comme rôle évident. Ces groupes peuvent soutenir les luttes

féministes tout en examinant des questions spécifiquement masculines : violence, paternité, émotions, sexualité ou rapport à l'homosexualité. Une réflexion autonome sur les hommes devient donc possible sans construire les femmes ou le féminisme comme adversaires.

Aux États-Unis, cette orientation se structure davantage autour des conférences Men and Masculinity qui commencent en 1975.

^[5] Elles donnent progressivement naissance à un réseau antisexiste qui deviendra le National Organization for Changing Men puis le National Organization for Men Against Sexism, NOMAS.^[5] Le courant se définit comme proféministe, favorable aux droits des personnes homosexuelles, puis explicitement antiraciste, tout en revendiquant l'amélioration de la vie émotionnelle et relationnelle des hommes.^{[5][6]} Il ne demande pas aux hommes de nier leurs problèmes ; il les interprète à l'intérieur d'une critique plus générale du sexisme.

Cette position cherche à résoudre le paradoxe qui avait fragilisé le Men's Liberation. Les hommes peuvent souffrir de normes masculines sans être pour autant un groupe politiquement subordonné aux femmes. Ils peuvent vouloir davantage de paternité, d'intimité, de santé mentale ou de liberté émotionnelle tout en reconnaissant les asymétries historiques qui favorisent les hommes dans d'autres domaines. Le proféminisme transforme donc la question « les hommes sont-ils victimes eux aussi ? » en une question plus opérationnelle : « quels aspects de la masculinité produisent des dommages, pour qui, et comment les changer sans effacer les rapports de pouvoir ? »

Cette solution n'est pourtant pas sans tension. Si toute difficulté masculine est interprétée comme simple « coût du privilège », l'expérience des hommes risque d'être reconnue uniquement à

condition de confirmer une théorie féministe préexistante. Un homme qui souffre d'une obligation de pourvoir, d'une perte de lien parental après séparation ou d'une difficulté institutionnelle peut alors entendre que son problème est réel, mais seulement comme effet secondaire d'un système qui l'avantage globalement. Cette manière de parler peut être théoriquement cohérente tout en devenant politiquement peu satisfaisante pour ceux qui cherchent une reconnaissance directe de leur situation.

C'est précisément dans cet espace que se développe progressivement une autre branche : le mouvement des droits des hommes. La séparation n'est pas instantanée. Bachaud et Messner montrent qu'au début des années 1970, les courants proféministes et centrés sur les problèmes masculins cohabitent encore sous l'étiquette large de Men's Liberation.^{[1][2]} Mais à la fin de la décennie, leurs interprétations divergent de plus en plus. Les uns considèrent que la libération masculine doit rester compatible avec la critique féministe du pouvoir masculin ; les autres estiment que cette grille empêche de reconnaître les injustices subies par les hommes en tant qu'hommes.

La fondation de Free Men Inc. en 1977, associée à Richard Haddad, représente l'une des étapes de ce basculement américain.^[22] Dans les années 1980, les organisations et auteurs qui se reconnaissent davantage dans les « men's rights » dénoncent ce qu'ils perçoivent comme une asymétrie du discours public : la société aurait appris à voir les désavantages féminins comme injustices politiques tout en continuant à traiter les contraintes masculines comme obligations normales. Les thèmes de la conscription, du travail dangereux, du suicide, du divorce, des pensions, de la garde des enfants ou des attentes économiques deviennent de plus en plus centraux.

Cette évolution ne doit pas être lue comme une simple révélation soudaine de problèmes masculins jusque-là inexistants. Plusieurs de ces questions étaient déjà présentes dans le Men's Liberation. Ce qui change est leur interprétation. Dans le premier mouvement, l'obligation masculine de pourvoir peut être vue comme rôle rigide dont l'égalité permettra aux deux sexes de se libérer. Dans le Men's Rights, la même obligation peut devenir preuve que l'homme supporte une charge que le féminisme refuse de reconnaître. Le phénomène observé peut donc rester le même tandis que son sens politique change entièrement.

La trajectoire de Warren Farrell illustre presque parfaitement ce déplacement. En 1974, *The Liberated Man* présente l'émancipation féminine et masculine comme projets largement compatibles.^[3] Deux décennies plus tard, *The Myth of Male Power*, publié en 1993, devient un texte canonique du mouvement des droits des hommes.^{[1][22]} Farrell y insiste beaucoup plus fortement sur la mortalité masculine, le suicide, le travail dangereux, les obligations économiques et la manière dont la société valoriserait les hommes selon leur capacité à être sacrifiés ou utilisés.

Cette trajectoire est souvent racontée comme conversion pure et simple du féminisme à l'antiféminisme. La réalité est plus intéressante. Bachaud souligne que Farrell continue à présenter son objectif comme libération des deux sexes hors des rôles rigides, mais son centre de gravité se déplace nettement.^[1] Au lieu de demander principalement comment les hommes peuvent soutenir l'émancipation des femmes tout en se libérant eux-mêmes, il demande de plus en plus pourquoi le langage du pouvoir masculin rend invisibles certaines vulnérabilités des hommes. La continuité existe dans la critique des rôles ; la

rupture se situe dans la manière d'évaluer leur distribution des avantages et des coûts.

Ce changement révèle une difficulté que notre livre devra prendre au sérieux plutôt que trancher par étiquette. Une théorie peut être utilisée de manière défensive sans que le problème qu'elle désigne soit imaginaire. Les hommes ont effectivement des taux plus élevés dans plusieurs formes de mortalité, de suicide, de travail dangereux ou de violence subie hors du couple. Ils peuvent également rencontrer des difficultés spécifiques dans la parentalité, l'école ou la santé. La question n'est donc pas de savoir si parler de problèmes masculins est en soi antiféministe. Elle est de savoir quels mécanismes les produisent et si le féminisme peut être tenu pour responsable de phénomènes dont certains lui sont antérieurs.

Les mouvements de pères fournissent un cas particulièrement utile pour distinguer problème social et interprétation idéologique. Les transformations du divorce et de la famille à partir des années 1970 augmentent la visibilité de pères séparés qui souhaitent conserver une présence importante auprès de leurs enfants. Aux États-Unis, les groupes de fathers' rights se développent dans un contexte où disparaissent progressivement certaines présomptions maternelles explicites et où les tribunaux adoptent davantage le standard de l'intérêt de l'enfant.^{[10][11]} Le langage de l'égalité, utilisé par le féminisme pour contester les rôles sexués, peut alors être mobilisé par des pères pour demander que la capacité parentale ne soit pas présumée féminine.

La France connaît une évolution comparable. Dès la fin des années 1970, la presse documente le Mouvement de la condition paternelle, le Mouvement de la condition masculine et plusieurs autres associations réclamant une plus grande reconnaissance

du rôle éducatif des pères après séparation.^{[12][13][14]} Certaines défendent la garde conjointe ou alternée, parfois en affirmant explicitement que leur objectif est compatible avec l'émancipation féminine : si les femmes ne doivent plus être réduites à la maternité et au foyer, les hommes ne devraient pas être réduits au rôle de pourvoyeur éloigné du soin quotidien.^[12]

Cette formulation met en évidence une conséquence logique de l'égalité des rôles. Une société ne peut pas demander aux hommes de devenir des pères plus présents avant la séparation puis considérer ensuite la maternité comme parenté naturellement prioritaire. À mesure que le père est invité à changer les couches, prendre un congé, participer aux soins et développer un lien quotidien, la perte de ce lien lors d'une séparation devient plus difficile à accepter. Le mouvement des pères apparaît donc en partie comme produit de la transformation même de la paternité.

Il serait pourtant imprudent d'en déduire que les tribunaux discriminent uniformément les pères. Les décisions familiales dépendent de l'histoire concrète du soin, des demandes formulées, de la disponibilité des parents, des accords entre eux et de l'intérêt de l'enfant. Bertoia et Drakich montrent en outre, dans une étude qualitative de groupes de fathers' rights, qu'une rhétorique publique d'égalité parentale peut parfois coexister avec des pratiques ou attentes moins égalitaires dans la répartition réelle du soin.^[10] La revendication d'un droit égal n'établit donc pas à elle seule qu'un investissement parental égal existait avant la séparation.

Cette observation ne justifie pas davantage l'erreur inverse : supposer qu'un père contestant une décision familiale cherche nécessairement à éviter une pension ou à contrôler son ex-conjointe. Les mouvements de pères sont hétérogènes, et

certaines revendications portent directement sur le maintien du lien éducatif. Les mobilisations françaises autour de la garde conjointe dès la fin des années 1970, puis leur prolongement dans des associations plus récentes, montrent que la question n'est pas une invention récente de la manosphère.^{[12][14][15]} Une analyse sérieuse doit donc examiner séparément résidence, temps parental, pension, violence éventuelle, investissement antérieur et intérêt de l'enfant.

Les mobilisations paternelles créent ainsi un problème pour les deux grands récits idéologiques. Le récit féministe simplifié peut avoir tendance à considérer la famille surtout comme lieu de charge féminine et de pouvoir masculin ; le récit masculiniste simplifié peut décrire au contraire le droit familial comme système donnant aux femmes le contrôle des enfants et des ressources masculines. Or la réalité peut contenir simultanément une charge maternelle disproportionnée avant séparation et une souffrance paternelle réelle lorsque le lien est fortement réduit après celle-ci. Ces deux phénomènes ne s'annulent pas automatiquement.

À côté des mouvements politiques se développe une autre branche qui cherche moins des droits que des réponses psychologiques et symboliques à ce qui est perçu comme une crise masculine. Le mouvement mythopoétique atteint sa plus grande visibilité à la fin des années 1980 et au début des années 1990 autour de figures comme le poète Robert Bly et son livre *Iron John*.^[16] Ses groupes organisent retraites, rituels, récits mythiques, poésie, tambours et discussions entre hommes. Le diagnostic est que la modernité, certaines transformations familiales et une rupture de transmission entre générations auraient laissé de nombreux hommes sans modèle de masculinité adulte suffisamment intégré.

Cette approche se distingue à la fois du proféminisme et des men's rights. Elle ne cherche pas prioritairement à réformer la loi et ne se construit pas toujours explicitement contre le féminisme. Elle considère plutôt que les hommes ont besoin d'un espace entre hommes pour retrouver une relation à leur corps, à leurs émotions, à leurs pères et à une symbolique masculine que la culture moderne aurait appauvrie.^{[16][18]} La masculinité n'est plus seulement rôle oppressif à déconstruire ; elle devient aussi identité psychique à reconstruire.

L'attrait du mouvement est compréhensible. Les hommes auxquels on demande de renoncer à certaines formes anciennes de virilité peuvent ne pas savoir ce qui doit les remplacer. Une critique est généralement plus efficace pour dire ce qu'il ne faut plus faire que pour produire une identité positive. Ne pas dominer, ne pas être violent, ne pas mépriser la vulnérabilité, ne pas réduire la femme à un rôle ne suffit pas nécessairement à répondre à la question : qu'est-ce qu'un homme adulte peut positivement désirer devenir ? Le mythopoétique tente de remplir ce vide par des récits, des rites et un langage de maturation masculine.

Cette réponse rencontre cependant une objection majeure : elle risque d'essentialiser la masculinité. Lorsque des mythes anciens, des archétypes ou une énergie masculine supposée profonde sont présentés comme ressources transhistoriques, on peut réintroduire sous forme spirituelle l'idée d'une essence masculine que les recherches historiques et féministes avaient précisément mise en doute. Les critiques du mouvement ont également souligné qu'une partie de son discours décrit l'homme contemporain comme « démâsulinisé » par la culture moderne ou la féminisation, ce qui peut glisser vers un récit de

restauration où les femmes ou le féminisme deviennent indirectement responsables d'une virilité perdue.^[17]

Il serait néanmoins caricatural de réduire tous les groupes mythopoétiques à une réaction politique. Des travaux ethnographiques montrent que certains cherchent surtout à modifier les relations entre hommes, développer l'expression émotionnelle, réfléchir à la violence ou créer des formes de masculinité moins destructrices.^[18] Le courant est donc lui aussi traversé par une ambiguïté familière : la recherche d'une identité masculine positive peut servir soit à s'éloigner d'une virilité dominatrice, soit à reconstruire l'idée d'une différence masculine essentielle et menacée.

Cette ambiguïté révèle un problème plus général de toute politique de la masculinité. Si l'on définit la masculinité uniquement par les contraintes dont les hommes doivent se libérer, on risque de produire une identité vide. Mais si l'on cherche à définir positivement « ce qui est masculin », on risque de recréer de nouvelles normes auxquelles les hommes devront se conformer. Dire qu'un homme doit être plus vulnérable peut devenir aussi normatif que lui demander d'être stoïque ; dire qu'il doit retrouver son « masculin profond » peut exclure ceux qui ne se reconnaissent pas dans ce modèle. L'émancipation masculine rencontre donc un paradoxe comparable à celui du féminisme de la différence : comment valoriser une identité sans la transformer en essence ?

L'émergence des études sur les hommes et les masculinités constitue une tentative différente pour résoudre ce problème. À partir des années 1980, des chercheurs commencent à traiter les hommes non plus comme sujet humain implicite mais comme êtres eux-mêmes sexués et socialisés.^{[19][20]} Cette évolution doit beaucoup au féminisme et à l'histoire du genre : si les catégories

féminines ont une histoire, les masculinités aussi doivent être étudiées comme variables selon les époques, les classes, les races, les professions et les sexualités.

Le développement des men's studies est cependant immédiatement controversé. Les partisans d'une approche proféministe soutiennent qu'étudier les hommes comme hommes permet de rendre visible ce qui était auparavant présenté comme universel.^[19] Les critiques craignent au contraire que des ressources déjà limitées des études féministes soient recentrées sur les hommes ou que l'analyse de la masculinité transforme un groupe historiquement dominant en nouvelle victime académique.^[20] Ce conflit reflète une question institutionnelle réelle : étudier les hommes peut décentrer la masculinité comme norme, mais peut aussi, si l'on n'y prend garde, ramener les hommes au centre de la recherche sur le genre.

Les travaux historiques récents montrent néanmoins l'utilité du déplacement. Erica Fraser souligne que l'histoire des masculinités a précisément permis de démontrer que « la masculinité » n'est jamais une forme fixe.^[20] Les modèles de virilité changent selon le temps, le lieu et la position sociale. L'homme bourgeois du XIXe siècle, l'ouvrier industriel, le soldat, le père contemporain ou le cadre supérieur ne sont pas soumis aux mêmes attentes. Parler de « condition masculine » ne peut donc pas signifier qu'il existerait une seule expérience commune à tous les hommes.

Cette distinction est particulièrement importante pour notre livre. Les mouvements d'hommes naissent souvent en parlant de « l'homme » comme si tous partageaient le même rôle : être fort, réussir, ne pas pleurer, protéger et pourvoir. Ces normes ont effectivement une large diffusion culturelle, mais leurs

effets varient énormément. Un cadre peut souffrir d'une pression de performance tout en détenant un fort pouvoir professionnel ; un ouvrier peut subir la même norme de pourvoyeur avec beaucoup moins de marge économique ; un homme homosexuel peut être sanctionné parce qu'il ne correspond pas à l'hétérosexualité normative ; un homme racisé peut être confronté à des stéréotypes de dangerosité ou de virilité qui modifient entièrement la signification sociale de son sexe.

L'étude des masculinités permet ainsi de corriger une faiblesse du Men's Liberation originel : son langage trop uniforme du « rôle masculin ». Messner souligne que ce vocabulaire pouvait faire croire à une sorte de camisole identique imposée à tous les hommes.^[2] Or une norme peut à la fois contraindre ceux qui s'y conforment et leur donner des ressources par rapport à ceux qui en sont exclus. La virilité compétitive peut produire stress et isolement, tout en étant récompensée dans certains métiers ou institutions. La même norme peut donc être coût et avantage selon le contexte.

Cette manière de penser rapproche paradoxalement certaines études masculines du projet initial du féminisme : ne pas prendre les différences de sexe pour des évidences naturelles, mais examiner les institutions qui les produisent et les récompensent. Là où les mouvements de droits des hommes tendent parfois à demander « en quoi les hommes sont-ils désavantagés ? », les études critiques sur les masculinités posent une question plus large : « quelles masculinités sont valorisées, lesquelles sont subordonnées, et quels effets cela produit-il sur les hommes, les femmes et les institutions ? »

Ce déplacement ne supprime pas les problèmes proprement masculins. Il permet simplement de les analyser sans présumer

qu'ils ont tous la même cause. Une forte mortalité professionnelle peut découler de la division sexuée du travail, de choix de métiers, de normes de prise de risque, d'écarts de qualification ou de politiques industrielles. Une moindre demande de soin psychologique peut être liée à la socialisation masculine, mais aussi à l'organisation des services, à la pauvreté ou à la stigmatisation. Une difficulté scolaire peut dépendre de normes de comportement, de méthodes pédagogiques, de classe sociale ou d'évolutions familiales. Le sexe reste pertinent, mais il ne dispense pas de chercher le mécanisme.

La divergence entre proféminisme et men's rights devient alors plus claire. Les deux peuvent partir d'un même phénomène — par exemple le suicide masculin — mais l'intégrer dans des systèmes explicatifs très différents. Le proféministe peut y voir les effets d'une masculinité qui décourage la demande d'aide ; le militant des droits des hommes peut y voir une preuve que la société valorise moins la souffrance masculine ou que les politiques publiques sont biaisées ; un chercheur peut considérer que plusieurs facteurs se combinent. La question empirique ne peut être tranchée par l'étiquette politique du locuteur.

Cette règle doit aussi être appliquée au féminisme. Certains discours féministes ont parfois réduit trop vite les problèmes masculins à des « coûts du patriarcat », comme si nommer la structure suffisait à expliquer leur mécanisme. L'expression peut être pertinente lorsque le problème est directement lié à une norme de virilité ou de pouvoir ; elle devient tautologique si toute souffrance masculine est absorbée à l'avance dans la même théorie. Reconnaître cette limite ne donne pas automatiquement raison aux men's rights. Cela impose simplement la même exigence de preuve des deux côtés.

Les mouvements de pères montrent également pourquoi la causalité politique doit rester prudente. La transformation du divorce a augmenté le nombre de séparations et donc le nombre de situations où l'organisation de la parentalité doit être renégociée.^[14] L'égalité des sexes rend davantage légitime la participation paternelle aux soins, tandis que l'ancien modèle maternel demeure parfois culturellement puissant. Dans ce contexte, des conflits peuvent apparaître sans qu'ils soient nécessairement produits par une hostilité institutionnelle envers les hommes ou par une stratégie féministe visant à les exclure.

Les associations de pères françaises des années 1980 constituent à cet égard un laboratoire précoce. Certaines revendiquent la garde conjointe, l'égalité parentale et le droit de l'enfant à maintenir des relations avec ses deux parents.^[12] D'autres adoptent un langage plus directement centré sur les « droits des hommes » face aux transformations de la condition féminine.^[13] La divergence existe donc dès le début : une même mobilisation paternelle peut être formulée comme extension de l'égalité ou comme réaction à une perte masculine.

Cette différence de formulation deviendra fondamentale pour le chapitre suivant. Le masculinisme moderne ne se définit pas simplement par le fait de parler des hommes. Il apparaît lorsque certains problèmes masculins sont intégrés dans un récit où le féminisme, les femmes ou une société supposée gynocentrique deviennent causes centrales de leur condition. À l'inverse, un mouvement qui travaille sur la paternité, la santé mentale ou la violence masculine n'est pas automatiquement masculiniste. Le contenu de la revendication et le mécanisme causal invoqué comptent davantage que le sexe des personnes concernées.

L'histoire du Men's Liberation permet donc de poser une distinction conceptuelle essentielle. Il existe au moins trois manières de politiser la masculinité. La première cherche à libérer les hommes des rôles rigides en alliance avec le féminisme. La deuxième cherche à défendre des intérêts masculins considérés comme insuffisamment reconnus ou injustement traités. La troisième cherche à reconstruire une identité masculine positive, souvent par des moyens psychologiques ou symboliques. Ces logiques peuvent se mélanger dans un même groupe, mais elles ne conduisent pas aux mêmes politiques.

Une quatrième logique, plus académique, consiste à étudier les masculinités comme objets historiques et sociaux. Elle peut nourrir les trois premières sans se confondre avec elles. Les concepts produits par la recherche peuvent être utilisés par des militants proféministes pour critiquer la violence, par des mouvements d'hommes pour comprendre les coûts des rôles, ou par des groupes réactionnaires qui sélectionnent certaines données pour construire un récit de victimisation. Le savoir ne détermine pas automatiquement son usage politique.

Ce chapitre permet ainsi de corriger une symétrie trop tentante avec l'histoire du féminisme. Le féminisme moderne s'est constitué à partir d'incapacités juridiques et politiques explicites touchant les femmes. Les mouvements d'hommes des années 1970 émergent dans un contexte très différent : l'ordre masculin traditionnel est remis en question au moment même où les hommes conservent encore une grande partie des positions institutionnelles dominantes. Leur mobilisation n'est donc pas la réponse symétrique d'un groupe juridiquement exclu. Elle naît davantage d'une crise des rôles, de problèmes spécifiques et de la transformation des relations entre les sexes.

Cette différence historique n'empêche pas que certaines revendications masculines puissent être légitimes. Un mouvement n'a pas besoin de représenter un groupe globalement dominé pour identifier une injustice particulière. Un père peut subir une décision familiale injuste, un homme peut souffrir d'une norme de virilité destructrice, un travailleur peut être exposé à un risque disproportionné ou un garçon rencontrer une difficulté scolaire réelle. L'égalité ne consiste pas à refuser d'examiner un problème parce que la catégorie concernée a été historiquement avantagée ailleurs.

Mais cette même règle interdit l'inversion simpliste. Montrer qu'un homme peut être victime ne démontre pas que les hommes seraient la nouvelle classe dominée. Montrer que les femmes ont obtenu des droits ne prouve pas qu'elles disposent désormais d'un pouvoir systémique sur les hommes. Montrer que le féminisme peut avoir des angles morts n'établit pas qu'il constitue la cause principale des vulnérabilités masculines. Le passage d'un problème particulier à une théorie générale exige des preuves supplémentaires.

La scission de la fin des années 1970 peut donc être comprise comme le moment où cette prudence disparaît progressivement pour une partie du mouvement. Les proféministes continuent à considérer la critique du pouvoir masculin comme compatible avec l'étude des souffrances masculines. Les men's rights accordent de plus en plus de poids à l'idée que les hommes forment eux-mêmes un groupe dont les désavantages sont systématiquement négligés.^{[1][2][21]} Les deux branches ne se distinguent plus seulement par leurs priorités, mais par leur théorie du système social.

Le courant mythopoétique, quant à lui, déplace le débat hors de cette opposition en cherchant une réponse identitaire et

psychologique. Les mouvements de pères se concentrent sur une institution concrète. Les études sur les masculinités tentent de fournir des outils analytiques. Le paysage qui se dessine à la fin du XXe siècle est donc déjà profondément fragmenté. Il n'existe plus un « mouvement des hommes » mais plusieurs manières concurrentes de transformer, défendre ou réinventer la masculinité.

Cette fragmentation explique pourquoi le mot « masculinisme » doit être utilisé avec précaution. En français contemporain, il sert souvent à désigner des courants qui défendent les intérêts des hommes contre ce qu'ils perçoivent comme excès du féminisme ou domination féminine. Mais appliquer ce terme rétrospectivement à tous les groupes d'hommes des années 1970 ferait disparaître leur diversité. Le Mouvement de libération des hommes lié au MLF, NOMAS, une association de pères, un groupe mythopoétique et une organisation de men's rights ne partagent ni la même généalogie ni le même projet.

Le chapitre suivant pourra alors poser une question beaucoup plus précise : à quel moment une mobilisation autour des hommes devient-elle masculiniste au sens politique du terme ? La réponse ne peut pas être simplement « lorsqu'elle parle de problèmes masculins ». Le seuil apparaît plutôt lorsqu'un discours construit le féminisme ou les femmes comme adversaire central, affirme une inversion générale du pouvoir entre les sexes, ou transforme des difficultés diverses en preuve d'une persécution systémique des hommes. Même là, il faudra distinguer plusieurs degrés, car la critique du féminisme n'est pas automatiquement antiféminisme, et l'antiféminisme n'est pas nécessairement identique à la misogynie.

Avant d'aborder cette mutation, l'histoire des mouvements d'hommes laisse déjà une leçon importante. L'émancipation

féminine n'a pas simplement retiré des privilèges aux hommes ; elle a ouvert une crise et une possibilité. La crise vient du fait que plusieurs fonctions traditionnellement masculines — chef de famille, pourvoyeur exclusif, autorité parentale, protecteur, représentant politique — perdent leur évidence. La possibilité vient du fait que les hommes peuvent eux aussi remettre en question des normes de performance, de violence, de silence émotionnel ou d'éloignement parental qu'ils n'avaient pas nécessairement choisies.

Ce que les hommes font de cette possibilité varie. Certains cherchent une société où les rôles sont plus libres pour tous. D'autres veulent que les coûts masculins soient reconnus dans un cadre égalitaire. Certains cherchent une communauté masculine capable de donner du sens. D'autres transforment le sentiment de perte en accusation contre le féminisme. Ce sont ces bifurcations, plutôt qu'une essence du « masculinisme », qui expliquent la généalogie des mouvements contemporains.

La continuité avec les chapitres précédents apparaît alors nettement. Le féminisme avait commencé par transformer une situation vécue comme naturelle en question politique. Les mouvements d'hommes font quelque chose de comparable lorsqu'ils nomment l'obligation de réussir, la difficulté émotionnelle, la paternité après séparation ou certaines vulnérabilités comme problèmes collectifs. Mais la similitude du geste ne signifie pas identité historique. Les mouvements partent de positions différentes, à des moments différents et avec des rapports différents au droit et au pouvoir.

La règle qui doit guider la suite est donc la même pour les deux côtés : partir du problème réel avant d'évaluer le mouvement qui prétend l'expliquer. Une difficulté masculine ne devient pas fausse parce qu'un militant antiféministe la mentionne. Une

explication antiféministe ne devient pas vraie parce que la difficulté est réelle. De même, une revendication féministe n'était pas automatiquement juste du seul fait qu'elle dénonçait une injustice effective. Le livre doit séparer observation, mécanisme, interprétation et projet politique.

Cette séparation devient cruciale à partir des années 1990 et surtout avec Internet. Des thèmes déjà présents depuis les années 1970 — divorce, paternité, suicide, travail, sexualité, difficulté émotionnelle, attentes économiques — vont être reconfigurés dans de nouvelles communautés. Le langage de la libération des rôles laisse progressivement place, dans certains espaces, à celui de la discrimination contre les hommes, puis à des récits plus vastes de guerre des sexes. Le masculinisme contemporain naît donc moins de problèmes nouveaux que d'une nouvelle manière de les relier entre eux et d'identifier leurs responsables.

Le chapitre suivant commencera à cet endroit précis. Il distinguera les mouvements de droits des hommes, les associations paternelles, les critiques du féminisme, la Red Pill, les Pick-Up Artists, MGTOW, les incels et les autres composantes de la manosphère. Mais il faudra conserver la généalogie établie ici : le fait que certains de ces courants aient des racines dans les mouvements d'hommes ne signifie pas que tout travail sur la condition masculine mène nécessairement à l'antiféminisme. L'histoire contient plusieurs bifurcations, et c'est justement leur comparaison qui permet de comprendre ce qui transforme une politique des hommes en masculinisme.

NOTES DOCUMENTAIRES

[1] Louis Bachaud, « US Men's Liberation in the 1970s: Autopsy of a Movement », *The Journal of Men's Studies* :

<https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/10608265251356284>

- [2] Michael A. Messner, « The Limits of "The Male Sex Role" », *Gender & Society*, 1998 : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0891243298012003002>
- [3] Warren Farrell, *The Liberated Man: Beyond Masculinity*, 1974 : <https://books.google.com/books?id=FTspAAAAYAAJ>
- [4] Herb Goldberg, *The Hazards of Being Male: Surviving the Myth of Masculine Privilege*, 1976 : https://books.google.com/books/about/The_Hazards_of_Being_Male.html?id=BayxAAAAIAAJ
- [5] National Organization for Men Against Sexism, « History » : <https://nomas.org/about/history/>
- [6] National Organization for Men Against Sexism, « What We Believe » : <https://nomas.org/about/principles/>
- [7] Alban Jacquemart et Bibia Pavard, « Women-only and mixed groups in the French feminist movements of the 1970s: A re-evaluation », *Clio*, 2017 : <https://shs.cairn.info/journal-clio-women-gender-history-2017-2-page-221?lang=en>
- [8] Alban Jacquemart, « Au-delà du paradoxe : l'engagement masculin dans les mouvements féministes (France, 1870-2010) », 2013 : https://www.persee.fr/doc/ecoge_1952-2568_2013_act_10_1_1037
- [9] Nicholas Owen, « Men and the 1970s British Women's Liberation Movement », *The Historical Journal*, 2013 : <https://www.cambridge.org/core/journals/historical-journal/article/abs/men-and-the-1970s-british-womens-liberation-movement/F3C080C3CFA9EADCD40C48EF05B2CA29>
- [10] Carl Bertoia et Janice Drakich, « The Fathers' Rights Movement: Contradictions in Rhetoric and Practice », *Journal of Family Issues*, 1993 : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/019251393014004007>
- [11] Law and History Review, « The Custody Crucible » : <https://www.cambridge.org/core/journals/law-and-history-review/article/custody-crucible-the-development-of-scientific-authority-about-gay-and-lesbian-parents/705578E1F8B369D7AF3D8C5D54643D3D>
- [12] Le Monde, « Quatre associations de pères divorcés », 31 décembre 1980 : https://www.lemonde.fr/archives/article/1980/12/31/quatre-associations-de-peres-divorces_2808557_1819218.html
- [13] Le Monde, « Condition paternelle et condition masculine », 13 février 1979 : https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/02/13/condition-paternelle-et-condition-masculine_2790568_1819218.html
- [14] Le Monde, « Les pères divorcés revendiquent la reconnaissance de leur rôle éducatif », 7 février 1979 : https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/02/07/les-peres-divorces-revendiquent-la-reconnaissance-de-leur-role-educatif-la-lutte-du-mouvement-de-la-condition-paternelle-rompre-l-isolement_3056315_1819218.html
- [15] Droit & Société, « La prise en charge des enfants par les membres de SOS Papa », 2017 : <https://droit.cairn.info/revue-droit-et-societe-2017-1-page-27?lang=fr>

- [16] Richard Karman Gilbert, « Revisiting the Psychology of Men: Robert Bly and the Mytho-Poetic Movement », 1992 : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0022167892322004>
- [17] Abby L. Ferber, « Racial Warriors and Weekend Warriors », *Men and Masculinities*, 2000 : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1097184X00003001002>
- [18] Eric Magnuson, « Creating Culture in the Mythopoetic Men's Movement », *The Journal of Men's Studies*, 2007 : <https://journals.sagepub.com/doi/10.3149/jms.1501.31>
- [19] National Organization for Men Against Sexism, « History of the Men's Studies Association » : <https://nomas.org/history-mens-studies-association/>
- [20] Erica L. Fraser, « State of the Field: The History of Masculinities », *History*, 2025/2026 : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1468-229X.70052>
- [21] Clotilde de Maricourt et Stephen R. Burrell, « #MeToo or #MenToo? Expressions of Backlash and Masculinity Politics in the #MeToo Era », 2022 : <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/10608265211035794>
- [22] Louis Bachaud, version PDF de « US Men's Liberation in the 1970s » : <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/10608265251356284?download=true>

CHAPITRE 6 — LES MASCULINISMES : DROITS DES HOMMES, ANTIFÉMINISME ET MANOSPHERE

Le chapitre précédent s'arrêtait à une frontière conceptuelle décisive. Parler des hommes, de leur santé, de leur paternité, de leur solitude, de leurs obligations économiques ou des normes de virilité qui pèsent sur eux ne suffit pas à définir un masculinisme. Une politique des hommes devient masculiniste au sens contemporain lorsqu'elle ne se contente plus d'identifier des problèmes masculins, mais les relie à un récit plus général dans lequel le féminisme, les femmes ou un ordre social supposément organisé en leur faveur deviennent une cause centrale du déclassement masculin. Ce seuil n'est pas toujours net, car les discours se chevauchent. Une critique du féminisme peut être précise et légitime ; elle devient antiféminisme lorsqu'elle prend le féminisme lui-même pour adversaire politique durable, et elle devient misogynie lorsqu'elle attribue aux femmes comme groupe des traits négatifs, des intentions hostiles ou une infériorité intrinsèque.^{[12][13]}

Cette distinction doit être maintenue tout au long du chapitre, car le vocabulaire contemporain est instable. En français, « masculinisme » désigne aujourd'hui le plus souvent une famille de discours et de mouvements qui présentent les hommes comme désavantagés par les transformations de l'égalité et qui contestent le féminisme, parfois jusqu'à l'hostilité explicite envers les femmes. Le Haut Conseil à l'Égalité a consacré son rapport annuel 2026 à ce qu'il appelle « la menace masculiniste », en s'appuyant notamment sur une enquête auprès de 3 061 personnes de quinze ans et plus.^[11] Ce choix institutionnel

montre l'importance publique prise par le terme, mais il ne doit pas être traité comme une définition scientifique définitive. Le mot reste chargé politiquement et son usage varie selon les chercheurs, les militants et les pays.

Dans la littérature anglophone, les catégories sont souvent plus éclatées : Men's Rights Activists, Red Pill, Men Going Their Own Way, Pick-Up Artists, incels, influenceurs de masculinité, communautés traditionalistes ou antiféministes. La « manosphere » désigne moins un mouvement que l'écosystème numérique dans lequel plusieurs de ces sous-cultures circulent, se disputent et échangent des concepts.^{[1][2][3][4]} Les travaux récents insistent justement sur son caractère décentralisé : il n'existe ni direction unique, ni doctrine commune, ni carte de membre. Ce qui relie les communautés est davantage un ensemble de récits, de mots, de références et de diagnostics sur les rapports entre les sexes.

Cette structure en réseau explique pourquoi il serait faux de parler de « la » doctrine masculiniste comme on parlerait d'un parti politique. Les Men's Rights Activists se concentrent volontiers sur le divorce, la garde des enfants, le suicide, le service militaire, le travail dangereux ou les discriminations qu'ils estiment négligées. Les Pick-Up Artists se construisent autour de la séduction et de techniques destinées à augmenter l'accès sexuel ou romantique. Les MGTOW proposent à des degrés divers de se retirer des relations avec les femmes. La Red Pill prétend dévoiler les lois cachées de l'attraction et du pouvoir sexuel. Les incels, eux, se définissent autour d'une incapacité perçue à accéder à des relations sexuelles ou amoureuses désirées. Ces sous-cultures peuvent partager de l'antiféminisme et des catégories communes sans poursuivre le même objectif.^{[1][2][5]}

L'histoire du mouvement des droits des hommes constitue le premier point de continuité avec le chapitre précédent. À partir de la scission du Men's Liberation à la fin des années 1970, une partie des militants considère de plus en plus que les difficultés masculines ne peuvent pas être correctement analysées à l'intérieur d'une théorie féministe du pouvoir.^[12] Les problèmes de suicide, de mortalité, de pensions alimentaires, de garde, de travail dangereux ou de service militaire deviennent alors des preuves d'un déséquilibre plus profond : la société serait disposée à protéger les femmes tout en considérant les souffrances masculines comme normales.

Cette intuition contient une observation qu'il ne faut pas caricaturer. Une société peut effectivement rendre certaines vulnérabilités plus visibles que d'autres. Les hommes peuvent être fortement exposés à certains risques sans que cette exposition soit pensée comme injuste. Des institutions peuvent avoir été conçues à partir d'un modèle ancien du père pourvoyeur ou de la mère principale pour le soin et continuer à produire des effets après que les rôles ont changé. La difficulté commence lorsque ces phénomènes particuliers sont utilisés pour établir une conclusion générale : parce que les hommes rencontrent certains désavantages, l'ensemble de la société serait désormais organisé au bénéfice des femmes.

Le raisonnement à somme nulle devient ici central. Plusieurs recherches récentes sur la manosphère décrivent un schéma où les gains féminins sont interprétés comme pertes masculines.^{[10][14]} Si davantage de femmes réussissent à l'université, les hommes seraient évincés ; si les femmes disposent de plus d'autonomie sexuelle, les hommes perdraient un accès qui leur était implicitement dû ; si les femmes obtiennent davantage de protection contre certaines violences, les hommes seraient

présupposés coupables ; si les femmes gagnent leur propre revenu, le rôle masculin perdrait sa valeur. Une transformation peut donc être vécue non comme extension de possibilités communes, mais comme transfert de pouvoir d'un sexe vers l'autre.

Ce schéma ne doit pas être considéré comme pure invention psychologique. Certaines transformations sociales créent réellement des gagnants et des perdants locaux. Une profession qui s'ouvre à un groupe jusque-là exclu augmente la concurrence ; un couple où la femme n'est plus économiquement dépendante modifie le pouvoir de négociation ; un système juridique qui renforce une protection peut aussi produire de nouvelles obligations ou de nouveaux risques de contentieux. Mais passer de ces effets localisés à l'idée d'un ordre global « gynocentrique » exige une démonstration beaucoup plus forte. C'est précisément cette transition que les discours masculinistes accomplissent souvent sans l'établir.

Internet donne à ce récit une puissance nouvelle. Avant le Web social, un homme isolé après un divorce, frustré par sa vie sentimentale ou convaincu que le féminisme ignore ses problèmes pouvait lire certains ouvrages, rejoindre une association ou écrire à un journal. Les forums, puis Reddit, YouTube, TikTok, X, Discord et d'autres plateformes permettent désormais à des milliers de personnes vivant des expériences différentes de les relier sous un même vocabulaire.^{[5][6]} Une difficulté personnelle peut recevoir immédiatement une explication collective ; un lexique partagé transforme des expériences dispersées en identité.

La logique des plateformes renforce encore ce phénomène. Les communautés numériques récompensent les messages qui provoquent émotion, identification ou conflit. Un récit modéré

selon lequel plusieurs causes économiques, sociales et psychologiques expliquent une difficulté masculine est moins facilement mémorisable qu'une formule simple désignant un responsable. L'économie de l'attention encourage donc souvent la dramatisation, la certitude et la polarisation. Les recherches sur la « néo-manospère » soulignent en outre le développement d'une économie d'influence où coaching, développement personnel, musculation, séduction, finance, stoïcisme populaire et politique du genre peuvent être monétisés ensemble.^{[5][24]}

Cette évolution est importante parce qu'elle brouille les frontières. Un jeune homme peut entrer dans cet univers non par idéologie, mais parce qu'il cherche des conseils de sport, de confiance en soi, de séduction ou de réussite professionnelle. Il peut rencontrer des messages utiles — discipline, activité physique, autonomie, amélioration des compétences sociales — mélangés à des interprétations beaucoup plus contestables des femmes et du féminisme. Le succès du discours tient alors en partie au fait qu'il ne se présente pas d'abord comme politique. Il prend la forme d'une pédagogie de la réussite masculine et introduit progressivement une théorie des rapports entre les sexes.

La métaphore de la « pilule rouge » résume cette structure. Empruntée au film *Matrix*, elle suggère qu'un homme vivrait d'abord dans une illusion sociale produite par le féminisme et la culture dominante, puis découvrirait une vérité cachée sur les femmes, le désir et le pouvoir sexuel.^{[1][9]} La Red Pill n'est donc pas seulement un ensemble d'opinions. Elle fonctionne comme récit de conversion : avant, l'homme serait naïf ; après, il verrait enfin le monde tel qu'il est. Cette structure rend le système particulièrement résistant à la critique, car une objection peut

être interprétée comme preuve supplémentaire que la société cherche à cacher la vérité.

La « vérité » proposée repose souvent sur un mélange de psychologie populaire, de sélection sexuelle, de hiérarchies de statut et d'interprétations de la psychologie évolutionniste. Des concepts comme l'hypergamie, la préférence féminine pour les hommes de haut statut, la compétition masculine, la différence d'investissement parental ou l'importance de l'apparence sont transformés en règles simples du marché sexuel. Les hommes seraient évalués selon statut, taille, richesse et dominance ; les femmes chercheraient spontanément à « monter » dans la hiérarchie ; une minorité d'hommes concentrerait l'attention féminine ; la monogamie traditionnelle aurait autrefois régulé cette compétition.

Certaines intuitions mobilisées dans ces récits touchent à de véritables questions scientifiques. La sélection sexuelle, les différences moyennes de préférences et l'asymétrie reproductive sont des objets légitimes de recherche. Le problème n'est donc pas que la psychologie évolutionniste soit intrinsèquement masculiniste. Les travaux de Bachaud et Johns montrent plutôt comment des résultats scientifiques peuvent être sélectionnés, simplifiés ou accompagnés de jugements normatifs qui ne découlent pas des données.^[7] Des études ultérieures ont également relevé la production, dans ces communautés, de nombreuses hypothèses évolutionnaires profanes qui prennent l'apparence de la science sans avoir été testées.^[8]

La différence entre explication et justification devient alors fondamentale. Même si une préférence moyenne était robuste dans plusieurs populations, elle ne dirait pas ce que chaque femme veut, ni ce qu'une société doit valoriser. Une tendance

statistique n'autorise pas à déclarer un individu condamné, un sexe manipulateur ou une hiérarchie sociale moralement légitime. Passer de « certains traits sont en moyenne préférés » à « les femmes sont naturellement hypergames et opportunistes » transforme un résultat potentiel en essence morale. Le vocabulaire scientifique devient alors instrument de naturalisation.

Les Pick-Up Artists illustrent une autre utilisation de cette conception stratégique des relations sexuelles. Leur objectif n'est pas de se retirer des femmes mais d'augmenter la réussite auprès d'elles. À partir des années 2000, une industrie du conseil en séduction enseigne routines, présentation de soi, techniques d'approche, gestion du rejet et parfois méthodes de manipulation. Certaines de ces pratiques ressemblent simplement à du coaching social ; d'autres reposent sur une conception de la relation où la femme est principalement un objectif à obtenir et où sa réponse doit être influencée par des techniques psychologiques.^{[2][5]}

Le paradoxe est frappant : les PUAs et les MGTOW peuvent partager une vision cynique du désir féminin tout en en tirant des stratégies opposées. Le premier veut apprendre à gagner dans le jeu ; le second conseille de quitter le jeu. Les MGTOW considèrent que les relations avec les femmes exposent les hommes à trop de risques — divorce, perte financière, fausses accusations, manipulation ou dépendance affective — et recommandent des degrés variables de retrait.^{[2][5]} Pour certains, cela signifie simplement ne pas se marier ; pour d'autres, limiter presque entièrement les relations avec les femmes.

Cette stratégie de retrait pourrait théoriquement rester une décision privée. Un homme a évidemment le droit de ne pas se marier ou de ne pas rechercher de relation. Elle devient

idéologique lorsqu'elle est justifiée par une théorie générale présentant les femmes comme dangereuses, manipulatrices ou structurellement favorisées. Une communauté destinée à soutenir des célibataires volontaires peut alors entretenir précisément l'obsession dont elle prétend libérer ses membres : la vie continue d'être interprétée presque entièrement à travers ce que font les femmes et le féminisme.

La sous-culture incel se distingue encore davantage. Le terme « involuntary celibate » n'est pas né dans un espace masculiniste. Les revues historiques rappellent qu'en 1997 une femme connue sous le prénom Alana crée un site destiné aux personnes de différents sexes et orientations qui souffrent de solitude et de difficultés à former des relations.^{[15][16][22]} L'objectif est alors l'entraide, non la désignation d'un ennemi. Cette origine est essentielle parce qu'elle montre que la détresse liée à l'absence de relation n'a rien d'intrinsèquement misogyne.

Au fil des années, le terme est cependant repris dans des communautés majoritairement masculines où la difficulté relationnelle devient identité collective et parfois idéologie. La « black pill » radicalise le déterminisme de la Red Pill. Selon ce récit, l'accès sexuel et amoureux serait dominé presque entièrement par l'apparence, la taille, le visage, le statut et une hiérarchie de désir que l'individu pourrait très peu modifier.^{[17][21]} Là où le PUA promet des techniques permettant de réussir et où la Red Pill promet une stratégie, la black pill affirme souvent que certains hommes sont presque condamnés par leurs caractéristiques.

Cette vision possède une force psychologique particulière pour des personnes déjà isolées. Elle donne une explication cohérente à des échecs répétés : ce n'est pas seulement qu'une relation n'a pas fonctionné, mais que le système entier serait construit pour

exclure certains hommes. Le soulagement initial — « ma difficulté a une cause » — peut se transformer en désespoir : « cette cause est biologique et irréversible ». Les revues récentes signalent justement une forte prévalence de détresse mentale, anxiété, dépression, solitude et idéation suicidaire dans les populations incels étudiées.^{[17][18]}

Cette donnée exige une double prudence. Premièrement, souffrir de solitude sexuelle ou affective ne rend pas quelqu'un misogyne. L'immense majorité des personnes seules ne rejoignent pas une idéologie incel. Deuxièmement, l'appartenance à une communauté incel ne signifie pas automatiquement passage à la violence. Des attaques meurtrières ont été commises par des individus se réclamant de cette idéologie, et certains forums contiennent des discours extrêmement violents.^[23] Mais les travaux récents soulignent que la violence idéologique physique reste rare relativement à l'ensemble des personnes étudiées, tandis que la souffrance psychique et le risque d'auto-agression sont beaucoup plus largement documentés.^{[17][19]}

Cette distinction ne doit pas servir à minimiser la violence du discours. Une revue systématique publiée en 2026, portant sur 105 études empiriques, documente dans plusieurs espaces de la manosphère la mobilisation de rhétoriques et pratiques liées à la violence sexuelle.^[20] Des recherches sur des forums incels radicalisés montrent également une forte présence de déshumanisation et de misogynie.^[23] Le point est simplement qu'un environnement discursif hostile, une adhésion idéologique et un acte violent constituent trois niveaux différents. Une politique de prévention efficace doit les distinguer au lieu de traiter toute personne isolée comme menace potentielle.

Le récit incel peut également être compris comme réponse à une transformation réelle du marché relationnel, mais une réponse qui généralise et moralise. Les applications de rencontre, l'augmentation de l'autonomie sexuelle, la visibilité des hiérarchies d'apparence et l'élargissement des possibilités de sélection peuvent produire des expériences de forte compétition ou d'exclusion. Il est plausible que certains individus rencontrent davantage de difficultés que d'autres selon leur apparence, leurs compétences sociales ou leur statut. Mais aucune de ces observations ne démontre qu'un sexe aurait collectivement organisé un système pour priver certains hommes de sexualité.

La logique masculiniste apparaît précisément au moment où une frustration devient créance. Être privé d'une relation désirée est douloureux ; cela ne signifie pas qu'une autre personne vous devait cette relation. La liberté sexuelle féminine change profondément l'ancien ordre parce qu'elle signifie que les femmes peuvent refuser un partenaire sans que famille, économie ou droit les obligent à accepter une relation. Pour certains hommes, cette liberté peut rendre plus visible une inégalité d'accès au marché amoureux. Mais l'égalité politique ne suppose pas une égalité de succès érotique, car personne ne peut être contraint à redistribuer son désir.

C'est l'un des points les plus difficiles de la question contemporaine. Une société peut chercher à réduire la solitude, améliorer les compétences relationnelles, combattre l'humiliation fondée sur l'apparence et offrir des espaces de sociabilité sans pouvoir garantir à chacun un partenaire. La sexualité est un domaine où l'idéal égalitaire rencontre une limite fondamentale : le consentement implique le droit de choisir inégalement. Le masculinisme peut identifier

correctement la douleur de l'exclusion tout en se trompant lorsqu'il transforme cette exclusion en injustice commise par les femmes.

La Red Pill répond à cette tension par une théorie du marché sexuel. Les individus y sont souvent décrits comme détenteurs d'une « valeur » sur un marché où chacun cherche le partenaire le mieux classé disponible. Cette métaphore peut éclairer certains mécanismes de concurrence, mais elle devient réductrice lorsqu'elle transforme les relations en transactions et les personnes en scores. La psychologie du couple, l'attachement, la compatibilité, les trajectoires sociales, les rencontres fortuites et les préférences individuelles disparaissent derrière une hiérarchie simplifiée.

La fascination pour les catégories « alpha », « beta », « Chad » ou « Stacy » fonctionne de la même manière. Elles offrent une grammaire immédiate pour classer le monde, mais leur précision apparente est trompeuse. Elles permettent de transformer des situations complexes en positions stables : dominant ou dominé, désiré ou rejeté, gagnant ou perdant. Une telle classification peut fournir une identité collective à celui qui se sent exclu, tout en rendant beaucoup plus difficile la perception des contre-exemples.

La puissance de la manosphère vient donc moins de la cohérence scientifique de ses théories que de leur capacité narrative. Elles relient des expériences qui paraissaient auparavant séparées : divorce, solitude, rejet sexuel, échec scolaire, suicide, sentiment de déclin, critiques de #MeToo, difficultés professionnelles. Tous ces phénomènes deviennent des signes d'une même histoire : les hommes auraient perdu leur place dans une société transformée par le

féminisme. Le récit fournit à la fois explication, identité et adversaire.

C'est ici que l'antiféminisme devient structurel. Une critique particulière peut dire qu'une loi féministe a eu un effet indésirable précis ou qu'une statistique est mal interprétée. Le masculinisme généralisé raisonne autrement : le féminisme devient une force historique unifiée capable d'expliquer des phénomènes très éloignés les uns des autres. Il serait responsable des divorces, de la baisse de la natalité, de la crise scolaire des garçons, de la solitude masculine, de la transformation sexuelle, de la perte d'autorité et parfois du déclin civilisationnel. Plus le récit s'étend, moins chaque lien causal est vérifié séparément.

Cette totalisation n'est pas propre au masculinisme. Nous avons vu que certains féminismes peuvent également interpréter des phénomènes très différents comme manifestations d'un patriarcat unique. La similitude méthodologique est importante : dans les deux cas, une structure générale permet de relier des expériences réelles, mais peut devenir infalsifiable si toute donnée contraire est réinterprétée comme preuve de la structure. La bonne réponse n'est pas de choisir la totalité opposée, mais de revenir au mécanisme précis.

Cette exigence vaut particulièrement pour la psychologie évolutionniste. Les communautés Red Pill utilisent fréquemment des concepts biologiques pour présenter leurs normes comme vérités intemporelles.^{[7][8]} À l'inverse, certains critiques rejettent presque toute référence à la biologie parce qu'elle a été instrumentalisée par ces communautés. Les deux réactions sont mauvaises. Des différences sexuelles moyennes peuvent être réelles et importantes sans produire mécaniquement les hiérarchies politiques revendiquées par les

masculinistes. Une science des différences ne dit pas comment une société doit distribuer les droits ni comment chaque individu doit vivre.

Le rôle de la « crise de la masculinité » doit être lu avec la même prudence. Francis Dupuis-Déri a montré que des discours annonçant une crise ou une féminisation excessive des hommes apparaissent à plusieurs périodes où l'égalité féminine progresse.^[12] Cette continuité historique suggère qu'une partie de la rhétorique de crise fonctionne comme réaction politique à la perte d'une position traditionnelle. Mais il ne s'ensuit pas que toute expérience contemporaine de désorientation masculine soit imaginaire. Une norme sociale peut réellement se désagréger plus vite qu'une identité alternative n'est construite.

Les transformations du rôle de pourvoyeur, de la paternité, du couple et du marché du travail créent effectivement des questions nouvelles. Un homme peut recevoir deux messages contradictoires : être plus égalitaire, plus vulnérable et plus présent auprès de ses enfants, tout en restant fortement jugé sur son revenu, son initiative, sa capacité à séduire et sa stabilité. Le masculinisme prospère dans cette désynchronisation. Sa force vient souvent moins d'un retour pur à l'ancien ordre que de la promesse de rendre le monde de nouveau intelligible.

Cette promesse prend aujourd'hui des formes plus commerciales qu'idéologiques au sens classique. Les recherches sur la néo-manospère montrent l'importance croissante d'influenceurs qui combinent conseils financiers, sport, discipline, réussite, sexualité et critique du féminisme.^[5] Le message peut être présenté comme simple « amélioration de soi » : devenir plus fort, mieux gagner sa vie, ne pas dépendre affectivement d'une femme, imposer ses limites. Ces thèmes ne sont pas en eux-mêmes problématiques. Le basculement vient

lorsqu'ils sont reliés à une théorie hiérarchique des sexes ou à l'idée que la vulnérabilité masculine résulte principalement d'une société féminisée.

Cette hybridation explique aussi pourquoi la manosphère contemporaine ne se limite plus aux anciens forums. Une partie de ses codes circule sous forme de courtes vidéos, de podcasts, de mèmes et de contenus de coaching.^{[5][24]} Le vocabulaire peut être absorbé par des utilisateurs qui ne se considèrent pas comme militants : « red flags », « hypergamie », « alpha », « body count », « high-value man », « Chad », « black pill ». Le passage d'une sous-culture à la culture générale ne signifie pas que tous ceux qui emploient ces mots adhèrent à l'idéologie entière, mais il montre la capacité de l'écosystème à diffuser ses catégories.

La France connaît cette circulation sans reproduire exactement le modèle américain. Les recherches sur les contenus numériques français décrivent une articulation entre antiféminisme, influence masculine, musculation, développement personnel et représentation d'une virilité forte.

^[24] Le HCE utilise désormais explicitement le terme « masculiniste » pour analyser certains de ces phénomènes.^[11] Mais il faut conserver une distinction analytique : un organisme public peut légitimement alerter sur ce qu'il considère comme un risque social ; notre livre doit ensuite examiner séparément la prévalence, le contenu des croyances et leurs effets.

La question de la violence constitue précisément un domaine où l'exagération et la minimisation sont toutes deux dangereuses. Certaines attaques ont été explicitement reliées à l'idéologie incel et des espaces en ligne glorifient parfois leurs auteurs.^{[17][23]} Il serait donc faux de traiter toute inquiétude comme panique morale. Mais présenter « les incels » ou « la manosphère » comme ensemble de terroristes potentiels produirait une autre

distorsion. Les travaux de 2026 insistent sur la nécessité de combiner prévention de la violence, santé mentale, lutte contre l'isolement et compréhension des trajectoires individuelles.^{[17][18][19]}

Cette approche est également plus efficace pour comprendre pourquoi les communautés attirent certains jeunes hommes. Une personne qui souffre d'échec relationnel n'entre pas nécessairement dans un forum pour y chercher la haine. Elle peut y chercher une explication, un langage ou simplement d'autres personnes qui comprennent sa situation. Si la seule réponse extérieure consiste à la traiter immédiatement de misogyne, la communauté peut apparaître comme le seul espace qui reconnaît sa douleur. Le groupe gagne alors une crédibilité qu'il peut ensuite utiliser pour transmettre une interprétation plus hostile.

Cela ne signifie pas qu'il faille neutraliser le contenu misogyne pour maintenir le dialogue. Une communauté peut simultanément répondre à une solitude réelle et renforcer une vision du monde qui aggrave cette solitude. La black pill en fournit l'exemple le plus clair : elle peut offrir la consolation de dire « tu n'es pas seul », tout en affirmant ensuite que la situation est presque déterminée par la biologie et que les femmes sélectionneront toujours les mêmes hommes. Le soutien communautaire peut donc coexister avec une idéologie désespérante.

Le même paradoxe existe dans certains espaces MRA. Un père en conflit familial peut trouver enfin des personnes qui prennent son expérience au sérieux. Cette reconnaissance peut être précieuse. Mais si chaque cas individuel est immédiatement interprété comme preuve que les tribunaux sont contrôlés par un féminisme hostile aux pères, l'espace de soutien devient machine à généralisation. Les anecdotes se renforcent

mutuellement et remplacent parfois la comparaison avec les données plus larges.

C'est pourquoi le chapitre suivant sera indispensable. Les grandes affirmations sur les hommes ne peuvent pas être évaluées à partir des mouvements eux-mêmes. Il faudra examiner directement les domaines qu'ils invoquent : école, santé, suicide, mortalité, travail dangereux, violence, justice pénale, parentalité, solitude, sexualité et revenus. Certaines revendications masculinistes résisteront peut-être à l'examen ; d'autres seront seulement partiellement exactes ; d'autres encore confondront un phénomène réel avec une cause mal identifiée.

Cette méthode interdit de rejeter une statistique parce qu'elle est populaire dans la manosphère. Si les hommes meurent plus souvent par suicide, le fait est pertinent même si un militant l'utilise de manière idéologique. Si les garçons connaissent certaines difficultés scolaires, elles doivent être comprises même si un discours antiféministe les instrumentalise. À l'inverse, la réalité du phénomène ne valide pas automatiquement la thèse politique qui l'accompagne. Le problème et l'explication doivent rester séparés.

La même séparation doit être appliquée au féminisme. Dire qu'un discours masculiniste exagère l'influence du féminisme n'interdit pas d'examiner les effets indésirables d'une politique féministe précise. Une politique de quotas, une réforme juridique, une norme professionnelle ou une campagne culturelle peuvent avoir des conséquences contestables. Les critiquer n'est ni antiféministe ni misogyne. La différence tient à la capacité de limiter la critique au mécanisme démontré au lieu de transformer le féminisme en force omniprésente expliquant l'ensemble des difficultés masculines.

Cette distinction permet également de comprendre pourquoi certains discours de la manosphère séduisent au-delà de leurs noyaux militants. Ils parlent de sujets que le discours public a parfois moins bien intégré : solitude masculine, valeur sociale liée au travail, peur du rejet, difficulté à établir une identité adulte, incertitude sur les attentes de séduction, rôle du père, rapport à la force ou au corps. Lorsque ces questions sont abandonnées aux influenceurs les plus polarisants, ceux-ci peuvent présenter leur propre réponse comme seule réponse disponible.

Une politique réellement égalitaire ne devrait donc pas avoir à choisir entre reconnaître les problèmes masculins et refuser la misogynie. Au contraire, plus les problèmes sont pris au sérieux empiriquement, moins ils ont besoin d'être intégrés dans une théorie de guerre des sexes. La prévention de la radicalisation passe probablement aussi par cette capacité à proposer une explication plus précise que le récit masculiniste : reconnaître une difficulté sans offrir un ennemi collectif comme solution.

Le masculinisme révèle ainsi une fragilité particulière des sociétés post-traditionnelles. Les anciens rôles ne peuvent plus être imposés avec la même légitimité, mais les individus continuent à demander des repères, du statut et des formes de reconnaissance. Le féminisme a fourni aux femmes un langage collectif permettant de nommer leur émancipation. Les hommes n'ont pas produit un équivalent unifié. Certains adoptent des modèles égalitaires, d'autres réinventent une virilité traditionnelle, d'autres se retirent, d'autres cherchent des communautés de plainte ou de transformation personnelle.

La manosphère est l'un des endroits où ces trajectoires se rencontrent. Elle offre des récits concurrents mais souvent compatibles : devenir plus dominant, comprendre la « nature »

féminine, refuser le mariage, accepter un déterminisme romantique, défendre les droits des hommes ou considérer que le féminisme a inversé l'ancien ordre. La cohérence de l'ensemble est moins doctrinale qu'émotionnelle. Les récits partagent souvent l'idée que l'homme ordinaire ne comprend pas encore pourquoi il souffre et qu'une connaissance cachée va enfin lui révéler les règles réelles du jeu.

C'est cette structure de révélation qui rend la critique difficile. Si quelqu'un remet en cause l'hypergamie universelle, il peut être décrit comme naïf ; s'il défend le féminisme, comme conditionné ; s'il réussit dans une relation égalitaire, comme exception. Une théorie qui peut expliquer à la fois ses succès et tous ses contre-exemples devient difficilement réfutable. Le risque n'est alors pas seulement moral ; il est épistémologique. Le système peut empêcher précisément le test qui permettrait de le corriger.

Le livre doit donc appliquer ici la même exigence que pour les féminismes : aucune théorie ne mérite immunité parce qu'elle exprime une souffrance réelle. Le féminisme a parfois produit des concepts trop larges à partir d'expériences authentiques de domination. Le masculinisme peut produire le même effet à partir d'expériences authentiques de perte, de solitude ou d'injustice. Une souffrance garantit qu'il existe quelque chose à comprendre ; elle ne garantit pas que la première explication proposée soit la bonne.

Cette symétrie méthodologique ne signifie pas symétrie historique ou morale. Les mouvements n'ont pas la même ancienneté, n'ont pas combattu les mêmes incapacités et ne possèdent pas la même place institutionnelle. Certaines communautés de la manosphère contiennent une misogynie et des discours violents que l'on doit nommer clairement.^{[20][23]} La

neutralité méthodologique n'exige pas de neutraliser les faits. Elle exige seulement que l'évaluation repose sur le contenu et les preuves plutôt que sur l'appartenance de camp.

Il faut enfin distinguer le masculinisme d'un retour simple au conservatisme. Une partie de la manosphère idéalise le couple traditionnel, mais d'autres branches le rejettent. Les MGTOW se retirent du mariage ; les PUAs valorisent la multiplication des partenaires ; les incels peuvent être hostiles à un marché sexuel libre qu'ils considèrent défavorable ; certains traditionalistes veulent restaurer des normes familiales fortes. L'écosystème peut donc être simultanément traditionaliste et hyperindividualiste, moraliste et libertin, nataliste et hostile au mariage. Ce sont moins des doctrines compatibles qu'une coalition de mécontentements envers l'ordre contemporain des sexes.

Cette contradiction n'empêche pas la circulation entre les groupes. Les recherches sur l'évolution de la manosphère montrent justement des mouvements d'utilisateurs et de concepts entre sous-communautés.^[6] Le PUA déçu peut adopter la Red Pill ; l'homme Red Pill peut devenir MGTOW ; le célibataire involontaire peut rejoindre des espaces blackpill ; un militant MRA peut utiliser des concepts issus de la psychologie évolutionniste. Les trajectoires ne sont pas obligatoires, mais l'écosystème fournit des passerelles.

Les plateformes grand public accélèrent ces circulations en rendant les frontières moins visibles. Un contenu de motivation masculine peut mener vers une critique du féminisme, puis vers une théorie de la sexualité et enfin vers une communauté plus radicale. À l'inverse, certains utilisateurs peuvent n'en retenir que les éléments de discipline personnelle et quitter l'univers idéologique. Parler de « radicalisation » comme processus

uniforme serait donc trop simple. Les trajectoires sont diverses et parfois réversibles.

La réponse sociale doit refléter cette diversité. Un adolescent solitaire, un père en conflit judiciaire, un militant MRA organisé et un utilisateur d'un forum célébrant la violence ne présentent ni les mêmes besoins ni les mêmes risques. Les confondre sous une seule étiquette « masculiniste » peut être politiquement commode mais analytiquement inefficace. La prévention doit être proportionnée au phénomène : écoute et sociabilité pour l'isolement, information juridique pour certains conflits, contestation argumentée des fausses affirmations, modération des contenus violents et intervention de sécurité lorsqu'un danger concret apparaît.

Le chapitre se termine donc à la même frontière que celui sur les féminismes, mais avec une question inversée. Les masculinismes ont rendu visibles certains angles morts concernant les hommes, tout en les intégrant souvent dans des récits qui surestiment la responsabilité du féminisme ou naturalisent les comportements des femmes. La manosphère a amplifié cette dynamique en transformant des problèmes dispersés en culture partagée, parfois en industrie de l'attention, parfois en idéologie de ressentiment.

Le problème central n'est pas que les hommes parlent d'eux-mêmes. Une société égalitaire a besoin que les hommes puissent nommer leurs difficultés sans honte ni soupçon automatique. Le problème apparaît lorsque la reconnaissance d'une vulnérabilité exige un adversaire collectif ou une théorie qui refuse la possibilité d'être corrigée. Un homme peut être seul sans être victime des femmes, père lésé sans vivre dans un matriarcat, en difficulté scolaire sans être victime du féminisme,

ou frustré par la séduction sans posséder un droit sur le désir d'autrui.

Le prochain chapitre devra donc quitter en partie l'histoire des mouvements pour entrer dans le test empirique. Féminismes et masculinismes ont produit des diagnostics concurrents sur les mêmes domaines. Nous examinerons directement les données et mécanismes concernant travail, éducation, santé, suicide, violence, justice, parentalité, sexualité et relations intimes. Ce sera le moment le plus exigeant du livre, car il faudra accepter que certaines affirmations d'un camp puissent être confirmées et d'autres réfutées, sans chercher un score global permettant de déclarer un sexe victime ou privilégié en toute chose.

La leçon de la manosphère peut déjà être formulée autrement : lorsqu'un problème humain manque de langage partagé, une idéologie peut le fournir avant la recherche. Elle offre alors une explication qui soulage parce qu'elle ordonne le chaos, mais qui peut enfermer précisément parce qu'elle explique trop. La tâche critique n'est pas de retirer aux hommes le droit de nommer leurs difficultés ; elle est de faire en sorte que ces difficultés puissent être comprises sans transformer les femmes, le féminisme ou la masculinité elle-même en ennemis totaux.

NOTES DOCUMENTAIRES

[1] Debbie Ging, « Alphas, Betas, and Incels: Theorizing the Masculinities of the Manosphere », *Men and Masculinities* :

<https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1097184X17706401>

[2] Cecilia Rollano, Juan-Carlos Pérez-González et Marcos Román-González, « A Framework for Understanding the Manosphere », 2026 :

<https://compass.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/spc3.70123>

[3] Shelby Judge, « Theorising Incels and Co.: A Multidisciplinary Literature Review of the Manosphere », 2026 :

<https://compass.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/soc4.70161>

[4] Kate Scott, « The manosphere as an anti-feminist network », 2026 :

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/10361146.2025.2601307>

- [5] Vivian Gerrand, Debbie Ging, Joshua M. Roose et Michael Flood, « Mapping the Neo-Manosphere(s): New Directions for Research », 2025 : <https://doi.org/10.1177/1097184X251350277>
- [6] Manoel Horta Ribeiro et al., « The Evolution of the Manosphere Across the Web », ICWSM 2021, données : <https://doi.org/10.5281/zenodo.4007912>
- [7] Bachaud & Johns, « The use and misuse of evolutionary psychology in online manosphere communities », *Evolutionary Human Sciences* : <https://www.cambridge.org/core/journals/evolutionary-human-sciences/article/use-and-misuse-of-evolutionary-psychology-in-online-manosphere-communities-the-case-of-female-mating-strategies/19522B41CF67DFF9F66D919E1F843CCC>
- [8] Bachaud et al., « A hundred and two just-so stories », *Evolutionary Human Sciences* : <https://www.cambridge.org/core/journals/evolutionary-human-sciences/article/hundred-and-two-justso-stories-exploring-the-lay-evolutionary-hypotheses-of-the-manosphere/3FF5DA80CB844B285E8FC29FC6A86C01>
- [9] Elspeth Van Veen, Elisabeth Moerking et Harvey Dryer, « Taking the red pill », 2026 : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14616742.2026.2646522>
- [10] Brooke Franklin-Paddock, Michael J. Platow et Michelle K. Ryan, « From Privilege to Threat », 2025 : <https://link.springer.com/article/10.1007/s10508-025-03114-5>
- [11] Haut Conseil à l'Égalité, Rapport 2026 sur l'état des lieux du sexisme en France : <https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/rapport-2026-sur-letat-des-lieux-du-sexisme-en-france-la-menace-masculiniste>
- [12] Francis Dupuis-Déri, « Le discours de la “crise de la masculinité” comme refus de l'égalité entre les sexes », *Cahiers du Genre* : <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-1-page-119?lang=fr>
- [13] « L'antiféminisme : un nouveau champ de recherche », *Vingtième Siècle* : https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1998_num_57_1_3724
- [14] Hensman Kettrey & Davis, « Zeroes in a Zero-Sum Game », *Sex Roles*, 2026 : <https://link.springer.com/article/10.1007/s11199-026-01692-9>
- [15] « The incel phenomenon: A systematic scoping review », *Current Psychology* : <https://doi.org/10.1007/s12144-024-06236-6>
- [16] Watson, Harden & McKeon, « Involuntary celibacy: A brief history of the 'Incel' movement », 2025 : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/10398562251351509>
- [17] « Involuntary Celibacy in the Digital Age », 2026 : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/42377688/>
- [18] Fostier et al., « Exploring Incel Motivations and the Relationship to Gender-Based Violence », 2026 : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/42374634/>
- [19] Costello & Acerbi, « Why Incels Capture Attention », 2026 : <https://link.springer.com/article/10.1007/s40806-026-00466-6>
- [20] « Mobilization of Sexual Violence within the Manosphere: A Mixed Methods Systematic Review », 2026 : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/42166250/>

[21] « Mainstreaming the Blackpill: Understanding the Incel Community on TikTok » : <https://link.springer.com/article/10.1007/s10610-023-09559-5>

[22] « Paths not taken: early history of incel communities, 1997–2014 », 2026 : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/24701475.2026.2663680>

[23] « Fight with words: misogynist extremism on an incel discussion forum », 2025 : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/18902138.2025.2513103>

[24] Questions de communication, étude 2025 sur les formes françaises d'antiféminisme numérique : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/pdf/36718>

CHAPITRE 7 — LÀ OÙ FÉMINISMES ET MASCULINISMES S’AFFRONTENT

Après avoir suivi séparément l’histoire des féminismes et celle des mouvements d’hommes, il faut maintenant affronter le terrain sur lequel leurs récits se heurtent le plus directement : les faits contemporains. C’est ici que les slogans deviennent particulièrement dangereux, parce que presque chaque camp peut produire une statistique vraie pour soutenir une conclusion trop générale. Les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes ; les hommes meurent davantage par suicide. Les femmes sont beaucoup plus souvent victimes de violences sexuelles ; les hommes sont beaucoup plus souvent victimes de violences physiques hors du cadre familial. Les filles réussissent mieux dans plusieurs dimensions de l’école ; les garçons conservent un avantage moyen en mathématiques. Les mères vivent beaucoup plus souvent avec les enfants après une séparation ; les pères restent plus fréquemment les débiteurs de pensions. Les hommes représentent l’immense majorité des condamnés et des détenus ; les femmes bénéficient en moyenne de traitements pénaux moins sévères. Toutes ces propositions peuvent être vraies en même temps. Aucune ne suffit à établir une théorie générale selon laquelle un sexe dominerait ou serait dominé en toute chose.

La première exigence de ce chapitre sera donc de refuser le tableau de score. Additionner un écart salarial, un taux de suicide, une exposition à la violence sexuelle et une durée de vie n’a pas de sens scientifique. Les phénomènes n’ont pas la même nature, pas la même unité de mesure et pas les mêmes mécanismes. Une personne peut bénéficier d’un avantage dans un domaine et supporter un risque plus élevé dans un autre.

Une catégorie statistique peut être globalement favorisée sur une dimension tout en contenant des sous-groupes extrêmement vulnérables. Le bon niveau d'analyse n'est pas « hommes contre femmes », mais le mécanisme concret qui produit chaque asymétrie.

L'école fournit un premier test particulièrement utile, parce qu'elle oblige à abandonner l'idée d'une domination scolaire simple. Les données de la DEPP publiées en 2026 montrent qu'en début de sixième les filles obtiennent en moyenne un meilleur score en français, 261 contre 250 pour les garçons, tandis que les garçons obtiennent un meilleur score en mathématiques, 259 contre 248 pour les filles.^[1] Plus tard, l'écart global de réussite reste favorable aux filles : 89 % réussissent le diplôme national du brevet contre 83 % des garçons, 85 % d'une génération de filles obtient le baccalauréat contre 75 % des garçons, et les femmes sont plus nombreuses à sortir de formation avec un master ou davantage, 29 % contre 22 % des hommes.^[1] Les résultats définitifs du baccalauréat 2025 confirment que ces écarts ne sont pas une simple anomalie d'une cohorte ancienne.^[2]

Il serait difficile de regarder ces données et de soutenir que les garçons ne rencontrent aucun problème spécifique dans le système scolaire. Leur retard moyen en lecture et en maîtrise de la langue, leur moindre réussite aux diplômes et leur sortie plus fréquente avec un niveau inférieur constituent des faits sociaux importants. Un mouvement masculin qui demande pourquoi les garçons décrochent davantage ou pourquoi ils obtiennent moins de diplômes supérieurs pose donc une question légitime. Répondre que les hommes restent davantage présents dans certaines élites économiques ne résout pas le problème scolaire des garçons qui échouent aujourd'hui.

Mais l'interprétation masculiniste la plus forte — l'école serait devenue une institution construite pour favoriser les filles — n'est pas démontrée par ces chiffres. Les garçons conservent un avantage moyen en mathématiques et restent très présents dans des filières scientifiques, industrielles et techniques.^[1] L'école ne produit donc pas une hiérarchie unidirectionnelle. Elle révèle plutôt des trajectoires sexuées : les filles réussissent mieux globalement mais s'orientent encore différemment, tandis que les garçons obtiennent moins de diplômes tout en restant surreprésentés dans plusieurs secteurs techniques pouvant offrir de bons revenus. Le fait qu'un groupe obtienne un meilleur résultat global ne dit pas encore pourquoi.

Plusieurs mécanismes peuvent contribuer au retard masculin : différences précoces de langage, comportements scolaires, rapport à la lecture, attentes des pairs, maturité moyenne, modèles de masculinité valorisant moins certaines formes d'application scolaire, orientation sociale, composition familiale ou pratiques pédagogiques. Aucune de ces hypothèses ne peut être remplacée par le mot « féminisation ». Le fait que l'enseignement soit majoritairement féminin ne prouve pas que les enseignants discriminent les garçons, pas plus que la surreprésentation masculine dans une profession ne prouve automatiquement une discrimination envers les femmes. L'enquête doit porter sur les pratiques et les résultats, non sur une association symbolique entre le sexe des adultes et celui des élèves.

Le féminisme rencontre ici son propre angle mort possible. Une analyse longtemps centrée sur l'accès des filles aux études scientifiques ou aux filières prestigieuses peut sous-estimer le fait que la réussite scolaire générale s'est inversée sur plusieurs indicateurs. Continuer à parler de l'école seulement comme

institution défavorable aux filles devient insuffisant lorsque les garçons obtiennent moins souvent les diplômes qui structurent l'accès à l'enseignement supérieur. Reconnaître ce renversement ne nie pas les problèmes d'orientation féminine vers certains secteurs ; cela oblige simplement à tenir deux réalités ensemble.

La santé montre encore plus nettement pourquoi une seule théorie du genre ne suffit pas. En 2025, l'espérance de vie à la naissance atteint 85,9 ans pour les femmes et 80,3 ans pour les hommes en France, soit un écart de 5,6 années.^[7] Cet écart s'est réduit depuis les années 1990, mais il reste considérable. Il résulte d'une combinaison de facteurs biologiques, comportementaux, professionnels et sociaux : tabac, alcool, accidents, violence, professions dangereuses, recours aux soins, maladies cardiovasculaires et distribution des risques tout au long de la vie. Il serait absurde de réduire cinq années et demie d'écart à un seul rôle social, mais tout aussi absurde de considérer cette différence comme politiquement insignifiante.

Le suicide rend l'asymétrie plus aiguë. Le rapport de l'Observatoire national du suicide indique qu'en 2022 le taux de décès par suicide atteint 20,8 pour 100 000 chez les hommes et 6,3 chez les femmes, soit un rapport supérieur à trois.^[3] Sur la période 2011-2021, la DREES retrouve un taux moyen de 21,2 chez les hommes contre 6,5 chez les femmes, avec des risques particulièrement élevés parmi certains hommes ouvriers, employés ou agriculteurs.^[4] Le suicide masculin n'est donc ni un artefact statistique ni un petit écart marginal.

Pourtant, si l'on regarde les gestes auto-infligés plutôt que les décès, l'image change. En 2025, 64 % des personnes hospitalisées au moins une fois pour tentative de suicide ou automutilation en soins somatiques sont des femmes ; le taux atteint 170 pour

100 000 femmes contre 101 chez les hommes.^[5] Chez les adolescentes et jeunes femmes, la hausse récente est particulièrement forte. Santé publique France souligne également que les femmes déclarent davantage de troubles anxio-dépressifs et de conduites suicidaires non létales.^[6] La conclusion correcte n'est donc ni « les hommes vont plus mal » ni « les femmes vont plus mal ». Les manifestations et la létalité diffèrent.

Ce paradoxe empêche d'utiliser le suicide comme trophée idéologique. Les masculinistes ont raison de dire que les décès masculins sont massivement plus nombreux et qu'un discours public qui l'ignore manque un problème majeur. Mais il serait faux d'en déduire que la santé mentale féminine serait mieux protégée ou que les femmes recevraient nécessairement davantage de soutien parce qu'elles meurent moins. Les femmes tentent ou déclarent davantage certains gestes auto-infligés, tandis que les hommes utilisent plus souvent des moyens létaux, demandent parfois moins d'aide et cumulent davantage certains facteurs de risque.^{[3][5][6]} Les mécanismes sont différents selon le sexe, l'âge et la classe sociale.

Le langage féministe du « coût de la masculinité » peut éclairer une partie de cette différence : norme de stoïcisme, moindre demande d'aide, consommation d'alcool, prise de risque et valeur sociale liée à la réussite peuvent augmenter certaines vulnérabilités masculines. Mais ce langage devient insuffisant s'il transforme tout suicide masculin en simple conséquence du patriarcat. La DREES montre par exemple un gradient social fort, avec des taux plus élevés parmi les hommes les plus modestes et certaines catégories professionnelles.^[4] Le revenu, l'emploi, l'isolement, la santé physique et la trajectoire personnelle doivent être analysés directement.

Le travail présente le même mélange d'avantages et de coûts. Les femmes restent en moyenne moins rémunérées. En 2024, dans le secteur privé, leur revenu salarial annuel moyen est inférieur de 21,8 % à celui des hommes ; à temps de travail égal, l'écart moyen de salaire en équivalent temps plein est de 14,0 % dans la série principale de l'Insee.^[23] Mais cette différence ne correspond pas à un salaire inférieur de 21,8 % « pour le même travail ». Les femmes travaillent en moyenne moins d'heures sur l'année, sont plus souvent à temps partiel, n'occupent pas les mêmes métiers ni les mêmes positions, et sont moins présentes parmi les très hauts salaires. Lorsque l'Insee compare le même emploi dans le même établissement, l'écart moyen se réduit à 3,6 %.^[23]

Ce chiffre de 3,6 % ne doit pas davantage être interprété comme taux pur de discrimination. Il reste possible que certaines variables pertinentes ne soient pas observées et qu'une partie de l'écart soit discriminatoire ; inversement, des différences de carrière peuvent résulter de choix, de contraintes familiales, d'ancienneté, de négociation salariale, d'exposition au risque ou de disponibilité. La seule conclusion solide est que l'écart salarial brut résulte de plusieurs mécanismes, dont certains sont eux-mêmes liés aux rapports de sexe. Le féminisme a raison de refuser qu'un écart global soit naturalisé ; il a tort lorsqu'il transforme l'écart brut en preuve directe d'une discrimination salariale de même ampleur.

La présence des femmes diminue fortement en haut de la distribution salariale. Elles représentent 42 % des emplois privés en équivalent temps plein en 2024, mais seulement 24 % des 1 % des postes les mieux rémunérés.^[23] Cet écart alimente légitimement la question du plafond de verre, des interruptions de carrière, de la sélection des dirigeants et des effets de la

parentalité. Mais là encore, l'analyse doit distinguer les mécanismes. Une sous-représentation au sommet peut contenir de la discrimination, des différences de spécialité, de durée de travail, de disponibilité, de préférence ou d'auto-sélection. Les politiques doivent viser les causes réellement observées, pas seulement la parité arithmétique.

De l'autre côté, les hommes supportent davantage certains risques physiques du travail. Les statistiques sur les risques et conditions de travail confirment une exposition masculine plus forte à de nombreux accidents professionnels ; dans le champ considéré, les femmes représentent environ 26 % des accidents avec arrêt alors qu'elles représentent 37 % du volume d'heures travaillées, avec un taux de fréquence de 15,7 contre 27,3 chez les hommes.^{[8][9]} En 2024, 764 accidents du travail mortels ont été dénombrés dans les régimes général et agricole.^[10] La forte masculinisation des secteurs de la construction, de l'agriculture, du transport, de la manutention lourde ou de certaines industries contribue à cette exposition.

Le mouvement masculiniste a donc raison sur un point précis : une discussion de l'inégalité professionnelle qui ne parle que du salaire et des postes dirigeants ignore une partie des coûts masculins du marché du travail. Les métiers pénibles, dangereux et physiquement usants comptent aussi dans la distribution des avantages et des risques. Mais conclure que les hommes seraient globalement désavantagés au travail serait aussi trompeur que l'inverse. Les hommes gagnent davantage en moyenne, occupent plus souvent les positions les mieux rémunérées et sont davantage exposés aux accidents graves. Ces faits ne s'annulent pas ; ils décrivent différentes dimensions d'une division sexuée du travail.

La question intéressante devient alors : pourquoi hommes et femmes ne sont-ils pas répartis de la même manière dans les métiers ? Les explications peuvent inclure socialisation, préférences, différences physiques moyennes, horaires, rémunérations, attentes familiales, discrimination, orientation scolaire et sélection professionnelle. Il est improbable qu'un mécanisme unique explique tout. Une politique d'égalité doit pouvoir vouloir davantage de femmes ingénieures sans nier que certaines professions physiquement dangereuses resteront peut-être plus masculines ; elle doit aussi pouvoir s'intéresser aux morts au travail sans transformer l'exposition masculine en preuve d'une domination féminine.

La violence est probablement le domaine où les récits de guerre des sexes s'opposent avec le plus de force. Les données françaises montrent une segmentation nette selon le contexte. En 2025, parmi les victimes de violences physiques enregistrées hors de la sphère familiale, 68 % sont des hommes.^[11] Lorsqu'on regarde les violences physiques intrafamiliales, 73 % des victimes sont des femmes.^[11] Les violences sexuelles enregistrées concernent quant à elles des femmes dans 85 % des cas.^[11] Les violences conjugales enregistrées en 2024 comptent 84 % de victimes féminines et 85 % de mis en cause masculins.^[12]

Ces chiffres invalident deux récits simples. Le premier, parfois présent dans le discours féministe populaire, consiste à parler de « la violence » comme si elle touchait presque exclusivement les femmes. Les hommes constituent au contraire la majorité des victimes de violences physiques hors famille, souvent commises par d'autres hommes.^[11] Le second récit, fréquent dans certaines sphères masculinistes, consiste à souligner cette victimisation masculine pour relativiser la spécificité des violences faites aux femmes. Or les contextes diffèrent : violence

de rue, violence entre hommes, violence familiale, violence sexuelle et homicide conjugal ne sont pas interchangeables.

L'enquête CSF-2023 renforce cette distinction en population générale. Parmi les 18-69 ans, 29,8 % des femmes déclarent avoir subi au cours de leur vie un rapport forcé ou une tentative de rapport forcé, contre 8,7 % des hommes.^[13] Chez les 18-29 ans, les proportions déclarées atteignent 36,8 % des femmes et 12,4 % des hommes.^[13] Les déclarations ont augmenté par rapport aux enquêtes précédentes, ce qui peut refléter à la fois évolution des violences, meilleure identification des situations et plus grande disposition à les déclarer. Mais l'asymétrie de sexe reste forte.

Reconnaître cette asymétrie n'exige pas de nier les victimes masculines. Huit ou douze pour cent n'est pas zéro. Les hommes victimes de violences sexuelles peuvent rencontrer des obstacles particuliers liés à la honte, aux stéréotypes de virilité ou à la difficulté de se reconnaître comme victime. Les politiques de prévention doivent donc être capables de cibler majoritairement les femmes lorsqu'elles constituent la grande majorité des victimes tout en laissant des dispositifs réellement accessibles aux hommes.

La même logique vaut pour les violences conjugales. Le fait que les femmes soient très majoritaires parmi les victimes enregistrées ne signifie pas que la violence féminine contre les hommes n'existe pas. Il signifie que dans les données policières actuelles, le phénomène enregistré est fortement asymétrique.^[12] Une enquête de victimation peut produire des proportions différentes selon les actes mesurés, leur gravité, leur fréquence et le recours au signalement. Comparer des gifles uniques auto-déclarées et des violences répétées avec peur ou blessures

graves peut produire des impressions opposées. Toute comparaison sérieuse doit donc préciser ce qui est compté.

L'une des erreurs les plus fréquentes consiste à demander : « qui subit le plus de violence, les hommes ou les femmes ? » sans préciser le contexte. Pour les violences physiques hors famille, la réponse est souvent les hommes ; pour les violences sexuelles et conjugales enregistrées, nettement les femmes.^{[11][12][13]} Le sexe de l'auteur compte aussi : beaucoup de violences subies par les hommes sont commises par d'autres hommes. Une théorie de la violence qui s'intéresse seulement au sexe de la victime manque donc une partie du mécanisme.

La justice pénale constitue un autre terrain majeur de controverse. En 2024, seulement 10,5 % des condamnations concernent des femmes, et leur part tombe à 4,5 % parmi les crimes.^[15] En amont, les femmes représentaient 17 % des mis en cause dans les affaires traitées par les parquets en 2022 et seulement 10 % des personnes poursuivies devant une juridiction de jugement.^[14] Les hommes dominent donc massivement la population pénale.

Une lecture féministe peut mettre l'accent sur la plus forte implication masculine dans les violences et la criminalité ; une lecture masculiniste peut souligner que les hommes subissent l'essentiel de l'incarcération et des sanctions. Ces deux descriptions sont vraies, mais elles parlent de dimensions différentes. La question décisive est de savoir si l'écart de sanction reflète seulement des comportements différents ou aussi un traitement judiciaire différent.

Le ministère de la Justice conclut que les femmes reçoivent en moyenne des peines moins sévères, mais précise qu'une partie importante de l'écart s'explique par la nature des infractions, leur gravité, la complexité des affaires et les antécédents.^{[14][16]} Les

femmes commettent en moyenne des infractions moins violentes et ont moins souvent un passé judiciaire lourd. Lorsque plusieurs de ces facteurs sont pris en compte, certains écarts disparaissent dans des contentieux comme la circulation routière ou l'usage de stupéfiants, mais ils ne disparaissent pas entièrement pour toutes les catégories d'infraction.^[16]

Il existe donc un résidu qui mérite enquête plutôt que slogan. Affirmer que « les hommes sont condamnés plus durement parce qu'ils sont hommes » va plus loin que les données disponibles ; affirmer qu'il n'existe aucun traitement sexué est également trop fort. Des normes sociales sur la dangerosité masculine, la vulnérabilité féminine, la parentalité ou la capacité de réinsertion peuvent influencer certaines décisions. Mais les hommes ont également une récidive plus élevée : dans la cohorte des sortants de prison de 2016, 63,8 % des hommes avaient commis dans les cinq ans une nouvelle infraction sanctionnée, contre 42,2 % des femmes.^[18] Ce type de différence comportementale modifie rationnellement l'évaluation du risque.

Les aménagements de peine montrent encore cette complexité. En 2025, les femmes bénéficient plus fréquemment d'aménagements ou conversions de peines de prison ferme, mais les personnes seules sont également moins susceptibles d'en bénéficier que celles vivant en couple ou mariées.^[17] Le sexe peut donc se combiner avec logement, stabilité, emploi, situation familiale, type d'infraction et passé pénal. Une analyse qui ne voit que « homme/femme » risque de confondre plusieurs caractéristiques corrélées.

Cela n'interdit pas une critique de la justice. Une institution peut être globalement rationnelle et conserver des biais. La bonne question n'est pas de savoir si les juges seraient « féministes »

ou « gynocentriques », mais quels écarts persistent à dossier comparable et pourquoi. De même, le fait que les hommes commettent davantage d'infractions graves n'autorise pas à supposer la culpabilité d'un homme particulier. Les statistiques de groupe et le jugement individuel doivent rester séparés.

La parentalité après séparation concentre un conflit encore plus chargé émotionnellement. En 2023, parmi les enfants mineurs vivant en famille monoparentale, 18,9 % de l'ensemble des enfants vivent avec leur mère seule et 3,9 % avec leur père seul.

^[21] Cette différence alimente naturellement l'idée d'une maternité encore considérée comme parenté principale. Les associations de pères soulignent qu'une société qui demande une paternité impliquée devrait traiter les pères comme parents à part entière après séparation.

Les meilleures données judiciaires nationales détaillées restent malheureusement anciennes. Dans les décisions étudiées en 2012, la résidence principale est fixée chez la mère dans 71 % des situations, en alternance dans 17 % et chez le père dans 12 %.^[19] Mais environ 80 % des situations sont celles où les parents sont en accord sur la résidence.^[19] Le mode de résidence prononcé reflète donc fortement les demandes des parents, et pas seulement une préférence imposée par le juge.

Cette donnée est cruciale. Observer que la plupart des enfants résident chez leur mère ne suffit pas à prouver une discrimination judiciaire contre les pères. Si les parents eux-mêmes demandent plus souvent cette organisation, les décisions reproduisent aussi des pratiques parentales antérieures, des contraintes professionnelles et des normes sociales. Cela ne permet pas d'exclure un biais dans les cas réellement litigieux, mais empêche de l'inférer directement à partir de la répartition globale.

La progression de la résidence alternée entre 2003 et 2012 montre en outre que les pratiques évoluent.^[20] L'alternance reste moins fréquente pour les jeunes enfants et dans certaines situations, mais elle est devenue une option institutionnelle ordinaire. Il serait utile de disposer d'une nouvelle enquête nationale détaillée sur les décisions contentieuses contemporaines ; l'ancienneté des données constitue ici une véritable limite documentaire. Un livre honnête doit dire qu'il ne peut pas trancher en 2026 certaines affirmations avec la précision souhaitable faute de données judiciaires nationales récentes comparables.

La pension alimentaire crée une autre perception d'asymétrie : dans les décisions étudiées, le débiteur est presque toujours le père.^[22] Mais cela découle en grande partie du fait que l'enfant réside principalement chez la mère et que le père contribue financièrement depuis un autre domicile. Présenter la pension comme transfert arbitraire des hommes vers les femmes oublie qu'elle est juridiquement destinée à l'entretien de l'enfant. Inversement, présenter toute obligation financière comme pure justice abstraite peut ignorer des situations individuelles où les revenus, le temps parental ou les charges réelles rendent une décision contestable.

Les données familiales contemporaines montrent également que le rôle économique masculin n'a pas disparu. En 2023, dans les familles dites traditionnelles avec enfants, 90,1 % des pères sont en emploi contre 76,2 % des mères.^[24] Cette différence reflète notamment temps partiel, interruptions, chômage et inactivité. Elle permet de comprendre pourquoi certains hommes continuent à ressentir une forte obligation de pourvoir, même dans des couples où l'égalité est revendiquée. Le modèle

ancien s'est affaibli juridiquement plus vite qu'il n'a disparu des comportements.

La difficulté est donc relationnelle. Si les femmes continuent plus souvent à réduire leur activité pour les enfants et les hommes plus souvent à maintenir ou augmenter leur investissement professionnel, une séparation peut transformer cette spécialisation antérieure en conflit : la mère peut apparaître comme parent principal parce qu'elle a assumé davantage de soin ; le père peut ressentir que son investissement économique, qui a permis cette organisation, est ensuite moins valorisé comme parentalité. Aucun des deux récits ne suffit seul.

Le domaine intime et sexuel est celui où les données sont souvent les plus mal utilisées, parce que désir et relation ne sont pas distribués par une institution centrale. Les recensements montrent qu'aux jeunes âges les hommes sont plus nombreux à être célibataires juridiquement ou à ne pas vivre en couple.^{[25][26]} Mais « célibataire » au sens de l'état civil inclut de nombreuses personnes en union libre, et « ne pas vivre en couple » ne signifie ni absence de relation, ni virginité, ni célibat involontaire. Les travaux de l'Ined montrent aussi que le calendrier du premier rapport sexuel et celui de la première mise en couple se sont progressivement dissociés, ce qui rend encore moins pertinentes ces équivalences.^[32] Les catégories doivent rester distinctes.

L'enquête Envie auprès des 18-29 ans offre une mesure plus directe des relations intimes. En 2023, 21 % des jeunes adultes n'ont connu aucune relation de couple, histoire d'un soir ou relation suivie au cours des douze mois précédents ; cette situation concerne 24 % des hommes contre 17 % des femmes.^[28] L'écart est réel et confirme une difficulté relationnelle un peu

plus fréquente chez les jeunes hommes. Mais il est très loin du scénario selon lequel la majorité des hommes seraient exclus d'un marché sexuel capté par une petite minorité masculine.

La CSF-2023 fournit d'autres éléments qui compliquent le récit Red Pill. Les hommes utilisent davantage certains outils numériques : 23,7 % des hommes de 18 à 89 ans disent avoir déjà rencontré un partenaire sexuel par un site ou une application contre 17,9 % des femmes ; chez les moins de 30 ans, les proportions sont de 43,5 % et 39,4 %.^[30] Les rencontres en ligne sont donc importantes pour les deux sexes et ne se réduisent pas à une situation où les femmes accéderaient facilement à des partenaires tandis que la plupart des hommes seraient exclus.

La satisfaction sexuelle ne montre pas non plus un gouffre absolu. En 2023, 45,3 % des femmes et 39,0 % des hommes se déclarent très satisfaits de leur vie sexuelle actuelle.^[31] L'écart existe, mais la majorité de chaque sexe ne se situe pas dans des univers opposés. Plus généralement, l'enquête CSF-2023 montre qu'en 2023, 77,2 % des femmes et 81,6 % des hommes de 18-69 ans déclarent avoir eu une activité sexuelle avec un partenaire au cours des douze mois précédents.^[29] La baisse par rapport aux enquêtes de 1992 et 2006 concerne les deux sexes et l'écart contemporain ne soutient pas un scénario d'exclusion sexuelle massive de la majorité masculine.

Cela ne rend pas la solitude masculine imaginaire. Les jeunes hommes sont un peu plus nombreux à ne déclarer aucune relation intime récente.^[28] Ils quittent aussi le foyer parental légèrement plus tard en moyenne, et les transformations de la mise en couple sont profondes : parmi les couples formés depuis 2020, environ 24 % se sont rencontrés en ligne selon Erfi 2.^[33] Les normes de rencontre ont changé rapidement, et il est plausible

que des individus peu à l'aise avec les plateformes ou la séduction contemporaine soient davantage exposés à l'isolement.

Mais l'isolement social dépasse largement le marché amoureux. L'étude Solitudes 2025 de la Fondation de France et du CREDOC estime que 24 % des personnes interrogées se sentent seules.^[27]

Le phénomène touche aussi les personnes âgées, pauvres, malades, isolées géographiquement ou en rupture de réseaux amicaux. Réduire la solitude masculine au manque d'accès sexuel appauvrit donc le problème. Un homme peut manquer de partenaire, mais aussi d'amis, de liens associatifs, de relation familiale ou de reconnaissance professionnelle.

Le langage incel mélange parfois précisément ces dimensions. Une absence de partenaire devient preuve d'une position entière dans la hiérarchie sociale. Or les données ne permettent pas de réduire la relation intime à une seule « valeur sexuelle ». Les trajectoires dépendent de l'âge, du lieu, de la santé, de l'apparence, de la personnalité, de la classe, des réseaux sociaux, des orientations sexuelles et du hasard des rencontres. Une moyenne de groupe n'est pas un destin individuel.

Le féminisme peut néanmoins sous-estimer une conséquence réelle de la liberté sexuelle : l'autonomie de chacun implique que les résultats relationnels puissent être très inégaux. Dans un ordre où les couples sont moins imposés par les familles, l'économie ou les normes matrimoniales, certaines personnes peuvent connaître une grande liberté affective et d'autres beaucoup de solitude. Cette inégalité n'est pas nécessairement une injustice produite par un oppresseur, mais elle peut devenir un problème social si elle atteint durablement une partie de la population.

La réponse ne peut pas être de limiter la liberté de choisir son partenaire afin de garantir une distribution plus égalitaire des relations. Le consentement interdit cette logique. En revanche, une société peut travailler sur les conditions qui permettent à davantage de personnes de nouer des liens : santé mentale, espaces de sociabilité, compétences relationnelles, lutte contre le harcèlement, mobilité, vie associative, réduction de l'isolement et éducation affective. Reconnaître une souffrance ne signifie pas créer un droit au corps d'autrui.

Les rapports de sexe contemporains apparaissent donc moins comme un système où un camp aurait remporté la victoire que comme une redistribution inachevée des rôles. Les femmes disposent de droits et d'autonomie très supérieurs à ceux d'il y a cinquante ans, mais continuent à assumer davantage certaines charges familiales et à subir davantage certaines formes de violence. Les hommes ont perdu plusieurs monopoles institutionnels, mais restent plus présents dans les positions économiques les mieux rémunérées tout en supportant davantage certains risques physiques, pénaux et sanitaires. L'égalité a transformé les asymétries sans les effacer ni les rendre toutes comparables.

Cette situation permet de tester un argument fréquent du masculinisme : les hommes seraient devenus le sexe « sacrificable ». L'écart d'espérance de vie, les suicides, les accidents du travail, les violences physiques et la prison fournissent des matériaux à ce récit.^{[3][7][9][15]} Mais le concept de sacrificabilité transforme plusieurs mécanismes distincts en intention sociale unique. Les hommes ne meurent pas davantage par suicide pour la même raison qu'ils sont surreprésentés dans les prisons ou les métiers dangereux. Certaines différences résultent de comportements, d'autres de

division du travail, d'autres de normes de virilité ou de criminalité. Le mot peut décrire une impression morale ; il ne remplace pas une causalité.

Le féminisme radical commet parfois l'erreur inverse lorsqu'il traite les différents avantages masculins comme effets d'un intérêt collectif commun des hommes. Le cadre supérieur bien payé, le détenu récidiviste, le jeune décrocheur scolaire et l'ouvrier exposé au risque professionnel appartiennent tous à la catégorie « hommes », mais leurs positions sociales ont peu de choses en commun. La catégorie de sexe reste pertinente, mais elle ne peut pas absorber la classe, l'âge, la santé, le diplôme ou la trajectoire pénale.

La comparaison des violences rend cette leçon particulièrement nette. Les hommes sont davantage agressés dans l'espace public, généralement par des hommes ; les femmes sont davantage victimes dans les relations conjugales et sexuelles.^{[11][12][13]} Si l'on demande seulement « qui est le plus victime ? », on perd précisément l'information utile : où, par qui, sous quelle forme et avec quelle gravité. La prévention efficace n'est donc pas un budget symbolique à partager équitablement entre sexes ; elle doit cibler les mécanismes spécifiques.

Il en va de même pour la santé. Les hommes meurent davantage, les jeunes femmes présentent actuellement une forte hausse des gestes auto-infligés.^{[3][5]} Une stratégie de prévention du suicide peut donc devoir cibler particulièrement certains hommes âgés ou socialement fragiles pour les décès tout en renforçant massivement l'intervention auprès des adolescentes et jeunes femmes pour les tentatives et automutilations. L'égalité réelle ne signifie pas proposer exactement le même programme à tous.

L'école demande la même souplesse. Aider les garçons en lecture ou lutter contre leur décrochage ne retire rien aux programmes qui encouragent les filles vers les mathématiques, l'informatique ou l'ingénierie.^[1] L'idée qu'une ressource accordée à un sexe constitue nécessairement une perte pour l'autre est précisément le raisonnement à somme nulle que le chapitre précédent identifiait dans la manosphère. Une politique peut cibler des problèmes différents selon les domaines.

Le monde professionnel confirme que la justice ne se réduit pas à un seul indicateur. Réduire les écarts salariaux inexpliqués, permettre aux femmes d'accéder aux positions les mieux rémunérées et réduire l'exposition masculine aux accidents du travail sont trois objectifs compatibles.^{[9][23]} Ils cessent de l'être uniquement si l'on suppose que la reconnaissance d'un problème oblige à nier les autres.

La justice pénale exige en revanche une vigilance particulière parce que l'État exerce une contrainte directe. Le fait que les hommes commettent davantage de crimes ne suffit pas à justifier n'importe quel écart de peine ; tout traitement différentiel résiduel à dossier comparable mérite d'être étudié.^[16] Mais l'égalité devant la justice ne signifie pas que deux populations ayant des distributions différentes d'infractions et d'antécédents doivent produire mécaniquement le même taux d'incarcération. Une parité carcérale serait absurde comme objectif en soi.

La parentalité montre le danger du manque de données. Les associations peuvent produire des témoignages nombreux de pères qui se sentent lésés ; les mères peuvent produire des témoignages nombreux de charges parentales ou de violences ignorées. Sans données récentes détaillées sur les demandes,

accords, conflits, historique du soin et décisions, il est impossible de transformer ces récits en taux national de discrimination. Ici, la conclusion la plus rigoureuse est une conclusion d'insuffisance documentaire : la France devrait mieux mesurer ce qui se passe dans les séparations contemporaines.

Cette reconnaissance de l'incertitude est essentielle. Dans les guerres culturelles, l'absence de données est souvent remplie par les anecdotes du camp. Or une anecdote peut être vraie et atypique. Cent anecdotes peuvent révéler un problème et ne pas permettre d'en mesurer la fréquence. Le rôle d'un livre comme celui-ci n'est pas de choisir les témoignages les plus émouvants, mais de déterminer à quel niveau chaque preuve permet réellement de conclure.

La confrontation empirique révèle alors quelque chose de plus intéressant que la victoire d'un camp : féminismes et masculinismes voient souvent des phénomènes différents parce qu'ils choisissent des lieux différents de la société. Le féminisme regarde historiquement le couple, la sexualité, le travail domestique, les salaires et la violence faite aux femmes. Le masculinisme regarde davantage le suicide, la prison, l'école, le divorce, la mortalité professionnelle et la solitude. Chacun peut ainsi construire un monde statistique où son groupe apparaît principalement vulnérable.

La sélection des indicateurs constitue donc elle-même une opération politique. Un mouvement n'a pas besoin de falsifier les chiffres pour produire une image biaisée ; il lui suffit de ne sélectionner que les domaines qui confirment son récit. Le féminisme peut montrer la violence sexuelle, l'écart salarial et la charge domestique. Le masculinisme peut répondre par les

suicides, la prison et les accidents mortels. Les deux listes peuvent être exactes et la conclusion globale fausse.

La seule manière de sortir de cette compétition consiste à abandonner l'idée qu'une politique juste doit commencer par déterminer quel sexe souffre le plus. Les personnes n'ont pas besoin que leur groupe gagne un procès historique pour que leur problème mérite une réponse. Un garçon en échec scolaire ne doit pas attendre que l'on décide si les hommes sont privilégiés. Une femme victime de violences conjugales ne doit pas voir son besoin relativisé parce que les hommes meurent davantage au travail. Un père séparé peut être traité équitablement sans nier la charge familiale moyenne des mères.

Cette approche oblige également à distinguer l'égalité des chances de l'égalité des résultats. Une différence statistique persistante n'est pas automatiquement preuve de discrimination, mais elle est souvent un signal qui mérite explication. Si hommes et femmes disposent juridiquement du même accès à une profession mais s'y répartissent très différemment, plusieurs mécanismes sont possibles. La recherche doit les identifier avant de choisir la politique. Parfois le meilleur résultat sera une convergence ; parfois une différence restera parce que des préférences moyennes ou contraintes biologiques jouent un rôle.

La biologie ne doit ni être niée ni utilisée comme fin de discussion. L'asymétrie reproductive influence nécessairement certaines trajectoires de parentalité ; les différences physiques moyennes influencent probablement certains métiers ; les hormones et les risques de santé contribuent à certaines différences de comportement. Mais aucune de ces réalités ne suffit à fixer le droit de vote, le salaire, la peine pénale ou la valeur sociale d'un individu. La biologie définit certaines

contraintes et distributions ; les institutions décident comment elles y répondent.

La culture agit de manière analogue. Une norme de virilité peut pousser davantage d'hommes vers la prise de risque sans que chaque homme y adhère. Une norme maternelle peut pousser davantage de femmes à réduire leur activité sans que chaque femme le souhaite. Les statistiques de groupe émergent de millions de décisions individuelles prises dans des contextes différents. Les expliquer exige de relier structure et choix au lieu de les opposer.

Le chapitre confirme finalement plusieurs intuitions féministes importantes. Les femmes restent davantage exposées aux violences sexuelles et conjugales, moins présentes au sommet salarial et plus souvent parent de résidence après séparation.^{[11][12]}

^{[13][21][23]} Mais il confirme également plusieurs préoccupations masculines que le débat public peut sous-estimer : retard scolaire des garçons, mortalité masculine, suicide, accidents du travail, violences physiques hors famille, surreprésentation pénale et certaines difficultés relationnelles des jeunes hommes.

^{[1][3][7][9][11][15][28]}

Ce qui n'est pas confirmé, en revanche, ce sont les théories totales qui transforment ces observations en système unique. Les données ne montrent ni une société où les hommes seraient avantagés dans chaque domaine, ni un ordre inversé où les femmes auraient capté le pouvoir. Elles montrent une société où les rôles ont changé à des vitesses différentes, où les anciennes asymétries persistent dans certains secteurs et où de nouvelles vulnérabilités deviennent visibles dans d'autres.

Cette conclusion permet de reformuler le conflit entre féminisme et masculinisme. Le problème n'est pas que l'un parlerait des femmes et l'autre des hommes. Le problème

apparaît lorsqu'un mouvement transforme la souffrance de son groupe en théorie suffisante du monde. Une politique de sexe devient idéologique lorsqu'elle ne peut plus reconnaître un fait qui ne favorise pas son récit. Le test de sérieux est donc la capacité à accepter une donnée dérangeante.

Un féminisme capable de reconnaître le retard scolaire masculin, la surmortalité et certaines vulnérabilités paternelles devient plus crédible, non moins féministe. Une politique des hommes capable de reconnaître l'ampleur des violences sexuelles et conjugales faites aux femmes, l'écart de revenu et l'histoire de l'inégalité juridique devient plus crédible, non moins attentive aux hommes. La vérité ne demande pas à chacun d'abandonner son objet ; elle demande de ne pas en faire la totalité du réel.

Cette réciprocité critique prépare le dernier mouvement du livre. Après avoir montré que les deux sexes connaissent des combinaisons différentes de pouvoir, d'obligation, de vulnérabilité et de liberté, il devient possible de poser la question normative sans chercher un vainqueur. Quels rôles voulons-nous conserver, abolir ou rendre facultatifs ? Quelles différences doivent être compensées, lesquelles peuvent être acceptées, lesquelles doivent rester objets de recherche ? Comment construire une émancipation qui ne transforme pas la liberté de l'un en culpabilité de l'autre ?

La réponse ne pourra pas être une égalité mécanique. Hommes et femmes ne seront jamais identiques sur tous les indicateurs et une société libre ne produira probablement jamais des distributions parfaitement égales dans chaque profession, comportement ou trajectoire familiale. L'objectif raisonnable est différent : supprimer les incapacités injustifiables, réduire les violences et risques évitables, garantir des procédures

équitables, rendre les rôles moins contraignants et permettre à chacun de construire sa vie sans que son sexe fixe inutilement son destin.

Cette approche demande aussi de tolérer les résultats qui ne correspondent pas aux attentes idéologiques. Si les filles continuent à mieux réussir certaines matières, il ne faut pas les freiner pour produire une égalité statistique. Si les garçons ont besoin d'une intervention particulière en lecture, il faut la fournir. Si certaines femmes choisissent davantage le temps partiel malgré des droits égaux, il faut distinguer choix réel et contrainte plutôt que déclarer le résultat automatiquement injuste. Si certains hommes préfèrent un rôle de pourvoyeur traditionnel, ce choix n'est pas en soi une oppression tant qu'il n'est pas imposé aux autres.

La liberté de choisir des rôles traditionnels est en effet aussi importante que la liberté de les quitter. Une société qui remplace l'obligation d'être mère au foyer par l'obligation morale d'être carriériste n'a pas réellement supprimé la norme ; elle en a changé le contenu. De même, remplacer l'obligation masculine de stoïcisme par une obligation sociale à exhiber constamment sa vulnérabilité peut devenir une autre forme de conformité. L'émancipation signifie d'abord élargir les possibilités.

Mais la liberté n'est jamais purement individuelle. Les choix s'influencent mutuellement et les institutions créent des incitations. Si les femmes interrompent davantage leur carrière pour les enfants, les employeurs peuvent anticiper cette différence et reproduire un écart ; si les hommes travaillent davantage, les couples peuvent continuer à les choisir comme pourvoyeurs principaux. Les préférences et les structures se

renforcent. La politique peut donc agir sur les contraintes sans prétendre produire un résultat identique.

Le même principe vaut dans la famille séparée. L'objectif ne devrait pas être une résidence alternée imposée par principe ni une résidence maternelle présumée par tradition. Il devrait être une évaluation équitable de l'intérêt de l'enfant, du lien avec chaque parent, de la sécurité, de l'investissement passé, de la proximité géographique et de la capacité de coopération. La justice ne gagne rien à transformer le sexe du parent en raccourci.

Dans la sexualité, la liberté produit nécessairement des asymétries parce que les individus ont le droit de préférer, refuser et sélectionner. Une politique publique ne peut pas égaliser les partenaires comme elle égalise l'accès à l'école. Elle peut en revanche réduire l'isolement, offrir une éducation relationnelle, lutter contre la violence et éviter de ridiculiser les personnes qui n'ont pas de vie sexuelle. Le célibat involontaire mérite empathie sans devenir un droit sur autrui.

Dans la justice pénale, l'égalité exige de tester en permanence les décisions à situation comparable, précisément parce que les distributions de criminalité sont très différentes selon le sexe. Si un écart de peine persiste après contrôle des facteurs pertinents, il mérite une explication et éventuellement une correction. Mais l'objectif ne doit jamais devenir la parité des condamnations ; il doit rester l'impartialité des procédures.

Dans la santé, enfin, une politique sérieuse doit accepter de cibler différemment. Les hommes âgés, modestes ou isolés peuvent nécessiter des dispositifs spécifiques de prévention du suicide ; les adolescentes et jeunes femmes nécessitent une réponse urgente à l'augmentation des gestes auto-infligés.^{[3][4][5]}

Une approche universelle aveugle au sexe serait ici moins égalitaire qu'une approche adaptée aux risques réels.

C'est peut-être le résultat principal de ce chapitre : l'égalité n'exige pas de nier les différences, mais de refuser qu'elles deviennent automatiquement hiérarchies ou destins. Certaines différences signalent une injustice, certaines une exposition différente, certaines un choix, certaines une biologie, et beaucoup un mélange de plusieurs facteurs. La politique doit résister au besoin de leur donner une cause unique.

Féminisme et masculinisme deviennent alors utiles lorsqu'ils fonctionnent comme détecteurs : le premier a rendu visibles des contraintes féminines longtemps naturalisées ; le second, dans ses formes les moins idéologiques, attire l'attention sur certaines vulnérabilités masculines insuffisamment nommées. Ils deviennent dangereux lorsqu'ils prétendent que leur angle suffit à expliquer l'ensemble du système. Un détecteur n'est pas une théorie totale.

Le chapitre suivant pourra donc sortir progressivement de la confrontation des diagnostics et entrer dans une proposition constructive. Si les rôles sont relationnels, l'émancipation ne peut pas consister à libérer un sexe contre l'autre. Elle doit permettre à chacun de renoncer aux obligations qui n'ont plus de justification, tout en préservant les responsabilités nécessaires à la vie commune. Elle doit reconnaître les coûts réels sans convertir la souffrance en créance morale contre un groupe.

L'objectif ne sera pas une « réconciliation » sentimentale entre féminisme et masculinisme. Certains désaccords resteront irréductibles, certaines doctrines sont incompatibles et certaines affirmations devront être abandonnées parce qu'elles résistent mal aux faits. La proposition sera plus exigeante : construire

une émancipation réciproque où la liberté de chacun est testée par ses effets, ses coûts et la possibilité pour l'autre de rester également sujet.

NOTES DOCUMENTAIRES

[1] Ministère de l'Éducation nationale, DEPP, Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, édition 2026 : <https://www.education.gouv.fr/depp/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2026-469418>

[2] Ministère de l'Éducation nationale, résultats définitifs du baccalauréat 2025 : <https://www.education.gouv.fr/depp/resultats-definitifs-du-baccalaureat-2025-moins-de-bacheliers-dans-les-voies-generale-et-469403>

[3] DREES, Observatoire national du suicide, rapport 2025 : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/rapports/suicide-mal-etre-croissant-des-jeunes-femmes-et-fin-de>

[4] DREES, « Le suicide, trois fois plus fréquent chez les hommes, deux fois plus chez les plus modestes », 2026 : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2026-01/ER1364_Suicide_MEL.pdf

[5] DREES, hospitalisations pour tentatives de suicide ou automutilations, données 2025 : https://www.drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/250511_hospitalisations-pour-tentatives-de-suicide

[6] Santé publique France, troubles anxio-dépressifs et conduites suicidaires, 2010-2023 : <https://www.santepubliquefrance.fr/sante-mentale/depression-et-anxiete/enquetes-etudes/troubles-anxio-depressifs-et-conduites-suicidaires-determinants-sociaux-des-differences-de-genre>

[7] Insee, Bilan démographique 2025 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8719824>

[8] Assurance Maladie – Risques professionnels, Rapport annuel 2024 : <https://www.assurance-maladie.ameli.fr/etudes-et-donnees/2024-rapport-annuel-assurance-maladie-risques-professionnels>

[9] Ministère du Travail, Les conditions de travail en 2023 : <https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/2025-03/Les%20conditions%20de%20travail%20en%202023%20-%20Edition%202024%20-%20Bilans%20et%20rapports.pdf>

[10] Ministère du Travail, santé et sécurité au travail, 2026 : <https://travail-emploi.gouv.fr/journee-mondiale-du-28-avril-2026-promouvoir-la-sante-et-la-securite-au-travail>

[11] Interstats, victimes de violences physiques et sexuelles enregistrées en 2025 : <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Publications-et-infographies/Interstats-Analyse/Victimes-de-violences-physiques-et-sexuelles-enregistrees-en-hausse-en-2025-en-particulier-pour-les-violences-physiques-envers-les-mineurs>

- [12] Interstats, violences conjugales enregistrées en 2024 :
<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Publications-et-infographies/Interstats-Info-rapide/Info-rapide-n-56-Les-violences-conjugales-enregistrees-par-les-services-de-securite-quasi-stabilisation-en-2024>
- [13] Inserm, CSF-2023, Violences sexuelles : <https://csf.inserm.fr/resultats/violences-sexuelles/>
- [14] Ministère de la Justice, Femmes et hommes devant la justice pénale :
<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/femmes-hommes-devant-justice-penale>
- [15] Ministère de la Justice, Les condamnations en France en 2024 :
<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/condamnations-france-2024>
- [16] Ministère de la Justice, « Un traitement judiciaire différent entre hommes et femmes délinquants » : <https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/traitement-judiciaire-different-entre-hommes-femmes-delinquants>
- [17] Ministère de la Justice, aménagement des peines 2025 :
<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/part-peines-amenagees-ou-converties-stable-2025>
- [18] Ministère de la Justice, sortants de prison 2016, récidive à cinq ans :
<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/sortants-prison-2016-recidive-5-ans>
- [19] Ministère de la Justice, résidence des enfants de parents séparés :
<https://www.justice.gouv.fr/documentation/ressources/residence-enfants-parents-separes>
- [20] Ministère de la Justice, évolution des décisions de résidence des enfants :
<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/decisions-juges-concernant-enfants-parents-separes-ont-fortement-evolue>
- [21] Insee, « En 2023, trois enfants sur dix vivent avec un seul de leurs parents » :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8310621>
- [22] Ministère de la Justice, pension alimentaire des enfants de parents séparés :
<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/pension-alimentaire-fixee-juges-deux-tiers-enfants-parents-separes>
- [23] Insee, « Écart de salaire entre femmes et hommes en 2024 », Insee Focus 377 :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8743657>
- [24] Insee, familles et enfants en 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8310621>
- [25] Insee, statut conjugal en 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8999107?geo=METRO-1&sommaire=8999141>
- [26] Insee, vie en couple en 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8999109?geo=METRO-1&sommaire=8999141>

- [27] Fondation de France / CREDOC, Étude Solitudes 2025 : <https://www.fondationdefrance.org/fr/les-solitudes-en-france/etude-solitudes-2025-les-liens-de-proximite-pivots-de-la-sociabilite>
- [28] Ined, « Couples, histoires d'un soir, sexfriends : diversité des relations intimes des moins de 30 ans » : <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/couples-histoires-soir-sexfriends-diversite-relations>
- [29] Inserm / ANRS / Ined, Recherche CSF-2023, Premiers résultats, 13 novembre 2024 : https://www.ined.fr/sites/default/files/imported_images/premiers.resultats.csf.2023.dossier.de.presse.pdf.fr.pdf
- [30] Inserm / CSF-2023, Sexualités et numérique : <https://csf.inserm.fr/resultats/sexualites-et-numerique/>
- [31] Inserm / CSF-2023, Santé sexuelle : <https://csf.inserm.fr/resultats/sante-sexuelle/>
- [32] Ined, âge au premier rapport sexuel : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/focus-sur/age-au-premier-rapport-sexuel>
- [33] Ined, Erfi 2, premiers résultats 2026 : <https://www.ined.fr/fr/presse/moins-enfants-relations-familiales-qui-se-transforment-et-restent-fortes>

CHAPITRE 8 — ÉMANCIPATION RÉCIPROQUE

Après l'histoire des mouvements, leurs conflits et leur confrontation aux données, il serait facile de conclure par une formule vague appelant femmes et hommes à « mieux se comprendre ». Ce serait insuffisant. Les chapitres précédents ont montré que les désaccords ne sont pas seulement produits par des malentendus. Certains portent sur de vraies incompatibilités : faut-il interpréter une différence comme choix ou oppression, privilégier l'autonomie ou la protection, maintenir une catégorie sexuelle stable ou la rendre plus ouverte, imposer une symétrie ou reconnaître une asymétrie biologique, viser l'égalité des résultats ou seulement des possibilités ? Une émancipation réciproque ne peut donc pas être une réconciliation sentimentale. Elle doit être une méthode de décision capable de traverser ces conflits sans transformer un sexe en arbitre moral de l'autre.

Le point de départ le plus solide reste le principe d'égalité. John Stuart Mill formulait déjà au XIX^e siècle l'idée que les relations entre les sexes ne devraient reposer ni sur un pouvoir ni sur une incapacité attachés au sexe.^[1] Ce principe demeure essentiel : aucune personne ne devrait perdre un droit, une voix, une propriété, un métier, une possibilité d'éducation ou une capacité juridique simplement parce qu'elle est femme ou homme. Mais l'histoire étudiée dans ce livre montre aussi que l'égalité juridique ne suffit pas toujours. Disposer formellement d'un droit ne signifie pas nécessairement disposer des conditions réelles pour l'exercer.

C'est ici qu'une distinction issue de l'approche par les capacités devient utile, sans qu'il soit nécessaire d'adopter toute la théorie de Sen ou de Nussbaum. Une liberté réelle ne se réduit pas à une

permission abstraite ; elle suppose que la personne ait effectivement les moyens d'agir si elle le souhaite.^{[2][3]} Une femme peut avoir le droit de travailler mais être empêchée de le faire par l'absence de garde d'enfants ou une dépendance financière. Un homme peut avoir théoriquement accès à une aide psychologique mais être dissuadé d'y recourir par une norme de virilité, des horaires incompatibles ou un dispositif mal adapté. Une égalité crédible doit donc regarder ce que les individus peuvent réellement faire, pas seulement ce que la loi leur permet.

Cette exigence ne doit pourtant pas être transformée en égalité obligatoire des résultats. Deux individus libres peuvent faire des choix différents ; deux groupes peuvent produire des distributions différentes sans qu'une injustice en soit nécessairement la cause. Une différence persistante est un signal qui appelle explication, pas un verdict déjà rendu. L'égalité des chances elle-même possède plusieurs dimensions : des règles identiques peuvent être insuffisantes si certains candidats n'ont jamais eu accès aux mêmes conditions de formation ; inversement, corriger des obstacles injustes ne garantit pas que tous choisissent ensuite les mêmes trajectoires.

^[11]

Le premier principe de l'émancipation réciproque peut donc être formulé ainsi : à situation pertinente équivalente, le sexe ne doit ni ouvrir un privilège ni fermer une possibilité. Mais cette formule contient immédiatement une seconde règle : lorsque les situations ne sont pas équivalentes, les réponses n'ont aucune raison de l'être mécaniquement. La grossesse ne concerne pas les deux sexes de la même manière ; les violences sexuelles et conjugales sont distribuées de façon fortement asymétrique ; les décès par suicide et certains risques professionnels le sont aussi dans l'autre sens.^[12] Une politique juste peut donc cibler

davantage un sexe dans un domaine et l'autre dans un autre, sans y voir contradiction.

La réciprocité n'est donc pas la symétrie. La symétrie consiste à répondre pareillement à deux situations parce qu'elles portent les mêmes étiquettes. La réciprocité demande si chacun est traité comme sujet dont les intérêts, la liberté et la sécurité ont une valeur égale. Une femme enceinte et le père biologique ne vivent pas la même contrainte corporelle ; leur pouvoir de décision ne peut donc pas être parfaitement symétrique pendant la grossesse. Mais l'existence de cette asymétrie n'autorise pas à considérer le père comme moralement extérieur à toutes les conséquences de la conception et de la naissance. La justice doit reconnaître la différence pertinente sans transformer cette différence en effacement de l'autre partie.

Ce principe est plus exigeant que le simple universalisme abstrait. Une règle apparemment neutre peut produire une injustice si elle ignore une différence pertinente ; une règle différente selon le sexe peut être juste si elle répond précisément à cette différence et reste proportionnée. La difficulté politique consiste donc à justifier le critère. On ne peut pas dire « les sexes sont différents » pour autoriser n'importe quelle distinction, ni dire « les sexes sont égaux » pour interdire toute adaptation.

L'autonomie constitue le deuxième pilier. Mais l'autonomie ne doit pas être confondue avec une fiction d'individu autosuffisant, séparé de toute dépendance. Les théories de l'autonomie relationnelle rappellent qu'une personne devient capable de choisir grâce à des relations, une éducation, des ressources, des institutions et parfois du soin.^{[4][5]} Nous dépendons tous d'autrui à certains moments de la vie. L'enfant

dépend de ses parents, le malade de personnes qui le soignent, le parent de services et de soutiens, le vieillard de proches ou de professionnels. Cette dépendance ne supprime pas l'autonomie ; elle fait partie de ses conditions.

Cette observation modifie profondément les débats entre féminisme et masculinisme. Le féminisme a eu raison de montrer que le soin gratuit ou sous-payé assuré par les femmes pouvait limiter leur autonomie économique. Mais on ne résout pas le problème en faisant comme si le soin lui-même devait disparaître. Quelqu'un doit nourrir l'enfant, accompagner la personne malade, prendre le rendez-vous, se lever la nuit, organiser la maison, assurer un revenu, protéger matériellement le foyer ou faire les démarches administratives. Une société juste ne supprime pas les responsabilités ; elle évite qu'elles soient automatiquement attribuées à un sexe.

L'éthique du care a rendu visible cette dépendance et l'importance politique du travail qui permet aux personnes de vivre.^{[8][9]} Mais ses critiques ont aussi raison de rappeler qu'il serait dangereux d'identifier le soin à une essence féminine. Valoriser la maternité, l'attention ou la relation peut réparer une dévalorisation historique ; cela peut aussi enfermer les femmes dans une obligation renouvelée de disponibilité. La même prudence vaut pour le rôle masculin de pourvoyeur : reconnaître l'importance de celui qui assume financièrement une famille ne doit pas transformer cette contribution en destin masculin obligatoire.

Une émancipation réciproque doit donc protéger deux libertés simultanément : la liberté de quitter un rôle traditionnel et celle de le choisir. Une femme qui veut privilégier plusieurs années de maternité ou de soin ne doit pas être considérée comme moins émancipée par définition. Un homme qui souhaite

assumer davantage de revenu et de responsabilité matérielle ne doit pas être soupçonné d'oppression simplement parce que son couple adopte une division traditionnelle. L'injustice apparaît lorsque cette distribution est imposée, lorsqu'elle n'est pas réellement révisable, lorsqu'elle prive l'un d'une capacité essentielle ou lorsqu'un coût est nié parce qu'il correspond à son sexe.

Cette liberté de choisir exige toutefois de regarder les conditions du choix. Si une femme arrête de travailler parce que le coût de la garde absorbe presque tout son salaire et parce que le revenu du conjoint est nettement supérieur, son choix peut être rationnel sans être entièrement indépendant des structures économiques. Si un homme accepte de travailler davantage parce qu'il sait que son attractivité, son statut et la sécurité de sa famille sont fortement associés à ses revenus, son choix peut être personnel tout en étant socialement façonné. Reconnaître ces influences ne signifie pas déclarer leurs choix faux. Cela signifie éviter de présenter comme pure préférence ce qui résulte aussi d'incitations.

Le troisième principe est donc la réversibilité. Plus un rôle est difficile à quitter, plus il exige de vigilance. Une personne qui interrompt sa carrière pendant dix ans peut perdre revenu, retraite, réseau professionnel et capacité de négociation. Une personne qui assume seule le rôle de pourvoyeur peut subir une forte dépendance financière de toute la famille à son emploi et une faible capacité à réduire son temps de travail. Les couples devraient pouvoir mesurer ces coûts avant qu'ils ne deviennent invisibles. Une division des rôles peut être libre et néanmoins créer une dépendance future dont les conséquences doivent être anticipées.

La réciprocité demande ici de ne pas juger seulement les intentions. Deux personnes peuvent sincèrement vouloir une répartition traditionnelle et découvrir dix ans plus tard qu'elle a produit une asymétrie difficile à corriger. Une politique intelligente peut protéger la liberté du choix tout en réduisant ses coûts irréversibles : droits sociaux, retraite, partage des responsabilités parentales, accès au retour à l'emploi, reconnaissance du temps de soin, congés réellement utilisables par les deux parents. La liberté est plus réelle lorsque les décisions ne ferment pas sans retour toutes les options futures.

La parentalité constitue sans doute le meilleur exemple de cette articulation entre différence, réciprocité et responsabilité. La grossesse et l'accouchement créent une asymétrie biologique que le droit ne peut pas abolir. Mais après la naissance, l'enfant dépend de soins, de temps, de présence et de ressources qui peuvent être fournis par l'un ou l'autre parent. Une société qui veut une paternité impliquée doit donner au père des possibilités réelles d'être présent ; une société qui veut préserver l'autonomie des mères doit éviter de supposer qu'elles seront automatiquement le parent principal.

Après une séparation, le sexe ne devrait donc être ni un raccourci pour la compétence parentale ni une preuve d'incompétence. Le principe devrait être le maintien autant que possible de relations sûres et significatives avec les deux parents, sous réserve de l'intérêt concret de l'enfant, de la sécurité, de la disponibilité, de l'investissement réel et de la capacité de coopération. Une résidence alternée ne doit pas être un dogme masculiniste ; la résidence maternelle ne doit pas être un réflexe traditionnel. Le critère doit rester l'enfant et la réalité de la relation.

Cette position implique également que la paternité ne puisse pas être pensée uniquement en termes de droits. Le père qui demande une reconnaissance égale doit aussi assumer la part correspondante des soins, des contraintes quotidiennes, des rendez-vous, des maladies, de l'école et des sacrifices professionnels. La mère qui demande l'égalité économique doit également accepter que la paternité puisse devenir plus qu'un rôle financier. La réciprocité transforme ici les revendications des deux côtés : les droits parentaux et les responsabilités parentales doivent progresser ensemble.

La sexualité constitue un terrain très différent parce que la réciprocité ne peut pas y produire un résultat égalitaire garanti. Le consentement signifie que chacun possède un droit de refus qui n'a pas à être équilibré par le besoin de l'autre. Une personne peut souffrir profondément de solitude ou de rejet sans que cette souffrance crée une dette sexuelle. C'est une limite importante de la logique distributive : on peut redistribuer des revenus, des services ou des opportunités ; on ne peut pas redistribuer le désir sans abolir précisément la liberté que l'on prétend défendre.

Mais reconnaître cette limite ne justifie pas l'indifférence à la solitude. Le chapitre précédent a montré qu'une partie des jeunes hommes connaît davantage d'absence de relation intime récente.^[12] La réponse ne doit pas être de leur expliquer que leur souffrance est moralement suspecte parce que des hommes ont historiquement dominé les femmes. Elle doit être de traiter l'isolement, les compétences relationnelles, la santé mentale, les espaces de rencontre, l'estime de soi et les difficultés de socialisation comme de vrais problèmes humains. Une société peut aider quelqu'un à entrer dans des relations sans lui promettre une personne.

Cette distinction permet de sortir de l'opposition stérile entre deux erreurs. La première affirme que toute frustration masculine serait une conséquence normale de la liberté féminine et ne mériterait donc aucune attention collective. La seconde transforme la liberté féminine en cause d'une injustice envers les hommes. Une politique plus juste peut défendre simultanément le droit de chaque femme à refuser et le droit de chaque homme isolé à recevoir aide, respect et possibilité de reconstruire des liens.

La même logique vaut dans l'autre sens. Une femme peut souffrir d'un marché relationnel qui valorise fortement l'apparence, de pressions sexuelles ou d'un double standard sans que tout homme individuel soit responsable de ces normes. Le travail politique doit s'adresser aux mécanismes : culture, plateformes, pornographie, éducation relationnelle, violence, attentes de séduction, économie de l'attention. Transformer chaque problème en accusation personnelle contre l'autre sexe rend les individus responsables d'un système qu'ils n'ont souvent pas choisi.

La question de la violence demande une autre application de la réciprocité. Une société ne doit pas hésiter à cibler davantage les femmes lorsqu'elles constituent la majorité écrasante des victimes d'un type de violence, ni à cibler les hommes lorsqu'ils sont davantage victimes d'un autre phénomène.^[12] L'égalité n'exige pas un partage arithmétique identique des moyens de prévention. Elle exige que chaque risque soit traité proportionnellement à sa fréquence, sa gravité et ses mécanismes.

Cette règle permet de sortir de la compétition mémorielle. Un dispositif contre les violences conjugales faites aux femmes n'est pas une attaque contre les hommes ; un programme visant les

violences subies par les jeunes hommes dans l'espace public n'est pas une négation de la violence sexuelle féminine. La politique devient absurde lorsqu'elle exige qu'un problème ne soit reconnu qu'à condition d'être immédiatement équilibré par son miroir. L'existence d'une asymétrie n'a pas besoin d'une contre-asymétrie pour devenir légitime.

La justice pénale exige en revanche une universalité procédurale particulièrement forte. Une personne doit être jugée pour les faits, les preuves, le contexte, les antécédents pertinents et la loi, non pour une réputation statistique attachée à son sexe. Le chapitre précédent a montré que des écarts de traitement persistent parfois après prise en compte de plusieurs variables.^[12] Une émancipation réciproque implique donc une exigence simple : rechercher ces écarts, les expliquer et corriger ceux qui ne peuvent être justifiés par une différence pertinente de situation.

Mais l'égalité devant la justice ne signifie pas que les groupes doivent produire les mêmes taux d'arrestation ou d'incarcération. Si la distribution des infractions diffère, les résultats agrégés peuvent aussi différer. Une politique juste ne cherche pas la parité statistique des condamnations ; elle cherche l'impartialité du processus. Ce principe devrait être appliqué avec la même rigueur partout : ni quota implicite de culpabilité masculine, ni déni des différences de criminalité effectivement observées.

L'école exige une logique semblable. Les garçons ont aujourd'hui besoin d'une attention spécifique sur plusieurs indicateurs de réussite, notamment en lecture et dans l'obtention des diplômes.^[12] Les filles ont encore besoin d'encouragement et de conditions favorables dans certaines filières scientifiques et techniques. Ces deux priorités ne

s'opposent pas. Une politique scolaire intelligente devrait cesser de traiter les sexes comme deux équipes dont l'une ne peut recevoir une intervention qu'au détriment de l'autre.

Le principe pertinent est le besoin mesuré. Si un groupe décroche davantage, on examine pourquoi et on agit. Si l'autre abandonne certaines filières malgré de bonnes performances, on examine pourquoi et on agit. Les programmes doivent pouvoir changer lorsque les données changent. Une politique de genre qui continue à répondre aux problèmes d'hier après que leur distribution a évolué devient elle-même aveugle au réel.

Le travail demande encore une autre articulation. Réduire les discriminations salariales injustifiées, permettre à davantage de femmes d'accéder aux positions supérieures et réduire les accidents professionnels masculins sont trois objectifs compatibles.^[12] Une société n'a aucune raison de choisir entre eux. Ce qui doit disparaître, c'est l'idée que l'attention portée à un coût masculin affaiblirait automatiquement la lutte pour l'égalité féminine ou qu'une politique de carrière féminine invisibiliserait nécessairement le rôle économique des hommes.

La question des rôles devient ici centrale. Pendant longtemps, la masculinité a été fortement associée à la production et la féminité au soin. Le féminisme a contesté la seconde assignation ; une émancipation réciproque doit également rendre la première moins obligatoire. Cela ne signifie pas que les hommes doivent travailler moins ou que les femmes doivent travailler davantage. Cela signifie que la valeur d'un homme ne devrait pas être conditionnée à sa capacité à fournir plus de ressources que sa partenaire, pas plus que la valeur d'une femme ne devrait dépendre de sa disponibilité domestique.

Cette transformation est probablement l'un des grands chantiers inachevés. La société a beaucoup avancé dans l'idée

qu'une femme peut être indépendante économiquement et ambitieuse professionnellement. Elle avance plus lentement dans l'idée qu'un homme peut être moins rémunéré que sa partenaire, prendre une longue pause professionnelle pour un enfant, choisir une activité moins prestigieuse ou dépendre temporairement économiquement sans être diminué comme homme. L'émancipation réciproque exige de rendre ces choix socialement pensables.

Mais elle exige aussi de ne pas romantiser la dépendance. Une personne qui abandonne toute autonomie économique devient vulnérable à une séparation, une maladie ou une violence. Le droit et la politique doivent donc garantir un minimum de capacité personnelle, même dans un couple où les rôles sont très spécialisés. La relation peut être solidaire sans que l'un perde toute possibilité de sortie.

Cette idée rejoint les théories de l'autonomie relationnelle : nous ne devenons pas libres en supprimant toutes nos dépendances, mais en évitant que certaines dépendances nous retirent la capacité de décider de notre vie.^{[4][5]} Une relation saine peut accroître l'autonomie en fournissant confiance, soutien, ressources et sécurité. Une relation malsaine peut la réduire en limitant les options. L'enjeu n'est donc pas indépendance contre dépendance, mais qualité et réversibilité des interdépendances.

La reconnaissance constitue un autre élément important. Nancy Fraser propose de penser la justice non comme valorisation obligatoire d'une identité de groupe, mais comme possibilité pour chacun de participer comme pair à la vie sociale.^[6] Cette idée est utile ici parce qu'elle évite une politique où l'on demanderait à la société de célébrer « la féminité » ou « la masculinité » comme essences. Ce qui importe davantage est

que personne ne soit relégué à une position inférieure parce qu'il correspond ou ne correspond pas aux normes de son sexe.

Un homme doux, peu compétitif ou principalement investi dans le soin ne devrait pas être traité comme moins homme. Une femme ambitieuse, peu maternelle ou sexuellement autonome ne devrait pas être traitée comme moins femme. Mais l'inverse est également vrai : un homme robuste, compétitif et protecteur n'est pas nécessairement prisonnier d'une masculinité toxique ; une femme qui aime la maternité, la domesticité ou des formes traditionnelles de féminité n'est pas nécessairement victime d'une fausse conscience. L'émancipation ne consiste pas à inverser la hiérarchie des styles de vie.

Cette neutralité à l'égard des rôles choisis doit cependant être distinguée de la neutralité envers leurs effets. Une pratique traditionnelle peut être librement choisie et néanmoins produire un coût qui doit être assumé. Si un couple choisit qu'un parent cesse presque entièrement de travailler, il doit envisager les conséquences patrimoniales, professionnelles et retraite. Si un couple choisit qu'un seul parent assume les revenus, l'autre ne peut pas traiter cette contribution comme privilège sans coût. La réciprocité exige de rendre visibles les coûts des deux contributions.

Le care fournit ici un modèle particulièrement utile parce qu'il montre que la valeur ne se mesure pas seulement par le salaire.

^{[8][9]} Mais la même leçon doit être appliquée au pourvoi matériel. Travailler davantage, accepter des horaires difficiles, supporter un emploi risqué ou renoncer à du temps familial pour financer le ménage est aussi une forme de contribution. Une politique de justice familiale ne doit pas remplacer l'invisibilisation historique du soin féminin par l'invisibilisation du coût économique masculin.

Le problème devient alors celui de l'équivalence impossible. Une heure de soin, une heure de travail rémunéré, une grossesse, un risque professionnel et une disponibilité émotionnelle ne sont pas directement convertibles en une unité unique. La vie commune exige des compromis plutôt qu'une comptabilité parfaite. L'objectif réaliste est que les partenaires puissent reconnaître les contributions différentes, négocier leur répartition et réviser l'accord lorsque les coûts deviennent trop déséquilibrés.

Cette reconnaissance mutuelle manque souvent dans les récits militants. Certains féminismes décrivent le couple comme lieu où le travail féminin serait capté par l'homme ; certains masculinismes le décrivent comme système où le revenu masculin serait capté par la femme. Les deux récits peuvent correspondre à des situations réelles. Ils deviennent idéologiques lorsqu'ils supposent que toute relation hétérosexuelle fonctionne nécessairement ainsi. La bonne unité d'analyse reste le couple concret et les règles qui permettent d'en limiter les abus.

Une émancipation réciproque doit aussi renoncer à la culpabilité héritée. Les hommes contemporains ne sont pas personnellement coupables du Code civil napoléonien, du suffrage censitaire ou des exclusions professionnelles passées. Les femmes contemporaines ne sont pas responsables du suicide masculin, des décisions de justice ou de la solitude relationnelle simplement parce qu'elles appartiennent au sexe statistiquement opposé. La mémoire historique est nécessaire pour comprendre les structures ; elle devient injuste lorsqu'elle transforme l'appartenance à un groupe en dette morale personnelle.

Cela ne signifie pas que l'histoire n'a plus d'effets. Des institutions, patrimoines, normes et habitudes peuvent transmettre des asymétries sans culpabilité individuelle. Une personne peut bénéficier d'une structure qu'elle n'a pas créée ; une autre peut supporter un coût hérité. La politique peut corriger ces effets sans transformer le bénéficiaire en coupable moral. Cette distinction entre avantage structurel et faute personnelle est essentielle pour éviter que la justice devienne humiliation identitaire.

Le masculinisme commet l'erreur miroir lorsqu'il transforme les acquis féminins en privilèges dont chaque femme serait bénéficiaire consciente. Une femme qui obtient un poste n'est pas responsable du retard scolaire des garçons ; une mère qui reçoit une pension décidée par un juge n'est pas responsable du suicide masculin. La catégorie de sexe ne peut pas devenir une chaîne de causalité automatique.

Le quatrième principe de l'émancipation réciproque est donc la responsabilité située. Chacun doit répondre de ses actes, de ses choix et des responsabilités qu'il a effectivement assumées ou créées. Une institution doit répondre des règles qu'elle impose. Un mouvement doit répondre des politiques qu'il défend. Un groupe entier ne doit pas être transformé en sujet moral collectif sans mécanisme démontré.

Cette règle change également la manière de débattre. Au lieu de demander « les hommes sont-ils privilégiés ? » ou « les femmes sont-elles favorisées ? », il devient plus utile de demander : dans quel domaine, par quelle règle, avec quel effet, sur quelle population, pendant combien de temps et à quel coût ? Une réponse peut alors reconnaître un avantage masculin dans une institution et un désavantage masculin dans une autre sans contradiction.

Le chapitre précédent a montré que cette méthode produit déjà une image plus exacte du réel.^[12] Les femmes subissent davantage certaines violences ; les hommes davantage certains risques physiques et suicidaires. Les filles réussissent mieux globalement à l'école ; les hommes occupent davantage plusieurs positions économiques supérieures. La justice pénale traite des populations aux comportements très différents et semble conserver certains écarts résiduels. La parentalité après séparation est encore mal documentée. Le réel refuse de se laisser résumer par un mot unique comme patriarcat ou gynocentrisme.

L'émancipation réciproque ne demande donc pas de créer une nouvelle théorie totale à la place des anciennes. Elle propose plutôt un ensemble de tests. Premièrement : le droit ou la norme crée-t-il une incapacité ou un privilège fondé sur le sexe sans justification pertinente ? Deuxièmement : la liberté formelle correspond-elle à une possibilité réelle ? Troisièmement : la différence observée vient-elle d'une contrainte, d'un choix, d'un risque biologique, d'une structure sociale ou d'un mélange ? Quatrièmement : la politique répond-elle au mécanisme démontré ou seulement à une représentation symbolique du problème ? Cinquièmement : les coûts créés par la solution sont-ils également examinés ?

Ce dernier test est particulièrement important. Une réforme peut corriger une injustice et en créer une autre. Une procédure destinée à protéger des victimes peut fragiliser les garanties de l'accusé si elle est mal conçue. Une politique visant la parité peut réduire une exclusion tout en produisant une nouvelle rigidité si elle ignore la population disponible. Une politique de protection familiale peut soutenir le parent principal tout en rendant plus difficile l'implication de l'autre. Le fait qu'une

mesure poursuive un objectif juste ne dispense pas d'en examiner les effets.

Cette logique rejoint l'idée de Fraser selon laquelle reconnaissance et redistribution ne peuvent pas être séparées mécaniquement.^{[6][7]} Une personne peut manquer de ressources malgré une reconnaissance symbolique parfaite ; elle peut disposer de ressources mais rester traitée comme inférieure. Dans les rapports de sexe, une politique sérieuse doit souvent agir sur les deux dimensions. Reconnaître la paternité sans permettre matériellement le temps parental est insuffisant ; permettre aux femmes de travailler sans traiter le harcèlement ou les barrières culturelles est insuffisant.

Mais la reconnaissance ne doit pas devenir célébration identitaire obligatoire. L'objectif n'est pas que chacun soit fier d'être homme ou femme. Certaines personnes accordent une grande importance à leur sexe, d'autres très peu. Une société libre doit pouvoir accueillir ces deux rapports à l'identité. Ce qui doit être commun est le statut de personne : chacun doit pouvoir être pris au sérieux, protégé contre la violence, jugé selon les faits et disposer d'un espace réel pour construire sa vie.

Cette priorité donnée à la personne n'efface pas les groupes statistiques. Les politiques de santé, d'éducation ou de prévention ont besoin de catégories pour cibler les risques. Le problème apparaît lorsque la catégorie utilisée pour agir devient identité morale de l'individu. On peut savoir que les hommes meurent davantage par suicide sans supposer qu'un homme particulier est suicidaire ; savoir que les femmes sont plus souvent victimes de violence sexuelle sans traiter toute femme comme vulnérable permanente.

Cette distinction entre catégorie analytique et identité personnelle est l'un des meilleurs antidotes à la guerre des

sexes. Les statistiques peuvent guider une politique sans dicter comment chacun doit se comprendre. Un individu est toujours plus que la moyenne de son groupe.

L'émancipation réciproque suppose également une politique de la parole. Les femmes doivent pouvoir parler de violences, discriminations ou contraintes sans qu'on leur demande immédiatement ce que subissent les hommes. Les hommes doivent pouvoir parler de suicide, solitude, paternité ou échec scolaire sans être soupçonnés de vouloir restaurer une domination. La reconnaissance d'un problème ne constitue pas une hiérarchie de souffrance.

Cette règle devrait transformer le débat public. Chaque camp exige souvent que l'autre commence par reconnaître ses torts historiques ou ses angles morts. Le résultat est une négociation impossible où la moindre concession devient une perte identitaire. Une méthode plus productive consiste à reconnaître séparément chaque fait et à discuter ensuite de son mécanisme. L'accord sur les données ne suppose pas l'accord sur toute une doctrine.

Les mouvements eux-mêmes peuvent alors être replacés dans une fonction plus modeste mais plus utile. Le féminisme a été un détecteur extrêmement puissant de contraintes féminines que l'ordre social traitait comme naturelles. Les mouvements d'hommes ont parfois détecté des problèmes masculins que le langage public décrivait mal. Aucun détecteur n'est suffisant pour expliquer tout le système. Leur valeur dépend de leur capacité à signaler un problème ; la recherche et la délibération doivent ensuite déterminer la cause et la réponse.

Cette conception rejoint partiellement la définition de bell hooks d'un féminisme visant l'abolition du sexisme, de l'exploitation sexiste et de l'oppression plutôt qu'une opposition aux hommes.

^[10] Elle permet de comprendre pourquoi une politique réellement féministe peut parfois défendre un homme si celui-ci subit une injustice fondée sur son sexe, et pourquoi une politique attentive aux hommes peut défendre des droits féminins sans contradiction. L'objet devient le mécanisme sexiste ou la contrainte injuste, non la victoire permanente d'un groupe.

Cependant, il serait artificiel de demander à tous les mouvements d'adopter le même nom. Certains hommes ne se reconnaîtront jamais dans le féminisme ; certaines féministes considéreront toujours le masculinisme comme adversaire. L'émancipation réciproque n'exige pas de fusionner les identités militantes. Elle propose un terrain d'évaluation commun : droits, liberté réelle, responsabilité, sécurité, proportionnalité et révision par les faits.

Cette possibilité de révision est fondamentale. Une politique construite pour corriger un problème doit pouvoir être retirée ou modifiée si le problème disparaît, change de sens ou si la mesure produit des effets indésirables. Les mouvements identitaires ont tendance à transformer leurs instruments en symboles : supprimer une mesure devient alors trahison de la cause. Une politique mature doit accepter qu'une victoire rende parfois son propre dispositif inutile.

La même règle s'applique aux concepts. « Patriarcat », « masculinité toxique », « hypergamie », « privilège masculin », « gynocentrisme », « charge mentale », « crise de la masculinité » ou « marché sexuel » peuvent parfois pointer vers des phénomènes réels. Aucun ne doit être utilisé comme explication automatique. Un concept mérite d'être conservé lorsqu'il aide à distinguer des mécanismes, pas lorsqu'il permet simplement de ranger chaque fait dans un récit déjà écrit.

Une émancipation réciproque est donc profondément antidogmatique sans être relativiste. Toutes les explications ne se valent pas. Certaines résistent mieux aux preuves, certaines échouent, certaines doivent rester hypothèses. Une société juste ne doit pas choisir une doctrine officielle des rapports de sexe ; elle doit construire des institutions capables de corriger les injustices concrètes et de réviser leurs propres catégories.

Cette méthode conduit à une conception particulière de l'égalité : ni indifférence au sexe, ni obsession du sexe. On ignore le sexe lorsqu'il n'est pas pertinent ; on le prend en compte lorsqu'il change réellement le risque, la contrainte ou la possibilité. La difficulté consiste à démontrer cette pertinence plutôt qu'à la présumer.

Dans le travail, cela signifie vérifier les écarts à poste comparable, améliorer l'accès réel aux carrières, traiter les risques professionnels et rendre la parentalité compatible avec la vie professionnelle pour les deux sexes. À l'école, cela signifie intervenir sur les difficultés masculines de lecture sans abandonner les efforts sur les orientations scientifiques féminines. Dans la santé, cela signifie des campagnes adaptées aux profils de risque. Dans la justice, cela signifie l'impartialité individuelle et le contrôle des écarts résiduels. Dans la famille, cela signifie reconnaître le soin et le pourvoi comme responsabilités humaines plutôt que sexuées.

Dans la sexualité, cela signifie protéger le consentement, condamner la violence et refuser simultanément la honte envers ceux qui manquent d'expérience ou de relation. Dans le débat public, cela signifie pouvoir critiquer une politique féministe sans être immédiatement classé comme misogyne et pouvoir critiquer un récit masculiniste sans nier les souffrances masculines qu'il instrumentalise.

Le principe le plus difficile reste probablement la non-conversion de la souffrance en pouvoir moral. Une victime mérite réparation, protection et reconnaissance ; elle ne reçoit pas pour autant une autorité générale sur toute question concernant le groupe de l'auteur. Une femme victime d'un homme n'acquiert pas un droit de suspicion envers tous les hommes. Un père lésé dans un divorce n'acquiert pas une preuve que toutes les femmes manipulent la justice. La souffrance donne un droit à être entendue sur l'expérience ; elle ne dispense pas de preuve lorsqu'on généralise.

Cette règle protège aussi l'individu contre l'identité collective imposée. Personne ne devrait être sommé de répondre pour les crimes statistiques de son sexe. Une culture politique qui rappelle constamment aux garçons qu'ils appartiennent au groupe des agresseurs peut produire honte ou rejet ; une culture qui apprend aux filles qu'elles appartiennent au groupe des victimes peut réduire leur sentiment d'agence. Les statistiques doivent prévenir les risques, non assigner les identités.

L'émancipation réciproque vise donc moins une société sans différences qu'une société où les différences ne deviennent pas des prisons. Certains hommes seront très masculins au sens traditionnel, d'autres pas ; certaines femmes seront très féminines au sens traditionnel, d'autres pas. Certains couples répartiront les rôles de façon presque symétrique, d'autres de façon spécialisée. La justice doit surtout vérifier que ces formes restent compatibles avec le consentement, la dignité, la sécurité et la possibilité de révision.

Il faut enfin reconnaître que certaines contraintes ne disparaîtront jamais totalement. La reproduction restera biologiquement asymétrique. Le désir restera inégalement distribué. Les individus n'auront pas tous les mêmes talents, la

même force physique ni les mêmes préférences. Des différences statistiques de comportement peuvent persister même après disparition d'une grande partie des discriminations. L'émancipation n'est pas la promesse d'un monde parfaitement symétrique.

Elle est plutôt la promesse que les différences devront être justifiées par le réel plutôt que par une hiérarchie héritée. Une grossesse justifie certaines protections spécifiques ; être une femme ne justifie pas l'exclusion d'un métier sans preuve pertinente. Une différence moyenne de force peut compter dans une tâche physique ; elle ne justifie pas de présumer l'incapacité d'une candidate qui satisfait les mêmes critères. Une surreprésentation masculine dans la criminalité peut guider la prévention ; elle ne justifie pas un traitement pénal plus sévère d'un homme à dossier identique.

La réciprocité devient alors un principe de contrôle : pourrais-je accepter cette règle si les sexes étaient inversés, lorsque la situation pertinente est réellement comparable ? Si la réponse est non, il existe probablement un biais. Mais lorsque la situation n'est pas comparable, l'inversion mécanique devient trompeuse. On ne peut pas inverser la grossesse, ni certaines distributions de violence, ni certains risques biologiques. Le test de réciprocité doit donc être précédé d'un test de pertinence.

Cette formulation protège à la fois l'universalisme et l'attention aux différences. Elle refuse que le sexe soit prétexte à hiérarchie et refuse aussi de prétendre que le corps n'existe pas. Elle permet de cibler une politique sans transformer le groupe cible en identité essentielle.

L'émancipation réciproque n'est donc pas une troisième idéologie destinée à remplacer féminisme et masculinisme. Elle est une proposition de méthode issue de leur confrontation. Le

féminisme a montré la nécessité de questionner un ordre présenté comme naturel. Le masculinisme, dans ses formes les plus sérieuses, rappelle que certaines obligations masculines et vulnérabilités peuvent aussi être invisibilisées. Leur affrontement montre surtout ce qui arrive lorsqu'un angle de vérité devient théorie totale.

La sortie ne consiste pas à couper la différence en deux ni à distribuer symétriquement les torts. Elle consiste à traiter chaque domaine selon ses faits, ses mécanismes et ses coûts, puis à reconstruire des règles qui considèrent chacun comme sujet. C'est moins spectaculaire qu'une théorie générale de la domination, mais plus exigeant parce qu'aucune situation ne peut être résolue à l'avance.

Le résultat peut se résumer en quelques principes pratiques : aucun droit ne doit dépendre du sexe sans justification pertinente ; toute liberté formelle doit être examinée dans ses conditions réelles ; les rôles doivent pouvoir être choisis et quittés autant que possible ; les responsabilités doivent suivre les actes, les capacités et les engagements plutôt qu'un rôle présumé ; les politiques ciblées doivent répondre à des risques mesurés ; les procédures doivent rester impartiales ; les coûts d'une réforme doivent être suivis ; aucun groupe ne doit devenir coupable ou victime par essence.

Ces principes n'éliminent pas les conflits. Ils les rendent discutables. Une société libre ne peut pas garantir que femmes et hommes auront toujours les mêmes intérêts, préférences ou expériences. Elle peut en revanche empêcher que ces divergences soient immédiatement transformées en hiérarchies morales.

C'est probablement la condition la plus importante pour la suite. Une femme doit pouvoir défendre son autonomie sans devoir

démontrer que les hommes souffrent moins. Un homme doit pouvoir demander une politique de prévention du suicide sans devoir nier les violences faites aux femmes. Une mère doit pouvoir faire reconnaître son travail de soin sans diminuer le rôle du père. Un père doit pouvoir demander une présence parentale réelle sans transformer chaque séparation en procès du féminisme.

Lorsque ces propositions cessent d'être incompatibles, la guerre des sexes perd une partie de son carburant. Non parce que les désaccords disparaissent, mais parce que la souffrance d'un groupe n'a plus besoin de l'invalidation de l'autre pour devenir visible.

La dernière étape du livre pourra alors revenir à la question initiale : que reste-t-il du féminisme et du masculinisme lorsque chacun accepte de soumettre ses récits au réel ? Le premier conserve l'essentiel de sa fonction historique lorsqu'il lutte contre les incapacités, violences et normes qui limitent les femmes ; il devient moins crédible lorsqu'il transforme toute différence en domination masculine. Le second devient utile lorsqu'il oblige à voir des vulnérabilités masculines négligées ; il devient idéologique lorsqu'il les transforme en accusation générale contre les femmes ou le féminisme.

L'émancipation réciproque ne demande donc pas que ces mouvements cessent d'exister. Elle leur impose une limite : aucun ne peut prétendre posséder seul la grammaire complète des rapports entre les sexes. La liberté de l'un n'est ni la culpabilité ni la disparition de l'autre. Elle devient durable lorsqu'elle élargit également la capacité de chacun à agir, choisir, assumer ses responsabilités et rester reconnu comme personne entière.

NOTES DOCUMENTAIRES

- [1] John Stuart Mill, *The Subjection of Women*, 1869 :
<https://www.gutenberg.org/files/27083/27083-h/27083-h.htm>
- [2] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « The Capability Approach » :
<https://plato.stanford.edu/entries/capability-approach/>
- [3] Martha C. Nussbaum, « Human Rights and Human Capabilities », *Harvard Human Rights Journal* :
<https://journals.law.harvard.edu/hrj/wp-content/uploads/sites/83/2020/06/20HHRJ21-Nussbaum.pdf>
- [4] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Feminist Perspectives on Autonomy » :
<https://plato.stanford.edu/entries/feminism-autonomy/>
- [5] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Autonomy in Moral and Political Philosophy » : <https://plato.stanford.edu/entries/autonomy-moral/>
- [6] Nancy Fraser, « Rethinking Recognition », *New Left Review*, 2000 :
<https://newleftreview.org/issues/ii3/articles/nancy-fraser-rethinking-recognition>
- [7] Nancy Fraser, « From Redistribution to Recognition? », *New Left Review*, 1995 :
<https://newleftreview.org/issues/i212/articles/1810>
- [8] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Feminist Ethics » :
<https://plato.stanford.edu/entries/feminism-ethics/>
- [9] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Feminist Bioethics » :
<https://plato.stanford.edu/entries/feminist-bioethics/>
- [10] bell hooks, *Feminism Is for Everybody: Passionate Politics*, 2000, notice :
https://books.google.com/books/about/Feminism_is_for_Everybody.html?id=76I_PgAACAAJ
- [11] Stanford Encyclopedia of Philosophy, « Equality of Opportunity » :
<https://plato.stanford.edu/entries/equal-opportunity/>
- [12] Chapitre 7 — « Là où féminismes et masculinismes s'affrontent », base empirique interne du présent chapitre.

CONCLUSION — NI VAINQUEURS NI INNOCENTS

Le livre s'est ouvert sur une difficulté qui traverse désormais presque toute discussion sur les rapports entre les sexes : chaque camp possède assez de faits pour nourrir son propre récit, mais aucun ne possède à lui seul l'ensemble du réel. Le féminisme peut montrer une histoire longue d'incapacités juridiques, de dépendance économique, de contrôle reproductif, de violences et d'assignations féminines. Les mouvements d'hommes peuvent montrer des obligations masculines, des vulnérabilités scolaires, sanitaires, pénales, professionnelles ou parentales qui ne disparaissent pas parce que les hommes ont historiquement occupé davantage de positions de pouvoir. Ces deux ensembles de faits coexistent. Ils ne s'annulent pas. Et c'est précisément leur coexistence qui rend insuffisant tout récit où un sexe serait le sujet unique de la domination et l'autre le sujet unique de la souffrance.

L'une des erreurs les plus persistantes consiste à croire qu'il faudrait choisir entre deux vérités. Reconnaître que les femmes ont été historiquement juridiquement subordonnées dans de nombreux domaines ne demande pas de nier les coûts attachés à certains rôles masculins. Reconnaître que les hommes meurent davantage dans certaines circonstances, réussissent moins bien sur certains indicateurs scolaires ou rencontrent des difficultés spécifiques dans certaines formes de parentalité ne demande pas de réécrire l'histoire comme si les femmes avaient toujours disposé du même pouvoir. Une asymétrie ne disparaît pas parce qu'une autre existe ailleurs.

Cette évidence devient pourtant difficile à maintenir dès que les rapports entre les sexes sont transformés en identité politique.

Un mouvement qui se définit par ce qu'il révèle risque progressivement de ne plus voir ce qui échappe à son cadre. Le féminisme a acquis une force considérable en montrant ce que l'ordre traditionnel considèrait comme naturel : la dépendance de l'épouse, la limitation de son autonomie, la sexualité conjugale, le travail domestique, le partage des ressources, les violences et les normes de féminité. Mais cette puissance de dévoilement peut se transformer en excès lorsqu'une grille conçue pour révéler des mécanismes réels devient explication par défaut de toute différence.

Les masculinismes suivent souvent une trajectoire comparable. Ils apparaissent lorsqu'une partie des hommes constate que certains de leurs problèmes disposent de peu de langage public, puis construisent un récit où ces problèmes deviennent liés les uns aux autres. Cette opération peut être utile tant qu'elle permet de nommer des vulnérabilités négligées. Elle devient idéologique lorsqu'elle transforme ces vulnérabilités en preuve qu'un système global serait organisé contre les hommes, ou lorsque le féminisme et les femmes deviennent les causes générales de phénomènes dont les mécanismes sont en réalité multiples.

Cette ressemblance méthodologique ne doit pas être confondue avec une symétrie historique. Le féminisme et le masculinisme ne sont pas nés dans la même situation, n'ont pas combattu les mêmes incapacités et n'ont pas acquis la même place institutionnelle. Les femmes ont dû obtenir des droits dont elles étaient formellement privées ; les mouvements d'hommes contemporains apparaissent davantage dans un contexte de transformation des rôles, de perte de certains monopoles et de visibilité accrue de vulnérabilités jusque-là peu politisées. Les mettre sur le même plan historique produirait une fausse

équivalence. Leur appliquer la même exigence critique, en revanche, est indispensable.

Cette exigence consiste d'abord à ne pas confondre l'existence d'un problème avec la validité du récit qui l'explique. Une femme peut subir une discrimination sans que toute différence de résultat entre femmes et hommes soit nécessairement discriminatoire. Un homme peut subir une injustice parentale sans que le droit de la famille soit pour autant une conspiration féministe. Une victime de violence peut dire vrai sur ce qu'elle a vécu sans que son expérience suffise à décrire statistiquement tout un sexe. Une souffrance est une raison d'enquêter, pas une dispense d'enquête.

Le même principe vaut pour les concepts. « Patriarcat » peut désigner utilement certaines structures historiques de pouvoir masculin ; il devient faible lorsqu'il explique à l'avance des phénomènes dont le mécanisme n'est pas établi. « Masculinité toxique » peut pointer certaines normes de virilité destructrices ; il devient caricatural lorsqu'il transforme la masculinité elle-même en suspicion. « Hypergamie » peut servir à décrire une préférence ou une tendance dans un cadre précis ; elle devient idéologie lorsqu'elle est utilisée comme loi générale de la nature féminine. « Gynocentrisme » peut exprimer la perception d'un traitement différentiel ; il ne devient pas pour autant une théorie démontrée de l'ensemble des institutions.

Un concept conserve sa valeur lorsqu'il aide à distinguer. Il devient dangereux lorsqu'il dispense de regarder.

L'histoire racontée dans ce livre montre aussi que les sexes ne sont jamais seulement placés dans une relation de pouvoir. Ils sont pris dans des systèmes de fonctions, de dépendances, d'obligations, de protections et de vulnérabilités. Un ordre peut attribuer davantage d'autorité à un groupe tout en lui imposant

certaines obligations plus fortes. Il peut protéger davantage un groupe dans un domaine et le rendre plus dépendant dans un autre. Il peut valoriser une fonction en la rendant obligatoire. Cette complexité ne transforme pas toute hiérarchie en simple « différence de rôle » innocente ; elle empêche seulement de réduire l'ordre social à une ligne unique allant de dominant à dominé.

C'est particulièrement visible dans la famille traditionnelle. Le mari pouvait disposer d'une autorité juridique supérieure et l'épouse d'une dépendance réelle. En même temps, l'homme pouvait être fortement assigné au rôle de pourvoyeur, de protecteur, de représentant et, dans certaines circonstances historiques, de combattant. Dire cela ne réhabilite pas la hiérarchie juridique ; cela permet de comprendre pourquoi sa disparition transforme aussi la masculinité. Une réforme qui libère un sexe modifie nécessairement la position de l'autre lorsque leurs rôles étaient relationnels.

Le féminisme a souvent compris la première moitié de cette relation avant la seconde. Le masculinisme fait souvent l'erreur inverse : il voit les obligations masculines et oublie les incapacités féminines dont elles constituaient parfois le complément. Une compréhension plus complète exige de tenir ensemble pouvoir et charge, autonomie et responsabilité, protection et dépendance.

C'est aussi ce qui explique pourquoi les transformations contemporaines sont parfois vécues comme incohérentes. Certaines attentes anciennes disparaissent plus vite que d'autres. Une femme peut aujourd'hui légitimement aspirer à l'indépendance économique tout en restant, selon les milieux ou les choix de couple, davantage sollicitée pour le soin. Un homme peut être invité à devenir plus égalitaire, plus présent auprès de

ses enfants et plus émotionnellement disponible tout en continuant à être fortement évalué sur son revenu, sa capacité d'initiative ou sa stabilité. Les rôles ne s'effacent pas d'un seul mouvement ; ils se désynchronisent.

Cette désynchronisation produit une partie des conflits actuels. Elle nourrit chez certaines femmes le sentiment d'avoir gagné des droits sans voir disparaître toutes les charges. Elle nourrit chez certains hommes le sentiment d'avoir perdu certaines positions sans être libérés des attentes qui y étaient attachées. Les deux expériences peuvent être sincères. Aucune ne suffit pourtant à conclure que l'autre sexe aurait organisé le problème.

Le livre a donc progressivement abandonné la question « qui domine ? » lorsqu'elle est posée de façon globale. Elle est trop large pour être utile. Dans certaines institutions et périodes, l'avantage masculin est net. Dans d'autres domaines contemporains, les hommes supportent davantage certains risques ou résultats défavorables. Le travail scientifique ou politique sérieux consiste à identifier ces asymétries une par une, puis à comprendre leurs causes.

Cette méthode conduit à refuser la compétition de la souffrance. Un garçon en échec scolaire n'a pas besoin que l'on démontre que les hommes sont globalement opprimés pour que son problème mérite une réponse. Une femme victime de violence conjugale n'a pas besoin que l'on établisse que les femmes souffrent davantage sur tous les indicateurs pour être protégée. Un homme isolé n'a pas besoin de transformer son manque de relation en accusation contre les femmes pour que sa solitude soit prise au sérieux. Une mère épuisée par le soin n'a pas besoin de convertir toute relation hétérosexuelle en exploitation pour que sa charge soit reconnue.

Le progrès commence précisément lorsque la reconnaissance d'un problème n'exige plus l'invalidation du problème opposé.

C'est dans cet espace que l'idée d'émancipation réciproque prend son sens. Elle ne cherche pas à créer une synthèse molle entre féminisme et masculinisme. Elle ne consiste pas à couper les torts en deux, à distribuer une quantité égale de responsabilité à chaque sexe ou à exiger que toute politique visant un groupe soit immédiatement compensée par son miroir. La réciprocité n'est pas une symétrie arithmétique. Elle repose sur une exigence plus fondamentale : chacun doit être considéré comme sujet dont la liberté, la sécurité, les responsabilités et les intérêts ont une valeur propre.

Cette exigence peut produire des réponses différentes selon les situations. Une grossesse crée une asymétrie corporelle réelle. Les violences sexuelles, les décès par suicide, les accidents professionnels ou certains résultats scolaires ne sont pas distribués de manière identique. Une politique qui prétendrait toujours traiter les sexes exactement de la même façon serait parfois injuste parce qu'elle refuserait de voir les risques réels. L'égalité demande donc parfois une réponse différenciée.

Mais cette différenciation doit toujours être justifiée. Elle ne peut pas reposer sur une tradition, un stéréotype ou une préférence institutionnelle non examinée. La question correcte est : quelle différence pertinente exige ce traitement différent, et le moyen employé est-il proportionné à cette différence ?

Cette règle peut sembler abstraite, mais elle transforme profondément plusieurs débats. Elle permet de vouloir une prévention du suicide davantage adaptée à certains hommes sans affirmer que les hommes seraient le sexe sacrifié. Elle permet de soutenir des dispositifs fortement orientés vers les femmes victimes de violences conjugales sans nier les victimes

masculines. Elle permet d'aider les garçons en lecture et les filles dans certaines orientations scientifiques sans considérer l'école comme une bataille entre sexes. Elle permet d'examiner des écarts de traitement judiciaire sans viser une parité artificielle des condamnations.

Elle permet surtout de replacer la personne derrière la catégorie.

Les statistiques ont besoin des groupes. Les individus n'ont pas à devenir ces groupes. Savoir qu'un risque est plus fréquent chez les hommes ne dit pas qu'un homme particulier le porte. Savoir qu'une violence touche davantage les femmes ne transforme pas une femme particulière en victime permanente ni un homme particulier en auteur potentiel. Une politique peut utiliser une catégorie pour agir sans faire de cette catégorie une identité morale.

Cette distinction devrait devenir centrale dans les débats sur le genre. Trop de discours contemporains glissent de « les hommes commettent davantage tel acte » à « les hommes sont dangereux », ou de « les femmes bénéficient davantage de telle décision » à « les femmes sont favorisées ». Le passage du statistique au moral est souvent le lieu où la description devient guerre des sexes.

La culpabilité collective doit donc être refusée. Aucun homme vivant aujourd'hui n'est personnellement coupable d'une incapacité juridique imposée à des femmes il y a un siècle simplement parce qu'il est homme. Aucune femme n'est responsable du suicide masculin, de la solitude d'un homme ou d'une décision de justice simplement parce qu'elle est femme. L'histoire transmet des structures, des normes, des avantages et des coûts ; elle ne transmet pas automatiquement la faute morale.

Cette distinction n'efface pas la responsabilité. Une personne peut être responsable d'un acte, une institution d'une règle, un mouvement d'une politique, une société d'une injustice maintenue. La responsabilité devient plus précise lorsqu'elle cesse d'être diluée dans une identité sexuelle totale.

« Ni vainqueurs ni innocents » ne signifie donc pas que tout le monde serait également coupable. Le mot « innocents » ne vise pas les femmes et les hommes comme personnes. Il vise les récits qui prétendent n'avoir aucun angle mort, les mouvements qui présentent leurs propres catégories comme naturellement justes, les doctrines qui exigent d'être crues parce qu'elles représentent un groupe blessé. Aucun mouvement humain n'est innocent de la tentation de sélectionner les faits qui le confirment.

Le féminisme lui-même doit pouvoir être interrogé sans que cette interrogation soit assimilée à une hostilité envers les femmes. Certaines de ses branches ont produit des analyses puissantes de la domination, de la sexualité, du travail, de la reproduction ou de la violence. Certaines ont aussi formulé des généralisations excessives, minimisé certaines expériences masculines, essentialisé parfois les hommes comme classe ou confondu différence statistique et mécanisme de pouvoir. Le reconnaître ne retire rien aux conquêtes dont les mouvements féministes ont été acteurs.

Le masculinisme doit accepter une épreuve encore plus sévère parce qu'il se construit souvent précisément contre le féminisme. Certaines de ses critiques mettent en lumière des problèmes réels : difficultés scolaires masculines, paternité, mortalité, santé mentale, exposition à certains risques, solitude. Mais une partie importante du discours masculiniste transforme ces problèmes en preuve d'une inversion générale

de la domination, ou utilise des explications biologisantes et des récits de marché sexuel bien au-delà de ce que les données permettent d'établir. La réalité d'une souffrance ne protège pas une théorie de la critique.

C'est ici que le mot « vainqueurs » prend son sens. Aucun camp ne gagne lorsqu'il démontre que l'autre souffre moins. Aucun sexe ne sort victorieux d'un monde où ses problèmes sont reconnus au prix de l'aveuglement à ceux de l'autre. Et aucune émancipation durable ne peut être fondée sur la nécessité de maintenir un adversaire collectif.

Le féminisme a eu historiquement besoin d'un conflit parce qu'un ordre réel résistait à l'égalité. Certaines luttes ne pouvaient pas être résolues par simple conciliation : il fallait supprimer des incapacités, modifier des lois, rendre des violences visibles, redistribuer du pouvoir. Cette dimension conflictuelle ne doit pas être réécrite comme erreur. Mais un mouvement peut survivre à ses victoires en continuant à regarder le monde avec les catégories d'une phase antérieure. Il doit alors être capable de se transformer.

Les mouvements d'hommes rencontrent la difficulté inverse. Ils peuvent être utiles lorsqu'ils nomment des problèmes que la société regarde mal. Mais s'ils ont besoin que le féminisme soit toujours coupable pour conserver leur cohérence, ils se condamnent à transformer toute amélioration masculine en bataille contre les femmes. Leur autonomie intellectuelle commence lorsqu'ils peuvent défendre les hommes sans construire les femmes comme adversaire.

La sortie de la guerre des sexes exige donc une double maturité : le féminisme doit pouvoir reconnaître qu'un problème masculin n'est pas nécessairement le prix juste d'un privilège masculin ; les mouvements d'hommes doivent pouvoir reconnaître qu'une

avancée féminine n'est pas nécessairement une perte masculine. Cette double proposition paraît minimale. Dans le climat contemporain, elle est déjà exigeante.

Elle l'est parce que certains conflits sont réellement à somme nulle à court terme. Une place dans une compétition, une décision judiciaire, une répartition de temps ou une ressource limitée peuvent produire un gagnant et un perdant. L'erreur consiste à généraliser cette structure à l'ensemble des rapports entre les sexes. Beaucoup d'améliorations peuvent bénéficier aux deux : une paternité plus présente peut réduire la charge maternelle ; l'autonomie économique des femmes peut réduire la pression masculine de pourvoir seul ; une meilleure santé mentale masculine peut réduire violences, suicides et ruptures ; une éducation relationnelle peut protéger contre la coercition tout en améliorant la qualité des relations.

L'émancipation réciproque n'est donc pas naïvement harmonieuse. Elle cherche les domaines où les intérêts peuvent être alignés, tout en gardant des procédures justes là où ils ne le sont pas.

Le consentement en fournit le modèle le plus clair. Dans la sexualité, les intérêts peuvent diverger absolument : l'un désire, l'autre non. Il n'existe aucune synthèse qui satisferait également les deux. La liberté consiste alors à reconnaître un droit de refus qui produit nécessairement une frustration pour l'autre. La justice ne supprime pas cette frustration ; elle interdit simplement de la transformer en droit sur le corps d'autrui.

La parentalité, à l'inverse, exige souvent une coopération durable après que la relation conjugale a échoué. Ici, la liberté individuelle ne suffit pas. Les adultes ont créé une responsabilité qui survit à leur séparation. Le droit doit donc organiser une relation où intérêts, sécurité et continuité de

l'enfant comptent davantage que le besoin de victoire symbolique des parents.

Le travail combine encore d'autres principes : liberté de choix, sécurité, rémunération, contraintes familiales, différences de métiers et exposition aux risques. Aucune doctrine unique ne peut régler tous ces problèmes. On doit accepter de produire des politiques différentes selon les mécanismes.

C'est sans doute la conclusion la plus générale de ce livre : les rapports entre les sexes sont trop complexes pour être gouvernés par une théorie unique de la domination ou du ressentiment. Cette complexité ne condamne pas à l'indécision. Elle oblige simplement à remplacer les verdicts globaux par des critères plus précis.

Ces critères sont désormais relativement clairs. Un droit ou une incapacité attaché au sexe doit être justifié par une différence pertinente, pas par une tradition. Une liberté doit être évaluée aussi dans ses conditions réelles d'exercice. Une différence statistique doit être expliquée avant d'être déclarée injuste. Une politique ciblée doit répondre à un risque mesuré et rester proportionnée. Une responsabilité doit suivre les actes et engagements réels plutôt qu'une culpabilité de groupe. Les rôles doivent pouvoir être choisis mais aussi quittés autant que possible. Les coûts d'une réforme doivent être regardés avec la même attention que son objectif.

Ces principes ne résolvent pas chaque cas à l'avance. C'est précisément leur qualité. Une doctrine trop complète devient rapidement incapable d'apprendre du réel. Une méthode qui laisse ouverte la possibilité de correction peut rester exigeante sans devenir totalisante.

Cela implique aussi d'accepter que certaines différences persistent. Une société libre n'a aucune raison de garantir une

représentation exactement égale des sexes dans chaque activité si les capacités d'accès sont réellement ouvertes et si aucune contrainte injuste n'explique la différence. Elle doit en revanche continuer à enquêter lorsqu'un écart est important, car une différence peut cacher une barrière. La prudence fonctionne dans les deux sens : ne pas présumer l'injustice, ne pas présumer l'innocence du mécanisme.

Cette position peut frustrer les militants qui cherchent une réponse plus simple. Elle ne dit pas qui a raison « en général ». Elle oblige à redescendre au niveau du domaine, des preuves, des personnes et des institutions. Elle refuse de transformer une identité en théorie du monde.

Mais cette frustration est peut-être le prix d'une pensée adulte des rapports entre les sexes.

Le féminisme conserve alors une fonction essentielle lorsqu'il rappelle que des institutions peuvent présenter comme naturel ce qui est en réalité construit, que la liberté formelle peut cacher une dépendance, que le corps et la vie privée peuvent être des lieux de pouvoir et que l'histoire doit être connue pour comprendre les asymétries présentes. Les mouvements d'hommes conservent une fonction utile lorsqu'ils rappellent que les obligations masculines existent aussi, que la souffrance des hommes ne disparaît pas avec leurs avantages moyens et qu'une politique d'égalité qui refuse de voir leurs vulnérabilités finira par perdre une partie de sa crédibilité.

Ces fonctions deviennent compatibles lorsqu'elles restent des fonctions, non des identités totales.

Le livre n'aboutit donc ni à un féminisme corrigé par un peu de masculinisme, ni à une neutralité qui placerait tous les courants à égalité. Certaines thèses ont davantage résisté à l'enquête que d'autres. Certaines généralisations se sont révélées insuffisantes.

Certaines questions restent ouvertes faute de données ou parce que leurs valeurs sont irréductiblement conflictuelles. La conclusion n'est pas que « chacun a un peu raison ». Elle est que chaque proposition doit être évaluée là où elle prétend décrire ou transformer le réel.

Cette règle vaut aussi pour l'émancipation réciproque elle-même. Elle ne doit pas devenir le prochain mot qui dispense d'enquêter. Elle n'est pas une théorie finale des rapports entre femmes et hommes. Elle est une discipline de pensée : chercher ce qui limite réellement la liberté, identifier qui supporte le coût, comprendre pourquoi, agir proportionnellement, puis vérifier les effets.

Une telle discipline ne produit pas la fin des conflits. Elle permet de savoir lesquels sont nécessaires.

Certains conflits doivent être maintenus parce qu'une violence, une discrimination ou une incapacité ne se résout pas par compromis. D'autres sont artificiellement entretenus parce que la reconnaissance d'un problème a été liée à l'identité d'un camp. La difficulté politique consiste à distinguer les deux.

La guerre des sexes se nourrit surtout de la seconde catégorie. Elle transforme la concession en trahison, le fait contraire en menace, l'individu en représentant d'un groupe et l'histoire en dette morale. Elle prospère lorsque les réseaux sociaux récompensent l'indignation et lorsque les mouvements trouvent dans l'adversaire la raison de leur propre cohésion.

Il n'existe probablement pas de solution institutionnelle simple à cette dynamique. Mais une culture intellectuelle peut lui opposer quelques résistances : refuser les statistiques sans contexte, distinguer groupe et individu, exiger un mécanisme causal, accepter l'incertitude, reconnaître un problème même

lorsqu'il est utilisé par le camp que l'on critique, et abandonner une idée lorsqu'elle ne résiste plus aux faits.

Ces gestes sont modestes. Ils changent pourtant la qualité entière du débat.

Ils permettent à une femme de dire : « cette injustice touche principalement les femmes » sans que la phrase signifie « les hommes sont mes adversaires ». Ils permettent à un homme de dire : « ce problème touche principalement les hommes » sans que la phrase signifie « le féminisme en est responsable ». Ils permettent enfin de reconnaître que certains problèmes ne se répartissent pas proprement selon le sexe et exigent d'autres catégories : classe, âge, santé, orientation sexuelle, handicap, origine, profession, territoire ou trajectoire familiale.

La catégorie de sexe reste importante. Elle cesse simplement d'être souveraine.

C'est peut-être la transformation la plus décisive à laquelle ce livre invite. Pendant longtemps, la société assignait fortement des destins selon le sexe. Une partie de la politique contemporaine risque parfois de reproduire cette centralité sous une autre forme, en demandant aux individus de se comprendre d'abord comme membres d'un camp sexuel. L'émancipation devrait au contraire rendre le sexe moins capable de fixer inutilement une vie, sans prétendre qu'il n'existe plus.

Cela signifie pouvoir être homme sans masculinité prescrite et femme sans féminité prescrite, mais aussi choisir des formes plus traditionnelles sans être automatiquement déclaré aliéné ou toxique, tant qu'elles restent compatibles avec la liberté et la dignité d'autrui.

Le but n'est pas de produire des individus sans sexe ni histoire. Il est de réduire la part de destin que la société impose à partir de ces catégories.

Lorsque ce principe est compris, la question « qui a gagné ? » perd son sens. Les femmes gagnent lorsque des possibilités fermées deviennent accessibles ; les hommes lorsqu'ils peuvent sortir d'obligations arbitraires et voir leurs vulnérabilités reconnues ; les enfants lorsque leurs parents coopèrent sans faire du sexe une présomption de compétence. La société gagne lorsque protéger l'un n'exige pas d'humilier l'autre.

Il reste une vigilance finale : toute émancipation produit de nouvelles configurations et donc de nouveaux coûts possibles. Une victoire peut déplacer un problème ; une libération de rôle peut ouvrir un vide que des idéologies simplificatrices remplissent. Aucune réforme ne clôt définitivement la question.

Il faut donc accepter que l'émancipation soit révisable.

Ce livre ne propose pas un équilibre final entre les sexes, mais une manière de le corriger lorsque le réel change. Une société libre doit ajuster ses protections et ses institutions sans figer un groupe dans le rôle de victime ou de bénéficiaire.

Ni vainqueurs, parce que la liberté d'un sexe ne peut durablement se construire sur la défaite symbolique de l'autre.

Ni innocents, parce qu'aucun mouvement, aucune institution et aucune théorie ne doit être soustrait à l'examen de ses angles morts, de ses effets et de ses propres intérêts.

Mais des personnes, toujours, avant les camps.

Des personnes capables d'être différentes sans devenir hiérarchisées, liées sans être possédées, responsables sans être collectivement coupables, vulnérables sans que leur vulnérabilité devienne un titre de domination.

Si une politique des rapports entre les sexes mérite encore d'être appelée émancipatrice, c'est à cette condition : qu'elle augmente réellement la possibilité pour chacun de devenir sujet de sa propre vie sans réduire l'autre à l'obstacle nécessaire de cette liberté.

Qu'est-ce que le mouvement noosophique ?

Le mouvement noosophique est un projet de recherche, de transmission et de transformation. Il cherche à mieux comprendre le réel, à relier des savoirs qui sont souvent étudiés séparément, à rendre accessibles les connaissances importantes et à transformer ces compréhensions en œuvres, pratiques, outils ou institutions pouvant être confrontés à leurs effets puis corrigés.

Il ne se limite donc pas à une philosophie. Il peut travailler sur l'éducation, la santé, l'agriculture, l'économie, la politique, les relations humaines, la culture, les institutions, les sciences, la spiritualité ou encore l'intelligence artificielle. Selon les sujets, il peut produire un livre, une méthode, une expérience, une critique, un outil pratique ou une proposition institutionnelle.

Une idée centrale du mouvement est qu'il ne suffit pas d'accumuler des connaissances. Il faut aussi apprendre à les relier sans les confondre. Comprendre l'agriculture, par exemple, demande de regarder à la fois les sols, les plantes, l'énergie, l'économie, le travail, les habitudes alimentaires et les effets environnementaux. Mais relier ces dimensions ne signifie pas les réduire à une seule explication : chaque domaine conserve ses méthodes et ses critères de preuve.

Le mouvement cherche également à transmettre. Certaines connaissances importantes ne devraient pas dépendre d'une rencontre heureuse, du milieu social dans lequel on est né ou d'une découverte tardive. Une partie du travail noosophique consiste donc à identifier, vérifier, condenser et rendre réellement accessibles les savoirs qui peuvent aider une personne à mieux comprendre le monde, prendre soin d'elle-même, exercer ses droits et gagner en autonomie.

Le mouvement tire son nom de la Noosophie, qui désigne, dans sa philosophie, une vérité ou structure du réel indépendante de la manière dont nous la comprenons. Autrement dit, le monde ne devient pas vrai parce que nous avons réussi à l'expliquer : il existe et fonctionne indépendamment de nos théories, de nos croyances et de nos institutions. Nous pouvons en comprendre certaines choses correctement, nous tromper sur d'autres, ou n'en percevoir encore qu'une petite partie.

C'est pourquoi le mouvement noosophique ne considère pas ses propres textes comme infaillibles. Une idée doit pouvoir être comparée aux connaissances disponibles, confrontée aux objections, mise à l'épreuve lorsque c'est possible et corrigée lorsqu'elle résiste mal au réel.

La Noosophie n'est donc pas seulement quelque chose à penser. Le mouvement noosophique cherche à faire en sorte que ce qui est compris puisse aussi devenir utile, transmissible et transformateur dans le monde réel.

Comment ce livre a été produit

La production de cet ouvrage s'est déroulée par étapes successives plutôt que par génération automatique d'un texte complet. Le sujet, les objectifs et les orientations générales ont d'abord été définis humainement. Noosophe IA a ensuite contribué à explorer le sujet, rechercher et comparer des sources, construire différentes architectures possibles et faire apparaître les arguments, objections et zones d'incertitude.

Le manuscrit a été développé progressivement, chapitre après chapitre. Les propositions produites ont été relues, discutées, corrigées ou rejetées lorsqu'elles ne correspondaient pas au projet, contenaient des affirmations insuffisamment étayées ou simplifiaient excessivement le sujet. Des phases distinctes de recherche documentaire, de rédaction, de critique, de vérification de cohérence et d'assemblage ont été utilisées lorsque cela était nécessaire.

L'intelligence artificielle n'est donc pas considérée ici comme une source d'autorité. Elle intervient comme un outil actif de recherche, de formulation, de comparaison et de mise à l'épreuve. Les propositions qu'elle produit peuvent être erronées et restent révisables.

La version publiée résulte de ce travail itératif, de corrections successives et d'une validation humaine finale. Cette méthode cherche à utiliser les capacités de l'intelligence artificielle sans lui transférer les décisions concernant la finalité de l'ouvrage, les choix de valeur ou la décision de publication.

À propos de Hieronymus Anonymus

Hieronymus Anonymus est l'initiateur humain du projet Noosophie Intégrative. Son travail porte sur la mise en relation de domaines de connaissance et de pratique habituellement séparés, ainsi que sur l'expérimentation de nouvelles formes de collaboration entre humains et intelligence artificielle. Il participe à la conception, à la discussion, à la révision et à la validation des travaux publiés par les Éditions Noosophie.

Découvrir, rejoindre et soutenir

Découvrir la Noosophie

Pour découvrir le mouvement, ses travaux et ses publications.



<https://www.noosophie.fr/>

Devenir Noosophe

Pour découvrir le projet d'adhésion et rejoindre le mouvement lorsqu'il sera ouvert.



<https://www.noosophie.fr/devenir-noosophe>

Soutenir

Ce livre est mis gratuitement à disposition. Vous pouvez soutenir la recherche et la publication gratuite des ouvrages.



<https://www.noosophie.fr/soutenir>

© Hieronymus Anonymus — Éditions Noosophie — contact@noosophie.fr
Licence CC BY-NC-ND 4.0 — Prix : Gratuit

FÉMINISME & MASCULINISME

Histoire, tensions et émancipation réciproque



Le féminisme et le masculinisme ne sont pas seulement deux camps opposés. Cet essai retrace la naissance du féminisme, les transformations qu'il a rendues possibles, la crise des figures masculines, l'émergence des mouvements masculinistes et les lieux de confrontation où le dialogue devient difficile.

Sans céder ni au plaidoyer partisan ni au renvoi symétrique des griefs, ce livre cherche à distinguer les acquis réels, les impasses idéologiques et les conditions d'une émancipation réciproque.

Auteur :	Noosophie IA
Impulsion fondatrice :	Hieronymus Anonymus
Éditeur :	Éditions Noosophie
Prix :	Gratuit

Soutenir le projet
www.noosophie.fr/soutenir



Responsabilité éditoriale finale : humaine

